

SDMIS

SAPEURS-POMPIERS

Recueil des actes administratifs

**du service départemental-métropolitain
d'incendie et de secours**

N°76 – juillet 2024

Responsable de la publication

Contrôleur général Emmanuel CLAVAUD
Directeur départemental et métropolitain
des services d'incendie et de secours

Conception, réalisation et impression

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours
Direction de l'administration et des finances
17 rue Rabelais 69421 LYON CEDEX 03
Tél. 04 72 84 37 25

Dépôt légal

Juillet 2024

I - ARRETE

- Arrêté préfectoral N° SDMIS_DPOS_2024_054 : schéma d'analyse et de couverture des risques (SACR) page 1

Direction de la prévention et de l'organisation des secours
Groupement analyse et couverture des risques

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° SDMIS_DPOS_2024_054
portant schéma d'analyse et de couverture des risques (SACR)**

La Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Est
Préfète du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

- Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1424-70 et R1424-38 ;
- Vu** le code de la sécurité intérieure ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°SDMIS_DPOS_GACR_2017_045 du 9 octobre 2017 portant schéma d'analyse et de couverture des risques ;
- Vu** la présentation au collège des chefs de service de l'État du 10 juin 2024 ;
- Vu** l'avis du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires du 17 juin 2024 ;
- Vu** l'avis de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours du 18 juin 2024 ;
- Vu** l'avis du comité social territorial du 20 juin 2024 ;
- Vu** l'avis de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du 20 juin 2024 ;
- Vu** l'avis du conseil départemental du Rhône du 21 juin 2024 ;
- Vu** l'avis du conseil de la métropole de Lyon du 24 juin 2024 ;
- Vu** l'avis conforme du conseil d'administration du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours du 28 juin 2024.

Sur proposition du directeur départemental et métropolitain des services d'incendie et de secours.

ARRÊTÉ

- Article 1** : Le schéma d'analyse et de couverture des risques (SACR), annexé au présent arrêté, est approuvé.
- Article 2** : L'arrêté préfectoral n°SDMIS_DPOS_GACR_2017_045 du 9 octobre 2017 est abrogé.
- Article 3** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon 184 rue Duguesclin 69433 Lyon cedex 03 dans un délai de deux mois à compter de la date sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.
- Article 4** : Le directeur départemental et métropolitain des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Rhône et au recueil des actes administratifs du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours.

Fait à Lyon, le - 4 JUIL 2024

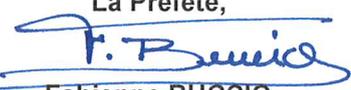
La Préfète,

Fabienne BUCCIO

SCHÉMA D'ANALYSE ET DE COUVERTURE DES RISQUES

SACR

Structuration du SACR : 4 livrets

A

Méthodologie

Un SACR au service des orientations stratégiques de demain

B

État des lieux de l'existant

Partager une vision exhaustive de la performance du SDMIS auprès des territoires ruraux, péri-urbains et urbains

C

Prospective

Des perspectives exogènes et endogènes permettant de mieux dimensionner l'avenir

D

Orientations stratégiques

Définir des orientations stratégiques pour adapter la réponse opérationnelle de demain

LIVRET A

Un SACR au service des orientations stratégiques de demain

SACR

Sommaire

+ 01

Cadre général

Définition du SACR et de ses objectifs

+ 02

Méthodologie d'élaboration

Explication de la démarche adoptée dans le cadre de la révision du SACR

+ 03

Structuration du SACR : 4 livrets

+ 04

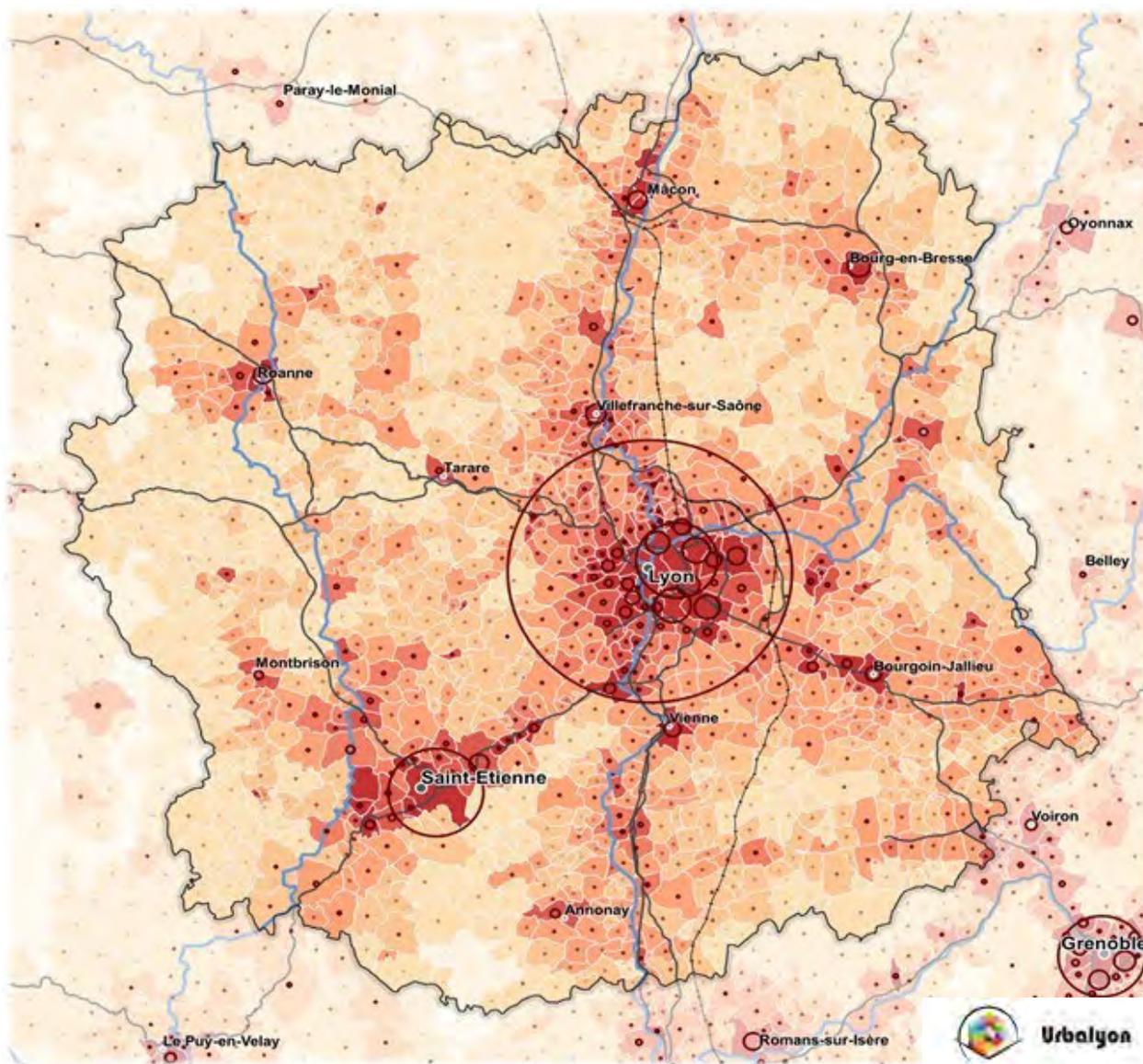
Partenariat unique et démarche novatrice

Cadre général

Le **Schéma d'Analyse et de Couverture des Risques (SACR)** est défini à l'article L1424-70 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le précédent SACR a été arrêté par le Préfet du Rhône le 9 octobre 2017.

Élaboré sous l'autorité du Préfet pour une durée de 5 ans, le SACR dresse l'inventaire des risques de toute nature pour la sécurité des personnes et des biens, auxquels doit faire face le service départemental et métropolitain d'incendie et de secours. Il détermine les objectifs de couverture.

Cet outil de politique publique vise à consolider et optimiser la couverture opérationnelle, à la fois des risques courants, des risques complexes et des effets potentiels des menaces. Il identifie de nouvelles pistes d'amélioration et présente les orientations stratégiques pour l'avenir.



Zones de regroupement des habitants de l'aire lyonnaise

Méthodologie d'élaboration

Consultations

De janvier à avril 2023

- **Consultations des élus**
Département du Rhône, métropole de Lyon, collectivités territoriales
- **Consultations internes au SDMIS**
Direction, groupements fonctionnels et territoriaux, spécialités, ...
- **Consultations des partenaires externes**
SAMU, DDSP, gendarmerie, GRDF, ENEDIS, DREAL, ARS, Sytral, ...
- **Étude prospective réalisée par l'agence Urbalyon**



Conception

D'avril à septembre 2023

- **Programmation des orientations stratégiques et des objectifs de couverture des risques pour la période 2024/2028**
- **Démarche prospective à l'horizon 2050**



Validations

De septembre 2023 à mars 2024

- **Consultations des élus et des partenaires**
- **Vérification des hypothèses en lien avec les services du SDMIS**
- **Avis du conseil départemental du Rhône**
- **Avis du conseil de la métropole de Lyon**
- **Présentation au collège des chefs de services de l'État**
- **Avis conforme du CA SDMIS**
- **Signature de l'arrêté préfectoral**



Méthodologie d'élaboration

■ Consultations

Approche empirique



100 réunions
1 000 personnels et
partenaires
consultés

Approche scientifique



500 analyses
géomatiques et
statistiques
réalisées

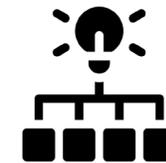
Approche prospectiviste



100 participants sur
la réflexion du
monde et des
métiers de demain

Carte heuristique

Hiérarchisation des suggestions
récoltées grâce à ces trois
approches



Méthodologie d'élaboration

■ Conception

État des lieux de l'existant

Dressé au travers des documents structurants, d'analyses scientifiques, de compréhensions géomatiques et de recueils d'expériences opérationnelles, le SACR permet de partager une vision exhaustive de la performance du SDMIS auprès des territoires ruraux, péri-urbains et urbains.



Perspectives et prospectives à échéance 2040/2050

Les démarches menées permettent d'élargir le champ de vision sur les évolutions envisageables, internes ou externes au SDMIS, à court et long terme (réflexions prospectives, challenges de la prospective).



Déclinaisons des orientations stratégiques

L'état des lieux est confronté aux perspectives exogènes et endogènes afin d'identifier des propositions d'orientations stratégiques à échéances :

- 2024-2028 (programmation)
- 2029-2034 (planification)
- 2034-2050 (esquisses)



Le SDMIS initie une planification à l'adaptation, afin de pérenniser la mise en œuvre de sa réponse régaliennne, et être acteur de solutions dans cette ère de crises systémiques.

Méthodologie d'élaboration

■ Validations



Projet de révision du SACR

Équipe projet dédiée



Pilotage du projet

Comité de pilotage
Directeur de projet – Chef de projet



Parcours de consultation SDMIS

Consultation des élus du département du Rhône et de la
Métropole de Lyon – Avis du CST – Avis du CCDSPV
Avis de la CATSIS



Parcours de validation

Avis du Conseil départemental – Avis du Conseil de la
Métropole – Présentation au collège des chefs de service
de l'État – Avis conforme du CASDMIS



Arrêté préfectoral



Publication au recueil des actes administratifs du SDMIS et de la préfecture

Structuration du SACR : 4 livrets

A

Méthodologie

Un SACR au service des orientations stratégiques de demain

B

État des lieux de l'existant

Partager une vision exhaustive de la performance du SDMIS auprès des territoires ruraux, péri-urbains et urbains

C

Prospective

Des perspectives exogènes et endogènes permettant de mieux dimensionner l'avenir

D

Orientations stratégiques

Définir des orientations stratégiques pour adapter la réponse opérationnelle de demain

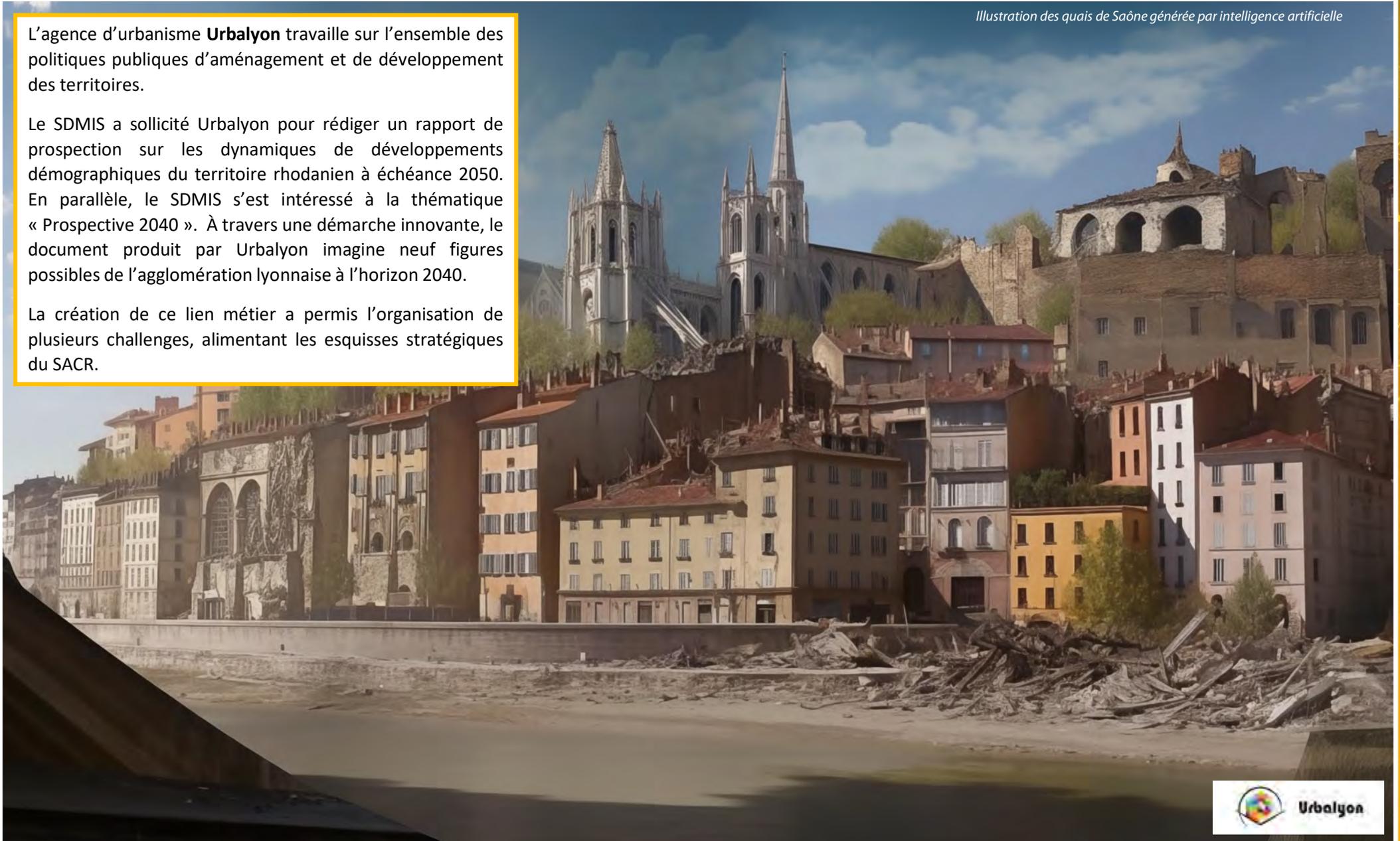
Partenariat unique et démarche novatrice

L'agence d'urbanisme **Urbalyon** travaille sur l'ensemble des politiques publiques d'aménagement et de développement des territoires.

Le SDMIS a sollicité Urbalyon pour rédiger un rapport de prospective sur les dynamiques de développements démographiques du territoire rhodanien à échéance 2050. En parallèle, le SDMIS s'est intéressé à la thématique « Prospective 2040 ». À travers une démarche innovante, le document produit par Urbalyon imagine neuf figures possibles de l'agglomération lyonnaise à l'horizon 2040.

La création de ce lien métier a permis l'organisation de plusieurs challenges, alimentant les esquisses stratégiques du SACR.

Illustration des quais de Saône générée par intelligence artificielle





Le SDMS a sollicité Urbalyon pour l'animation de trois journées
« Challenges de la prospective ».

La première journée visait à associer tous les partenaires du SDMS dans une réflexion collective sur l'avenir des différents métiers, en lien avec la sécurité civile.

La deuxième a permis de rassembler les agents du SDMS (PATS, service de santé, femmes et hommes du rang, sous-officiers et officiers) afin de mener une démarche de réflexion collective sur l'évolution du métier de sapeur-pompier sur le territoire rhodanien.

La dernière journée fut l'occasion de synthétiser l'ensemble des travaux, illustrés par la production d'un fascicule « synthèse des challenges de la prospective », rédigé conjointement par Urbalyon et le SDMS. Ce fascicule met en lumière le lien entre ce partenariat innovant et la révision du SACR. Il souligne la vertu de la prospective comme exercice préparatoire à la démarche de révision du SACR.

L'ensemble de la démarche met en évidence le besoin de l'agilité cognitive face à l'évolution du monde de demain.



Journée de restitution des challenges de la prospective

LIVRET B

Partager une vision exhaustive de la performance du SDMIS auprès des territoires ruraux, péri-urbains et urbains

SACR

SDMIS

SAPEURS-POMPIERS

Arrêté préfectoral n° SDMIS_DPOS_2024_054
portant schéma d'analyse et de couverture des
risques (SACR) du 4 juillet 2024

Rappel de la structuration du SACR : 4 livrets

A

Méthodologie

Un SACR au service des orientations stratégiques de demain

B

État des lieux de l'existant

Partager une vision exhaustive de la performance du SDMIS auprès des territoires ruraux, péri-urbains et urbains

C

Prospective

Des perspectives exogènes et endogènes permettant de mieux dimensionner l'avenir

D

Orientations stratégiques

Définir des orientations stratégiques pour adapter la réponse opérationnelle de demain

Sommaire

01 +

Le territoire rhodanien, une géographie unique présentant un environnement contrasté

03 +

Une réponse du quotidien à l'exceptionnel : les risques courants, les risques complexes et les effets potentiels des menaces

05 +

Un travail collaboratif avec des partenaires privilégiés

+ **02**

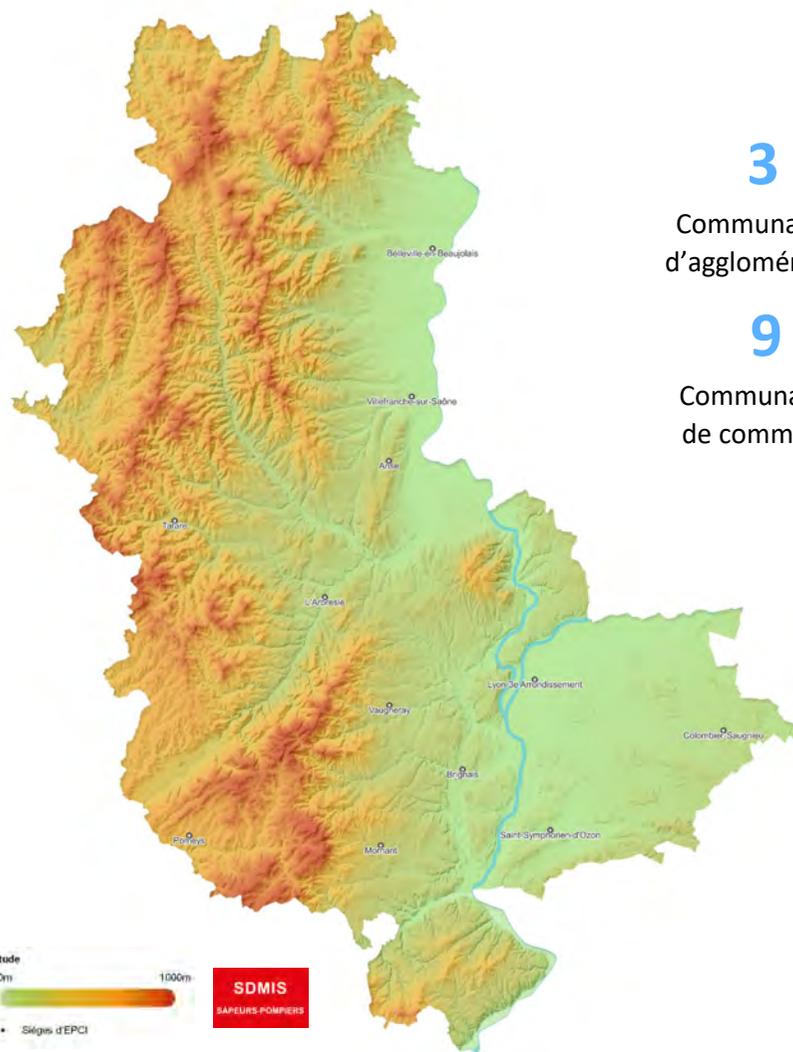
Le SDMIS, un service au cœur de son territoire

+ **04**

La capacité de réponse du SDMIS à travers des indicateurs de contexte, de couverture et de réponse opérationnelle

Le territoire rhodanien, une géographie unique présentant un environnement contrasté

Un espace dynamique aux territoires diversifiés



266

Communes

1 883 437 habitants*

1 416 545 au sein de la Métropole de Lyon

466 892 au sein du Département du Rhône

3

Communautés
d'agglomération

1

Métropole de Lyon
regroupant
58 communes dont la
ville de Lyon avec 9
arrondissements

9

Communautés
de communes

580 habitants* au km²

2 654 hab./km² au sein de la Métropole de Lyon

172 hab./km² au sein du Département du Rhône

3 249 km²

De superficie

- La géographie du territoire est diverse et complexe. Elle constitue un vecteur fort de risques de toutes natures
- De part son nombre d'habitants, le territoire est le 4^{ème} le plus peuplé au niveau national
- En termes de nombre et de densité d'habitants, il existe un écart conséquent entre espaces urbains et ruraux. Ces écarts doivent être pris en compte pour assurer un traitement égalitaire des victimes prises en charge par le SDMIS



Des contrastes marqués entre la Métropole de Lyon et le Département du Rhône

Une métropole condensée et urbanisée

La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles dite « loi MAPTAM » prévoit un statut métropolitain adapté aux caractéristiques locales des grandes agglomérations françaises.

17%

De la superficie du département

3 783

ERP (sur un total de 5360)

75%

De la population

18

IGH sur la Métropole de Lyon

(le 19^{ème} IGH est la tour de contrôle de l'aéroport de Lyon St Exupéry)

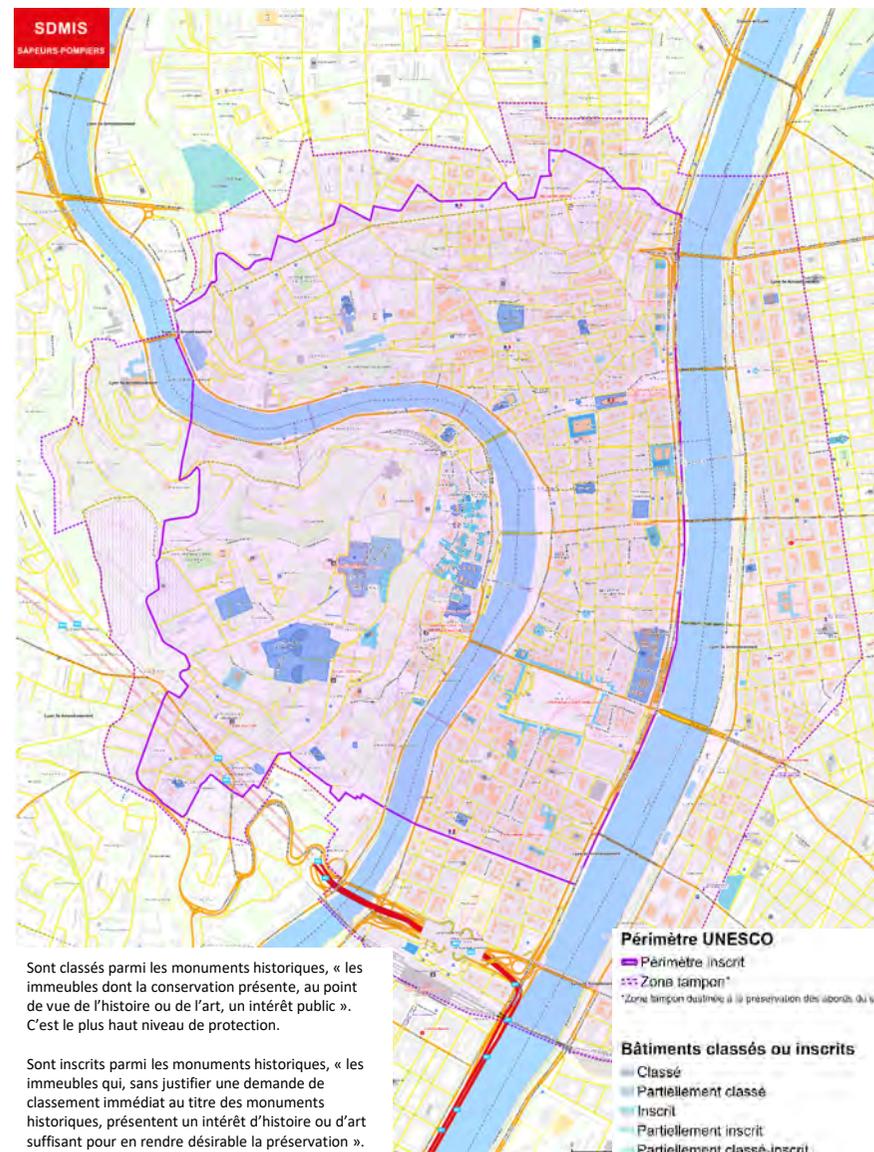
Patrimoine UNESCO

Site de Lyon classé au patrimoine mondial depuis 1998

545

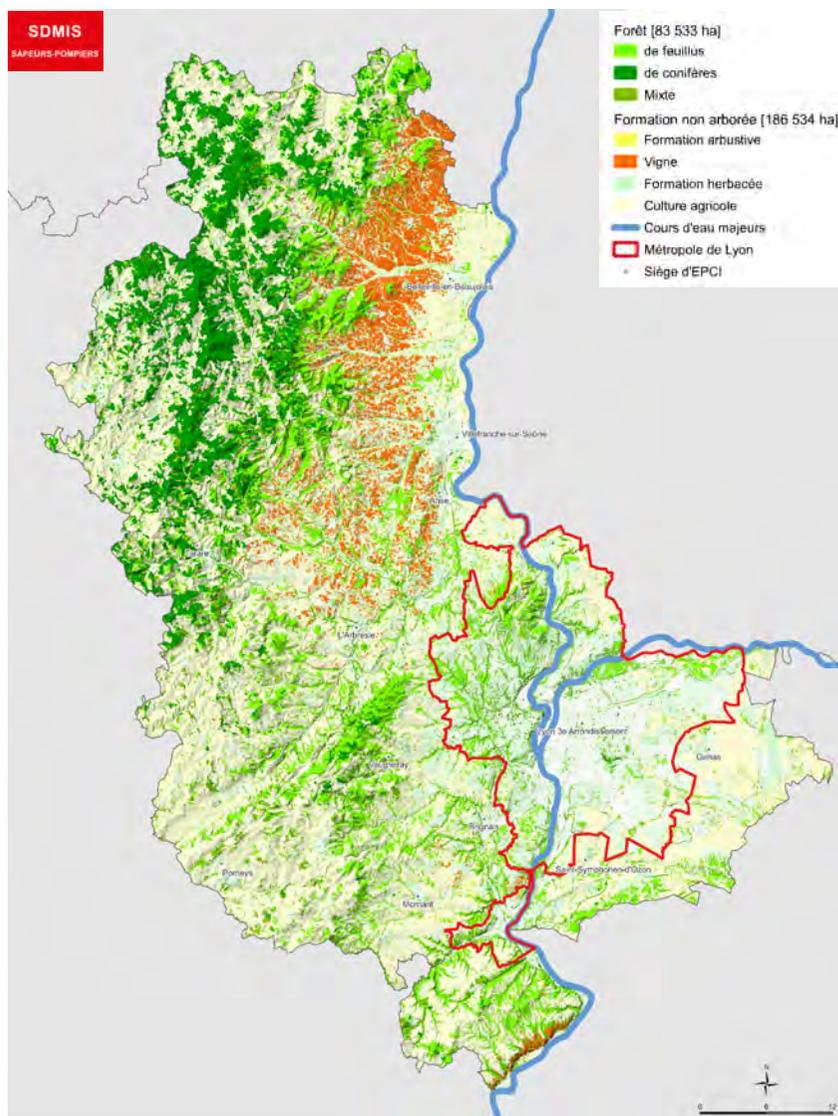
Immeubles protégés au titre des monuments historiques

- La forte densité de population sur le secteur de la métropole amène les habitants à se loger dans des immeubles d'habitations qui peuvent atteindre jusqu'à 91 mètres de haut (Tour panoramique de la Duchère)
- Cette forte densité de population et des infrastructures génère des particularités d'interventions comme des problématiques d'accessibilité des secours et des incendies en sous-sol
- Les immeubles historiques et le patrimoine UNESCO de la ville de Lyon impliquent de prendre en compte la notion de Protection et de Sauvegarde des Biens Culturels (PSBC)



**MÉTROPOLE
GRAND LYON**

➤ Un département vert et rural



83%

De la superficie du département

25%

De la population

45

Espaces naturels sensibles

25

Rivières à travers le département

5 923

Entreprises agricoles

16 450

Hectares de vignes avec 12 appellations AOC



Village de Coise

83 533 ha de forêt

dont **1 800 ha** de forêt publique du conseil départemental du Rhône

122 000 ha

de surface agricole

2 Sites UNESCO :

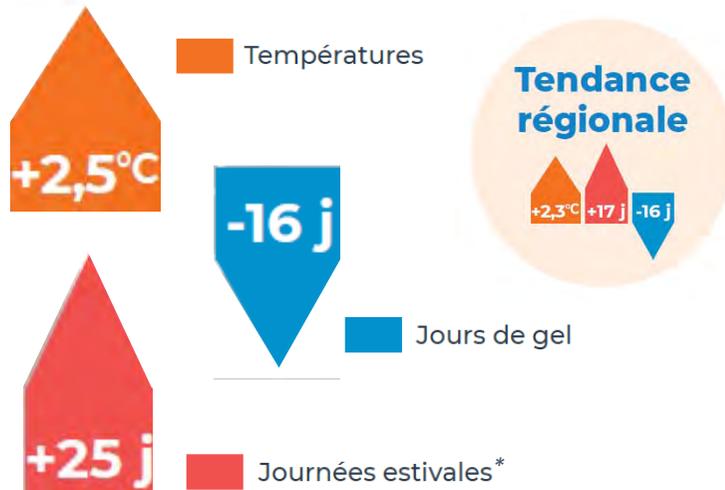
- Le Beaujolais inscrit au réseau mondial des Géoparc UNESCO
- Le couvent Sainte-Marie de La Tourette



- Bien que moins peuplé, le département du Rhône occupe la majorité du territoire rhodanien
- Les zones plus faiblement peuplées impliquent parfois des délais d'intervention plus marqués
- Des massifs forestiers aux secteurs de petites et moyennes montagnes, le Rhône vert présente des risques différents de ceux rencontrés en zone urbaine
- Cette diversité est un défi pour l'avenir en termes de formation des personnels et de capacité de projection sur le terrain

Un territoire fortement exposé aux aléas climatiques

Évolution de 1961 à 2020



©ORCAE Auvergne-Rhône-Alpes - Observatoire Régional Climat, Air et Energie

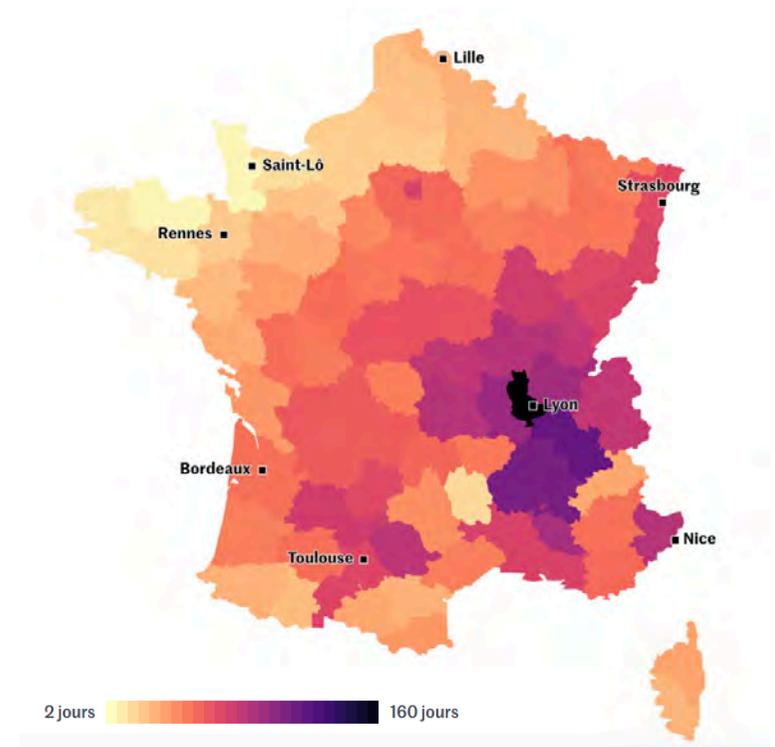
- En 2022, le territoire rhodanien a été exposé à un record de 33 jours de canicule, le plaçant à la 1^{ère} place des départements ayant eu le plus d'alertes canicule par Météo France sur cette période
- En 2022, seulement 620 mm de pluie sont tombés sur une durée cumulée de 89 jours
- La baisse du bilan hydrique climatique annuel et l'augmentation des déficits hydriques au printemps et en été entraînent un assèchement des sols

* Une journée est considérée comme estivale si la température dépasse 25°C



Pas d'évolution significative de la pluviométrie

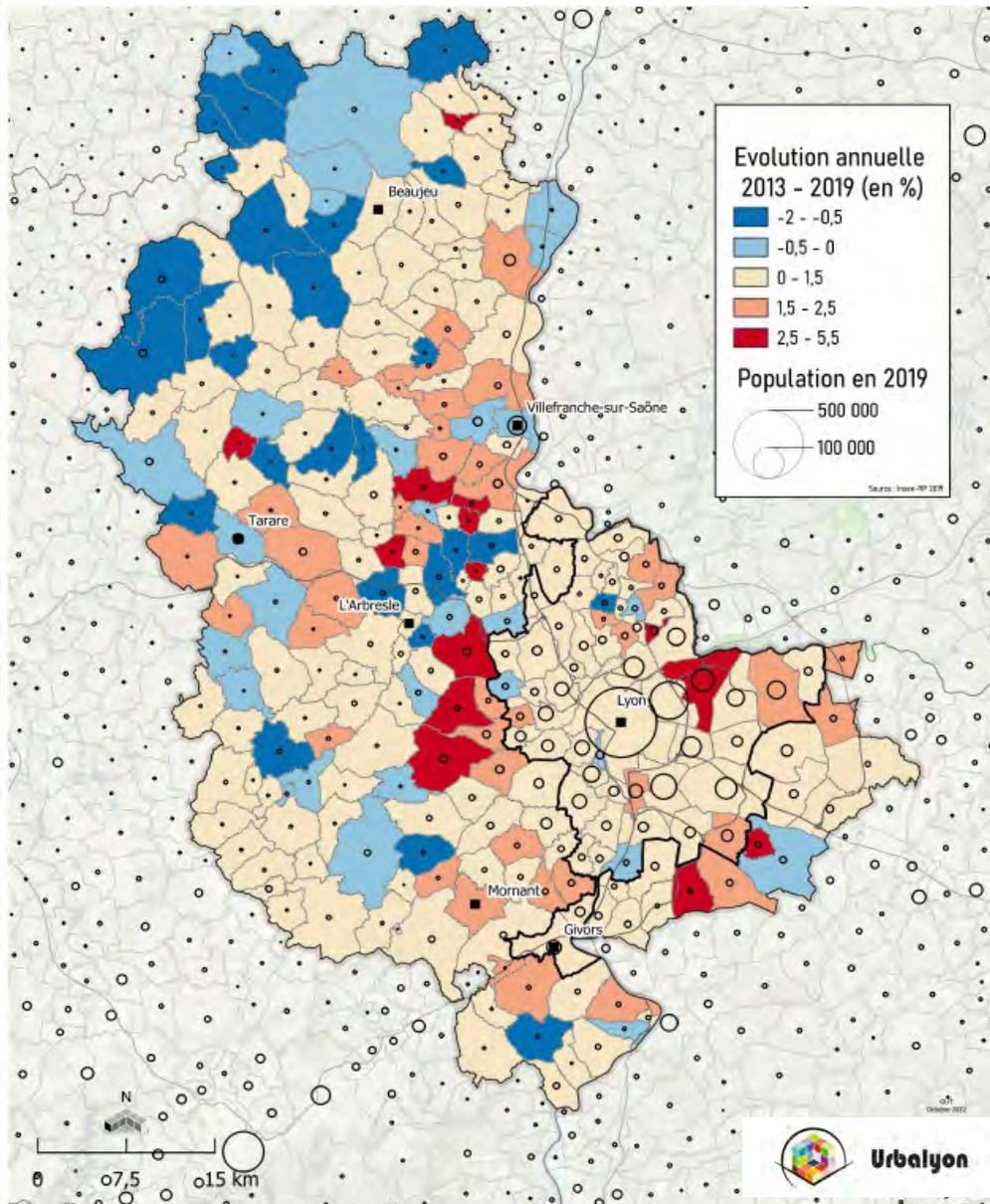
160 jours de vigilance canicule depuis 2004
156 jours de vigilance orange, **4 jours** de vigilance rouge



©Météo-France, décompte par Le Monde

Une vitalité démographique, un dynamisme économique et une attractivité touristique

➤ Vitalité démographique



Évolution de la population entre 2013 et 2019

4^{ème} circonscription administrative

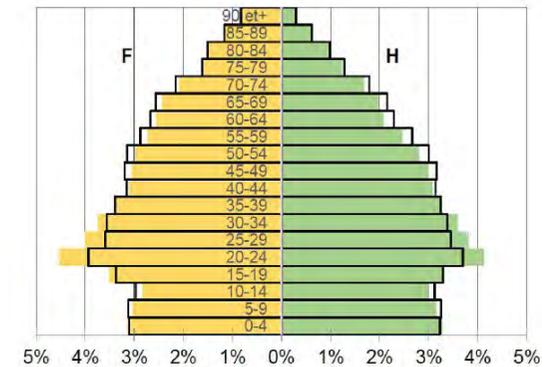
La plus peuplée de France

3^{ème} ville

La plus peuplée de France

2^{ème} aire urbaine*

La plus peuplée de France



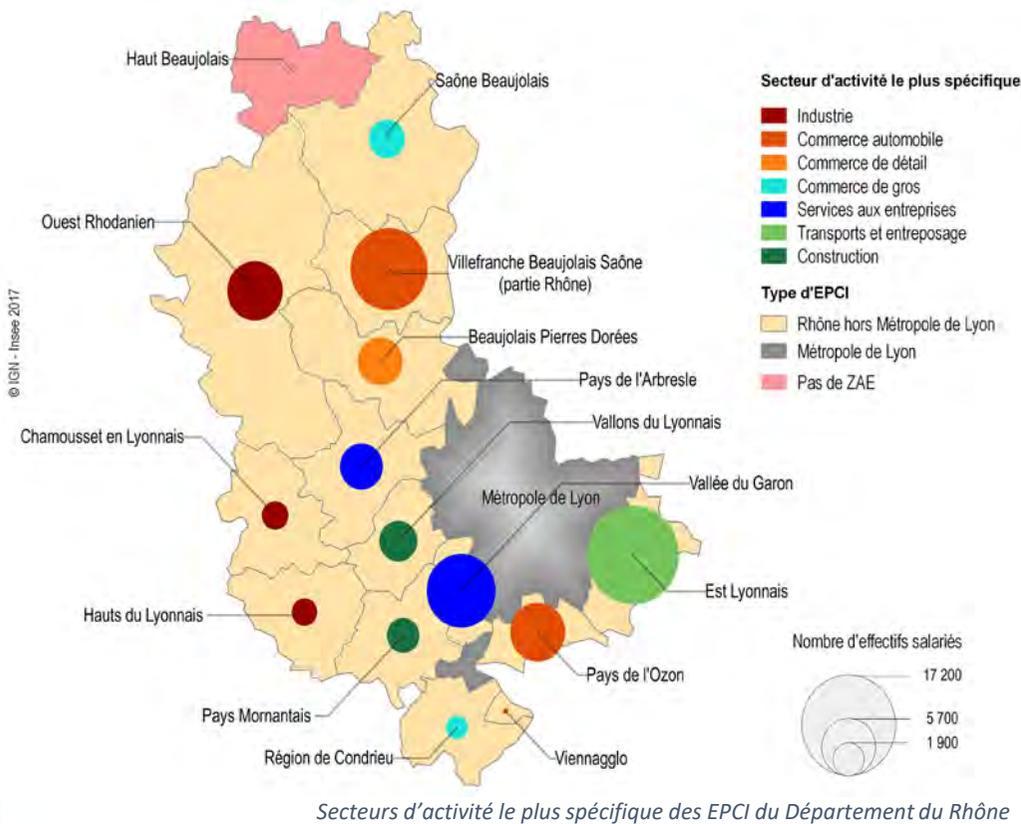
La pyramide des âges entre le Département du Rhône et la Métropole de Lyon



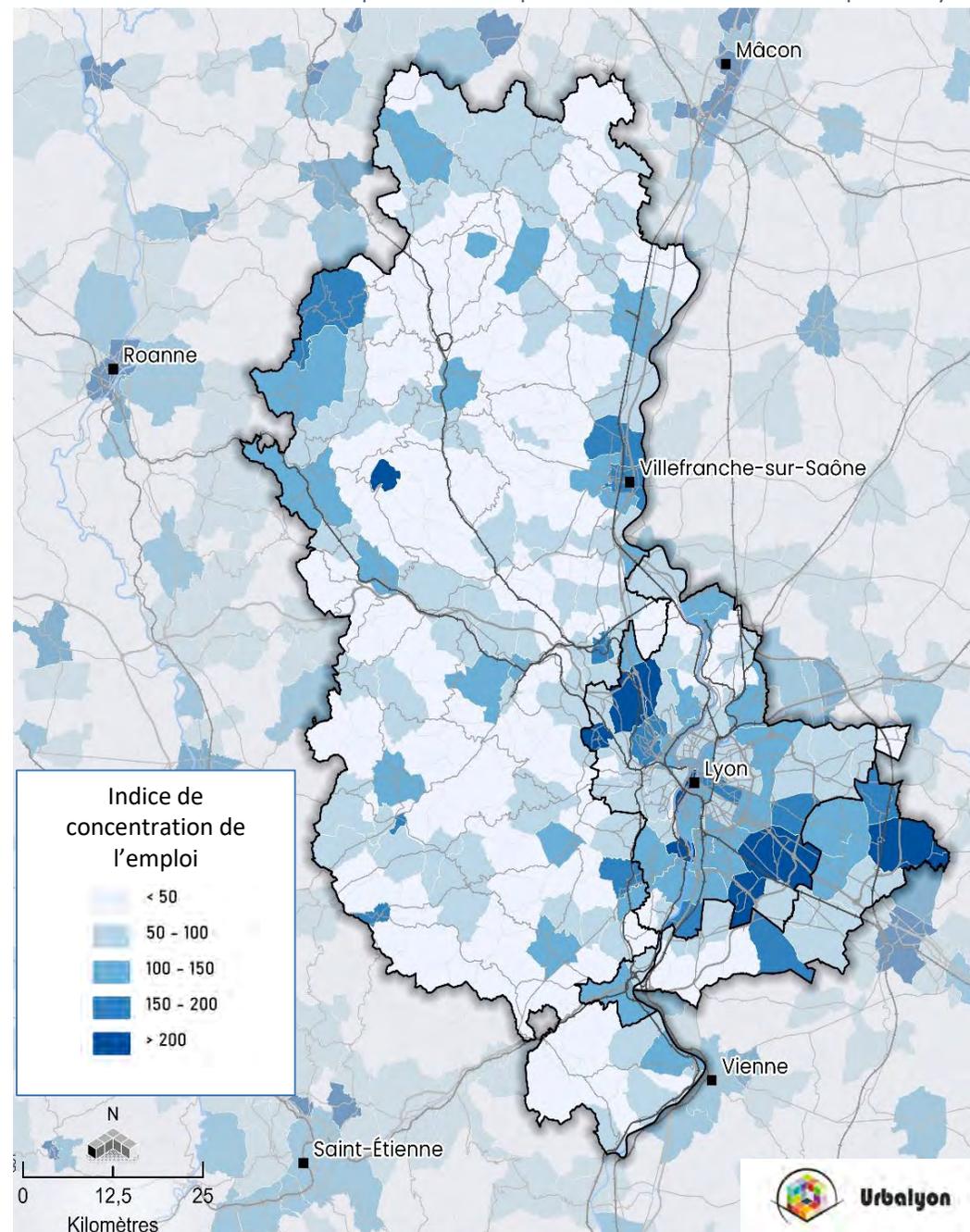
La population est, de manière générale, plus âgée dans le Département du Rhône (génération de 40 à 80 ans) alors qu'elle apparaît plus jeune dans la Métropole de Lyon (génération de 15 à 35 ans)

* L'aire urbaine correspond à un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave

➤ Dynamisme économique



Indices de concentration de l'emploi* dans le Département du Rhône et la Métropole de Lyon



- Plus de 380 Zones d'Activités Économiques se trouvent hors Métropole de Lyon
- Celles-ci concentrent 80% des emplois
- Les communes aux fonctions résidentielles sont très largement celles du Département du Rhône

* L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois proposés sur un territoire et le nombre de résidents y travaillant. Si cet indice est supérieur à 100, on parle d'un pôle d'emploi. Dans le cas contraire, on parle de communes aux fonctions résidentielles ou villes « dortoirs »

➤ **Attractivité touristique**

En 2022, le territoire rhodanien c'est :



43 000

Emplois générés par le tourisme

8.4 millions

De nuitées dans les hôtels

72 000

Personnes qui participent aux visites guidées

2.6 millions

De visiteurs dans les musées

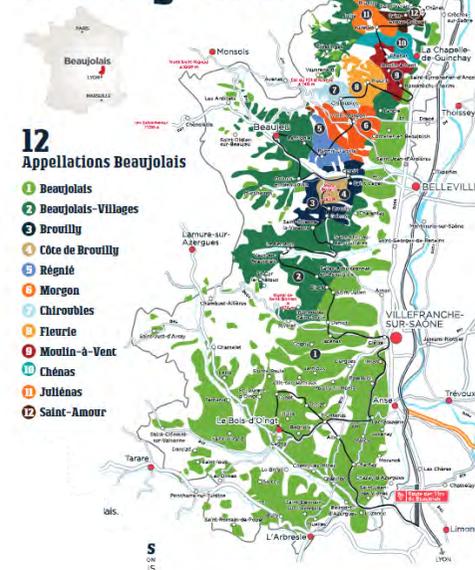
49 millions

De voyageurs dans les gares

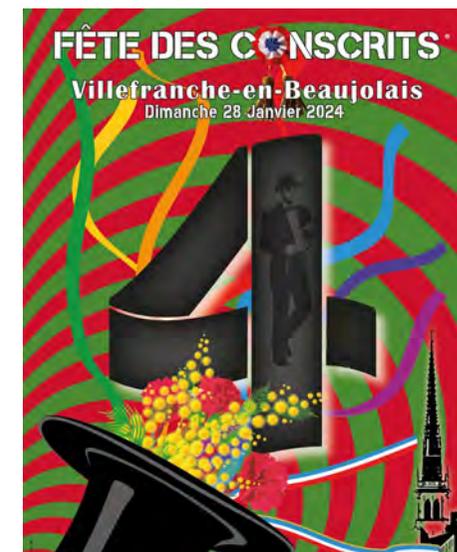
200

Événements dont un tiers à résonance internationale

LE VIGNOBLE
Beaujolais



© Destination-Beaujolais – Roadbook des vins du Beaujolais



© Fête des conscrits

© OnlyLyon

Les événements rassemblant un nombre important de personnes imposent au SDMIS d'adapter sa capacité d'intervention, notamment via l'élaboration de plans ponctuels d'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC).



La mobilité via les infrastructures du territoire

➤ Réseaux doux

En trottinette

C'est le vecteur de transport le plus efficace pour parcourir des trajets de 1 à 5 km en ville

À pied

En dessous d'un kilomètre, il s'agit du mode de transport le plus efficace

En vélo

Pour une distance de 5km en ville, ce vecteur est plus rapide qu'une voiture (15km/h contre 14km/h pour un automobiliste)



Au sein de la Métropole de Lyon

5000

Vélos en libre-service

4000

Trottinettes en libre-service

42 millions

De déplacements à vélo en 2022

(12% de hausse par rapport à 2021)

4,5 millions

De trajets en trottinette en 2022 pour 400 000 usagers



▪ Les réseaux doux, appelés aussi modes actifs, augmentent significativement chaque année

▪ Les paysages rhodaniens sont au cœur de la ViaRhôna avec l'Eurovélo 17 permettant de rejoindre le Lac Léman depuis les côtes méditerranéennes



© GrandLyon - Itinéraires cyclables de la Métropole de Lyon

➤ Réseaux routiers et autoroutiers

213

Km d'autoroutes

55

Km de routes nationales

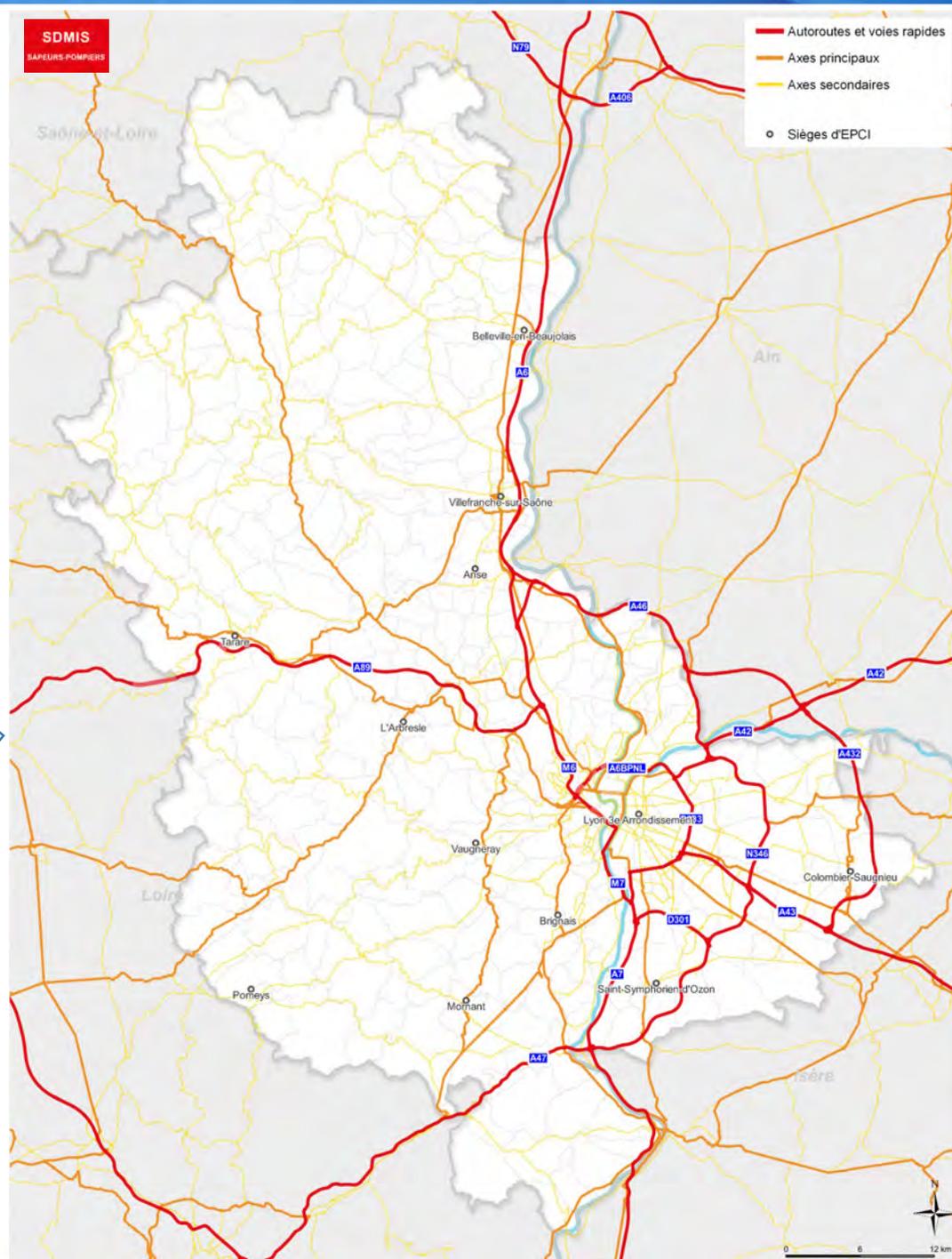
2872

Km de routes départementales

8688

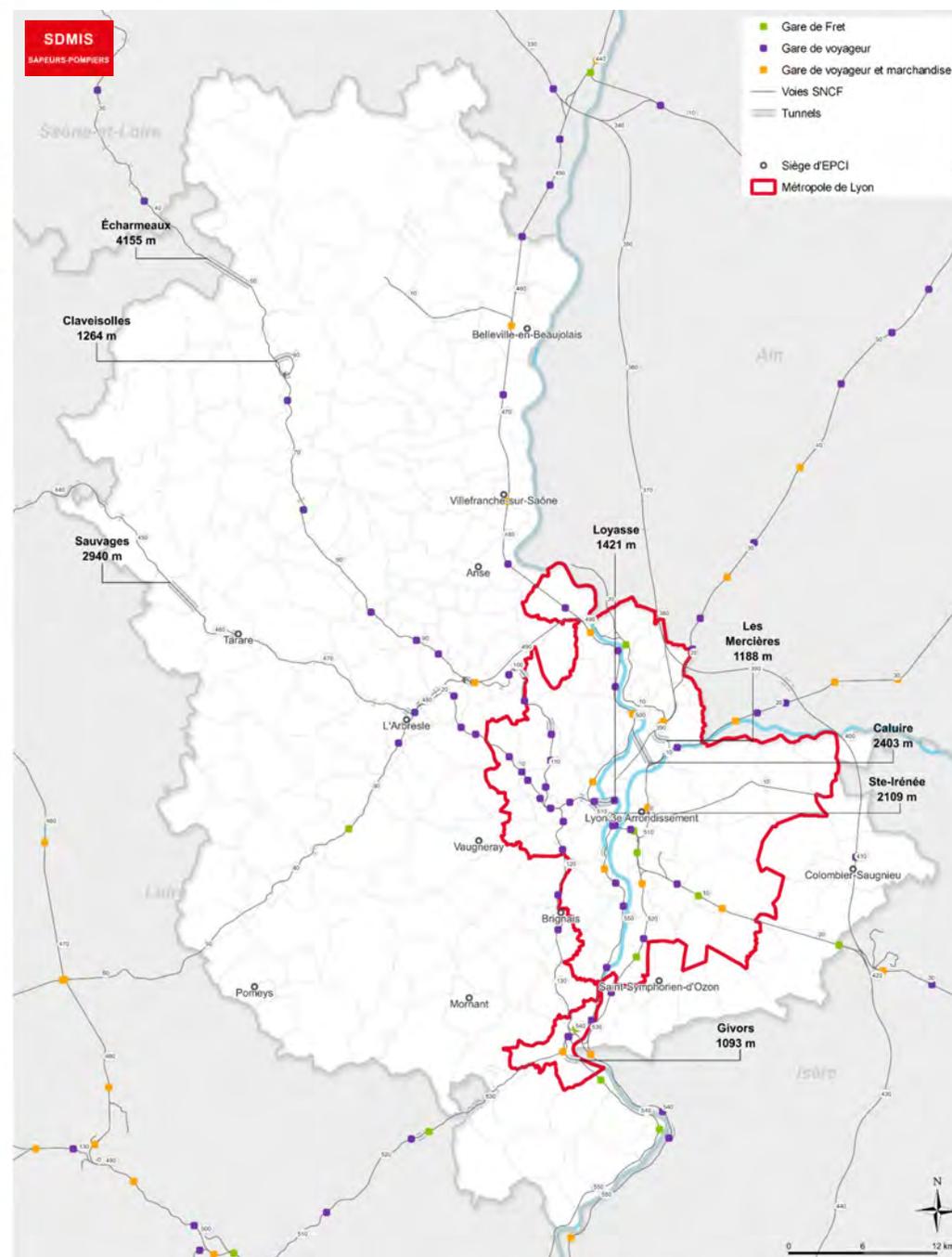
Km de routes communales et métropolitaines

- 1 habitant de la Métropole sur 2 utilise la voiture pour ses déplacements quotidiens. Néanmoins, la part de foyers disposant d'un véhicule est en recul avec le développement de l'autopartage et du covoiturage
- 82% des habitants du Département du Rhône utilisent leur voiture pour le trajet domicile – travail. Ils parcourent en moyenne 15,9 km
- Les réseaux routiers présents au sein de l'agglomération lyonnaise ainsi que du nouveau Rhône sont également empruntés par les bus, autocars et trolleybus



Réseau routier du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon

➤ Réseaux ferrés



Transports ferroviaires du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon

250
Km de lignes SNCF

3 900 000
Voyageurs en funiculaire par an

35
Km de lignes de métro

264 625 000
Voyageurs en métro par an

23
Km pour la ligne Rhônexpress

1 160 000
Voyageurs Rhônexpress par an

71
Km de lignes de tramway

109 500 000
Voyageurs en tramway par an

Lyon Part-Dieu
1^{ère} gare

De correspondance d'Europe
en nombre de circulation ferroviaire



- Le pôle d'échanges multimodal (PEM) Lyon Part-Dieu, actuellement en cours de transformation, est un point névralgique qui comprend une des premières gares de correspondance d'Europe, seule gare de France classée au même niveau d'importance que les grandes gares parisiennes
- Le Rhône dispose d'une des plus grandes gares de triage de France : la gare de triage Sibelin. Située sur les communes de Feyzin et de Solaize, elle dispose de 108 voies. Compte tenu de son emplacement au cœur de la vallée de la chimie, cette gare voit transiter de nombreux wagons de transport de matières dangereuses

➤ Réseaux fluviaux

2 axes majeurs

De navigation : le Rhône et la Saône

50%

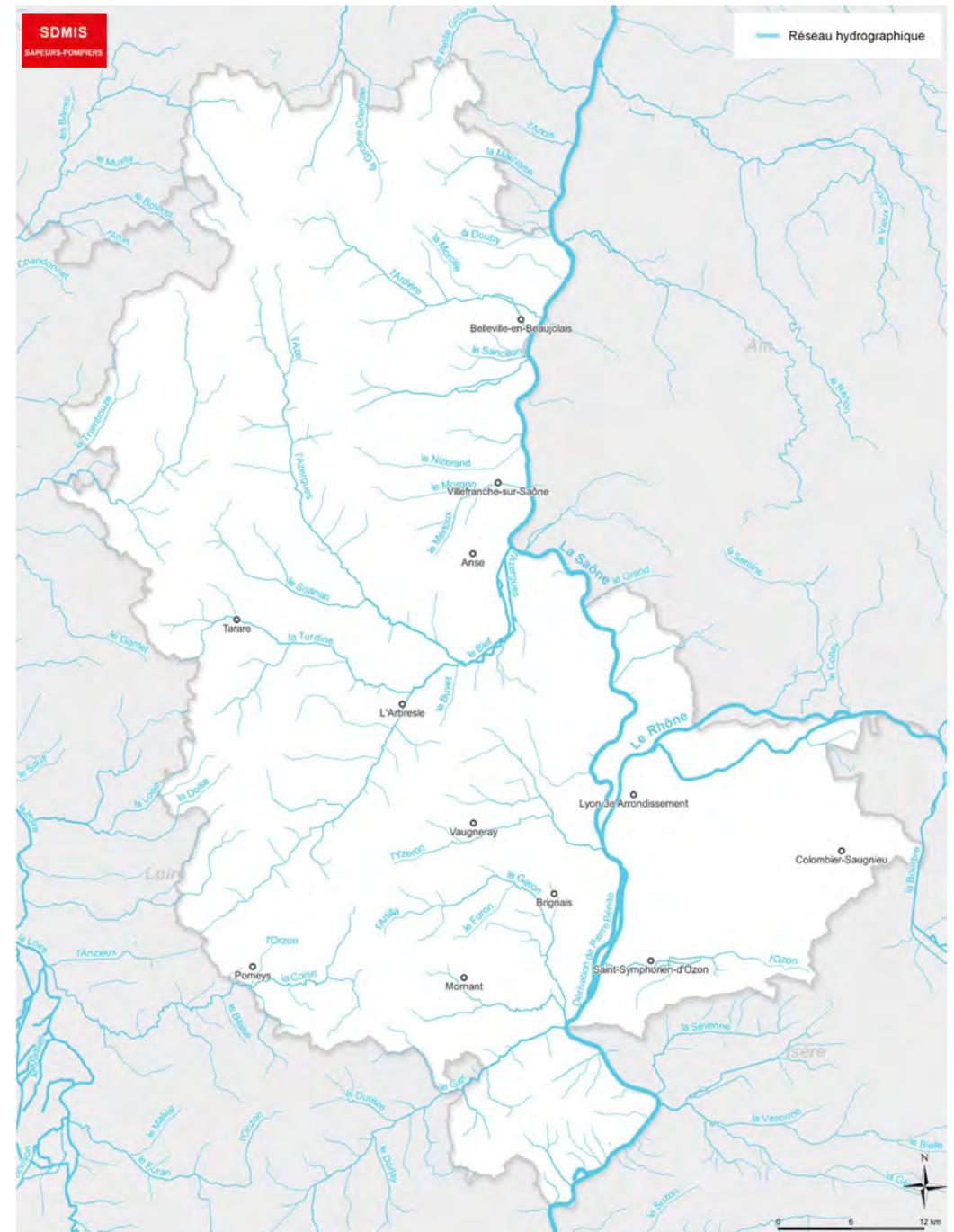
D'augmentation des plaisanciers en 10 ans

1 502 000 tonnes

De fret ayant transité par la plateforme portuaire de Lyon en 2017

90 000 croisiéristes

Transportés à bord de paquebots fluviaux en 2018



Réseau hydrographique du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon

➤ Réseaux aériens



Transports aériens dans le Département du Rhône et la Métropole de Lyon

Aéroport de Lyon St-Exupéry

11 739 600

Voyageurs en 2019, avant la crise du COVID-19, faisant de cet aéroport le 4^{ème} de France

170

Tonnes de fret par jour, ce qui en fait la 2^{ème} plateforme aéroportuaire française (20 000m² d'entrepôts privés, 33% du marché en-dehors de Paris)

Aéroport de Bron

(dédié à 100% à l'aviation d'affaires)

3^{ème}

Aéroport français d'aviation d'affaires

2000

Destinations européennes et transatlantiques

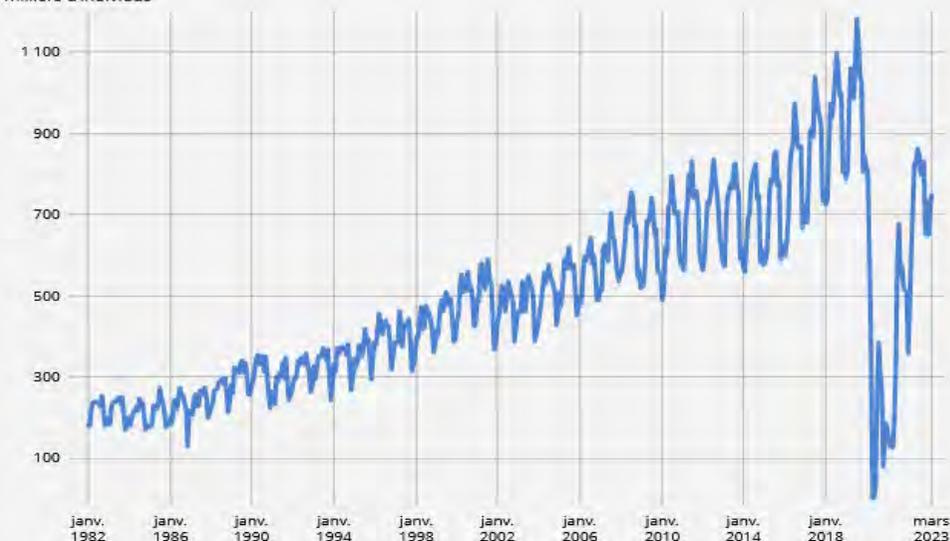
4

Aérodrômes

Fréquentation de passagers - Aéroport de Lyon-Saint-Exupéry

mars 2023 : 746milliers d'individus

milliers d'individus



Source : INSEE

Le SDMIS, un service au cœur de son territoire

Une organisation unique en France

Métropole de Lyon ■
(59 communes)

Département du Rhône ■
(208 communes)

La gouvernance opérationnelle



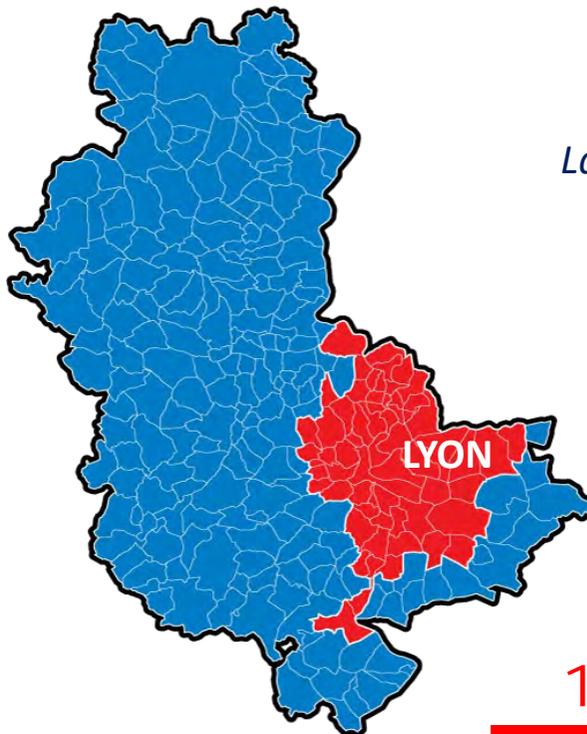
DOS – Directeur des opérations de secours

Elle est placée sous l'autorité des maires et du préfet, agissant dans le cadre de leurs pouvoirs de police respectifs.



COS – Commandant des opérations de secours

Le commandement des opérations de secours est exercé par le directeur départemental et métropolitain ou son représentant.



La gouvernance administrative et financière

Bureau du CA du SDMIS :

1 présidente,
3 vice-président(e)s,
2 membres



Elle est assurée par une présidente élue par les membres du conseil d'administration du SDMIS composé de 22 élus :

14

membres élus
représentant la
**Métropole de
Lyon**

3

membres élus
représentant le
**Département
du Rhône**

5

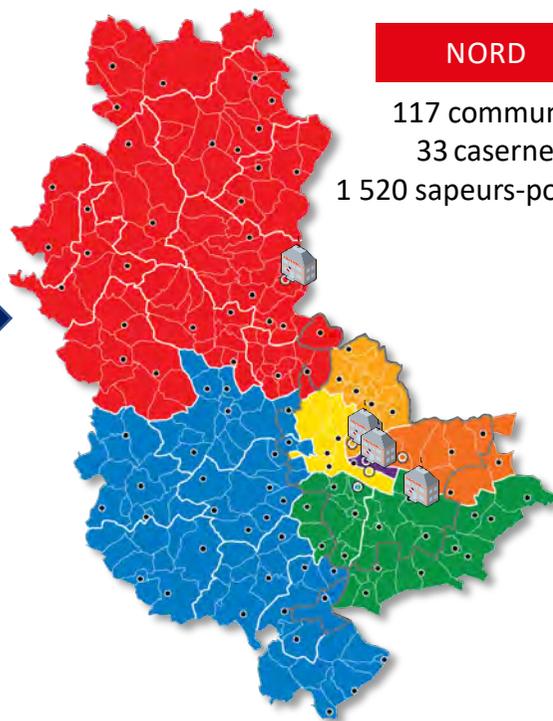
membres élus représentant
les **communes et EPCI*** du
Département du Rhône

*Établissements Publics de
Coopération Intercommunale

L'organisation du SDMIS au sein de la circonscription du Rhône



Zone de défense et de sécurité Sud-Est



NORD

117 communes
33 casernes
1 520 sapeurs-pompiers

SUD-OUEST

82 communes
31 casernes
1 446 sapeurs-pompiers

SUD-EST

32 communes
17 casernes
1 290 sapeurs-pompiers

EST

9 communes
6 casernes
590 sapeurs-pompiers

CENTRE-NORD

19 communes
7 casernes
469 sapeurs-pompiers

CENTRE-OUEST

7 communes
5 casernes
446 sapeurs-pompiers

CENTRE

1 commune
2 casernes
222 sapeurs-pompiers



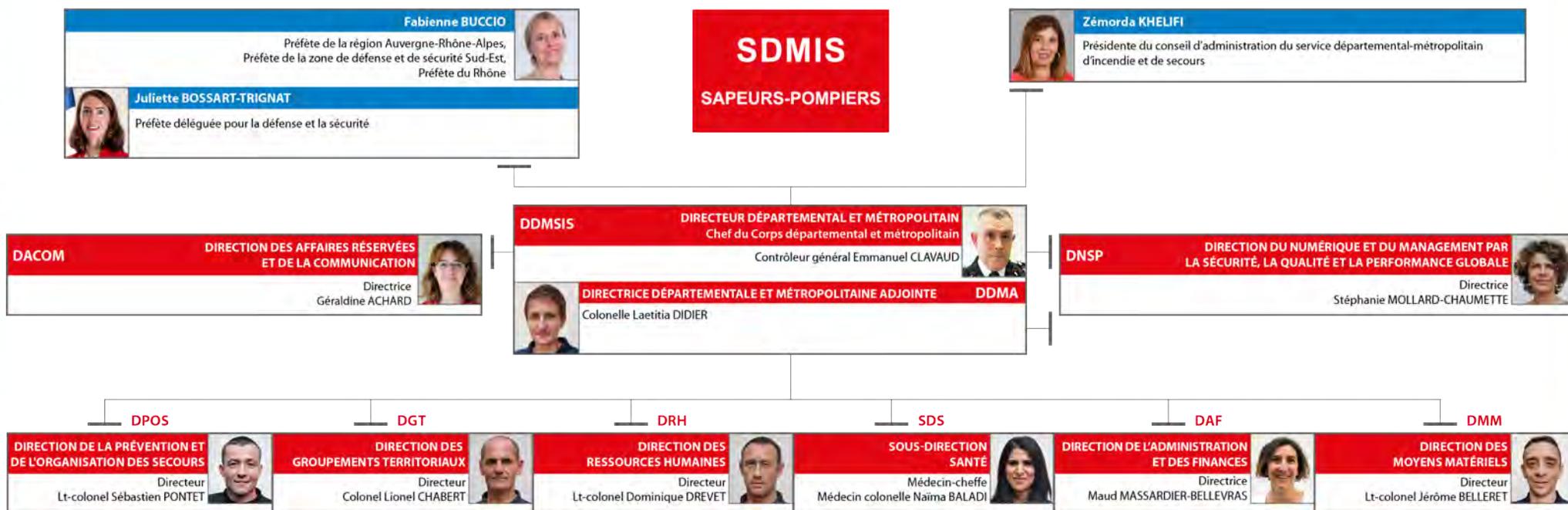
4 sites États-majors



100 casernes
dont 21 casernes à garde postée
+ 1 caserne logistique

| Lyon Rabelais | Lyon Croix-Rousse | Saint-Priest | Villefranche-sur-Saône |
|---|--|--|---|
| | | | |
| Direction du service Départemental-métropolitain d'incendie et de secours (SDMIS) | Caserne Lyon-Croix-Rousse Plateforme de formation et de repli | Caserne Saint-Priest (Spécialité NRBC-E) Sous-Direction Santé (SDS) | Caserne Villefranche-sur-Saône Siège du groupement Nord Base avancée logistique |
| État-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Sud-Est (EMIZ) | Siège du groupement Centre-Nord | Plateforme logistique Départementale-métropolitaine mutualisée | |
| Direction de la mobilité – Rhône déplacements | Groupements informatiques et bâtimentaires | École Départementale-métropolitaine des sapeurs-pompiers | |
| Plateforme mutualisée de sécurité civile | | | |
| Caserne Lyon-Corneille | | | |
| Siège du groupement Centre | | | |

Organisation du SDMIS



Membres du bureau du conseil d'administration

Présidente du CA



**Zémorda
KHELIFI**

Vice-présidente de
la métropole de Lyon

Premier vice-président du CA



**Christophe
GUILLOTEAU**

Président du conseil
départemental du Rhône

Vice-président du CA



**Renaud
PFEFFER**

Maire de Mornant
Président de la communauté de
communes du pays mornantais

Vice-présidente du CA



**Blandine
COLLIN**

Membre de
la commission permanente
de la métropole de Lyon

Membre du BCA



**Bertrand
ARTIGNY**

Vice-président de
la métropole de Lyon

Membre du BCA



**Jean-Jacques
BRUN**

Conseiller départemental
délégué du Rhône

Les personnels du SDMIS en 2023



Plus de 6 700 agents

1 290 SPP

Sapeurs-pompiers professionnels

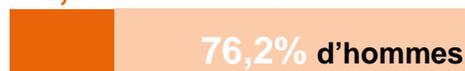
5,2% de femmes



5 160 SPV

Sapeurs-pompiers volontaires

23,8% de femmes



1 220 JSP

Jeunes sapeurs-pompiers

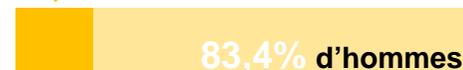
31,9% de femmes



187 personnels techniques

Entretien et maintenance des bâtiments, véhicules et matériels, gestion informatique, géomatique et cartographie

16,6% de femmes



163 personnels administratifs

Assistance juridique, gestion financière, ressources humaines, marchés publics

90,2% de femmes



295 personnels de santé

SPP, SPV : médecins, infirmiers, pharmaciens, vétérinaires, psychologues, cadres de santé et PATS

41,7% de femmes



Le SDMIS en quelques chiffres (Année 2023)



529 300

Appels d'urgence au
18/112
*Soit 1 450 par jour en
moyenne*



155 527

Sorties d'engins



117 009

Opérations de
secours
*Soit 321 par jour en
moyenne, soit plus d'1
opération de secours
toutes les 5 minutes*



98 291

Victimes prises en
charge

Les spécialités du SDMIS



Feux de forêts et
d'espaces naturels - **DFEN**



Conduite - **COD**



Nucléaire, radiologique,
biologique, chimique et explosif -
NRBC-E



Unité de sauvetage, d'appui
et de recherche- **USAR**



Secours en Milieu
Périlleux et Montagne -
SMPM



Cynotechnie - **CYNO**



Systèmes d'information et
de communication - **SIC**



Milieus confinés - **MC**

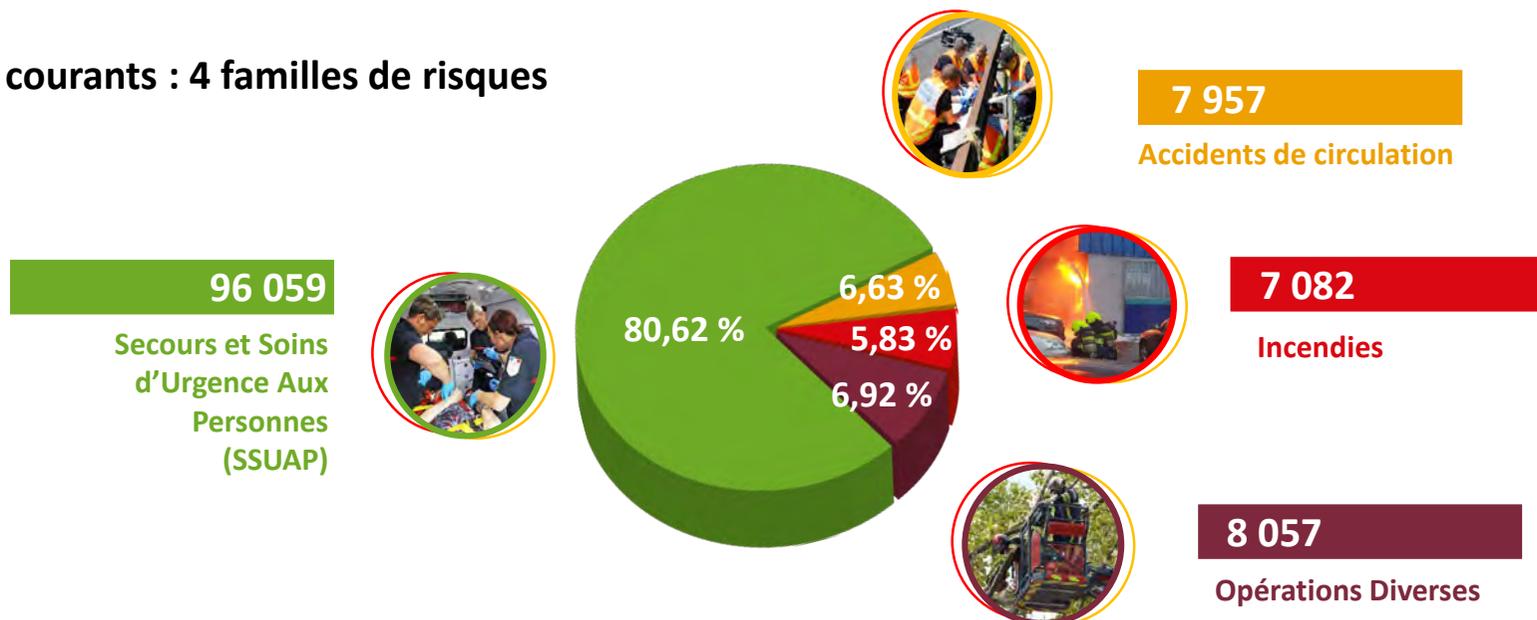


Spécialités aquatiques-
**Bateaux, sauveteurs de
surface, plongeurs**



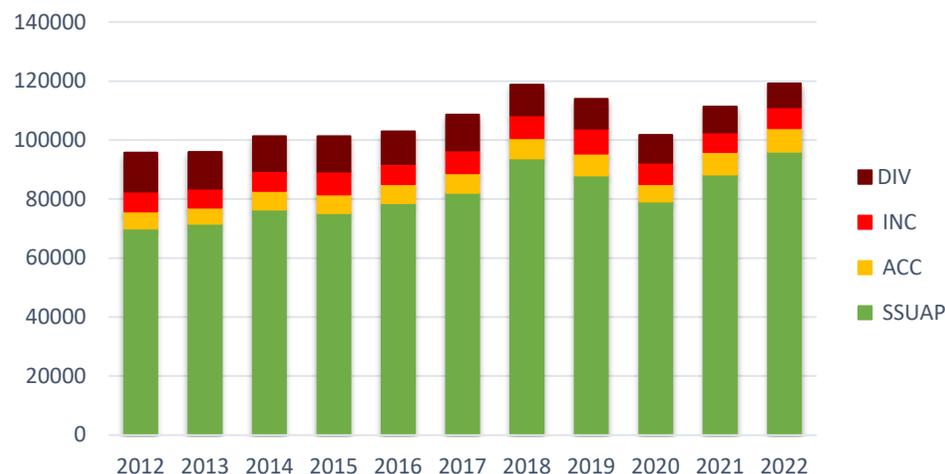
Une réponse du quotidien à l'exceptionnel : les risques courants, les risques complexes et les effets potentiels des menaces

Les risques courants : 4 familles de risques



Nombre d'interventions – Année 2022

Répartition des interventions par familles de sinistres



Répartition de la charge opérationnelle par typologie d'opération

| Durée moyenne des opérations de secours en hommes.heure*/intervention | Département du Rhône | Métropole de Lyon | Moyenne |
|---|----------------------|-------------------|-------------|
| Secours et Soins d'Urgence Aux Personnes | 5.87 | 3.90 | 4.36 |
| Accidents de circulation | 10.79 | 5.34 | 6.74 |
| Incendies | 14.78 | 8.94 | 10.24 |
| Opérations Diverses | 5.73 | 6.21 | 6.07 |
| Moyenne | 6.7 | 4.5 | 4.99 |

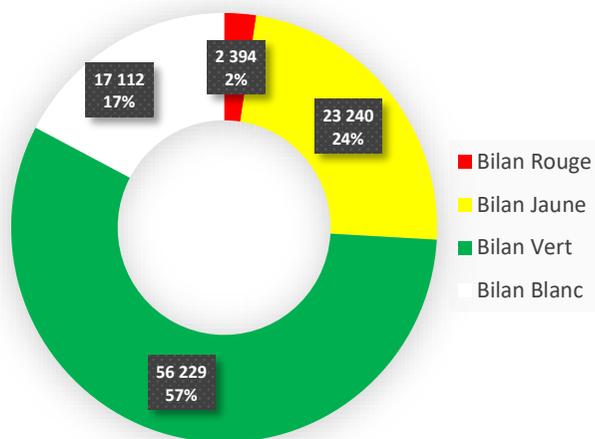
*Les interventions des services d'incendie et de secours sont déclinées en termes de sollicitation des effectifs : durée en hommes.heures / intervention.

Exemple de lecture : Une intervention de SSUAP mobilise en moyenne 3 sapeurs-pompiers pendant 1h27 soit une durée de 4,36 hommes.heure / intervention.

➤ **Secours et soins d'urgence aux personnes – 81%* des interventions :**

Près de **100 000 personnes** sont prises en charge par les sapeurs-pompiers du SDMIS en moyenne tous les ans

Nombre de victimes prises en charge par les sapeurs-pompiers en fonction du bilan émis – Données 2022



Quelques chiffres clés :

- La volumétrie des victimes **non-évacuées** représente **23%** du total de victimes prises en charge, tous bilans confondus.
- **9% des personnes âgées** de 60 ans et plus sont prises en charge annuellement par le SDMIS.

Permettre la prise en charge des victimes à forte corpulence (lots bariatriques) :
2 kits semi-bariatriques ont été affectés. Ces kits permettent la prise en charge de victimes corpulentes dans la limite des capacités de la table des VSAV (200 kg).



Renforcer la sécurité des sapeurs-pompiers lors du transport de détenus : doter les sapeurs-pompiers, assurant cette mission, du même niveau d'équipement de protection balistique que les personnels accompagnants :

Actuellement, sur un total de 60 équipement de protection balistique (EPB) dont dispose le SDMIS, 12 sont répartis ainsi :

- 4 à la maison d'arrêt de Corbas
- 4 à la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône
- 4 à l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Meyzieu



Bilan Rouge : bilan d'extrême urgence et justifiant la présence d'une équipe médicale en renfort

Bilan Jaune : bilan avec demande d'avis médical

Bilan Vert : bilan avec ou sans demande d'avis médical

Bilan Blanc : aucune notion de gravité

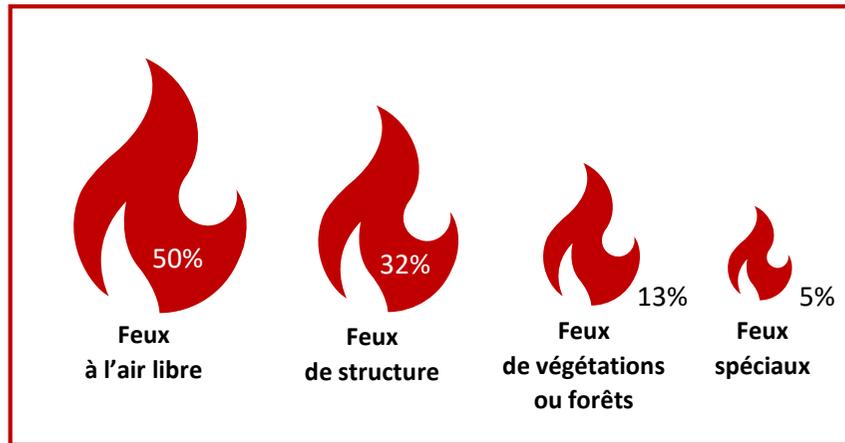


Face à l'augmentation des interventions SSUAP, un recentrage sur les missions d'urgence est nécessaire. Il a été constaté en 2022 :

- **1 591** interventions téléalarmes,
- **509** interventions pour accident de la voie publique via un déclenchement de type e-call.

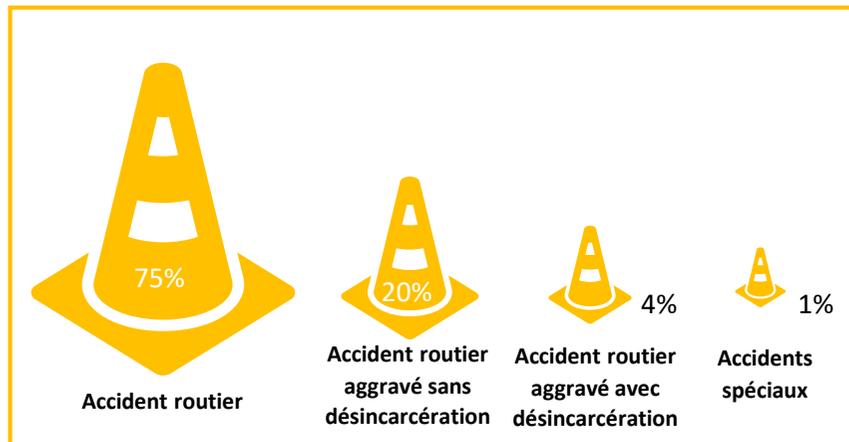
Il est important de noter une **diminution de 21% des interventions** pour Carences Ambulancières entre 2018 et 2022.

➤ **Incendie – 6%* des interventions :**

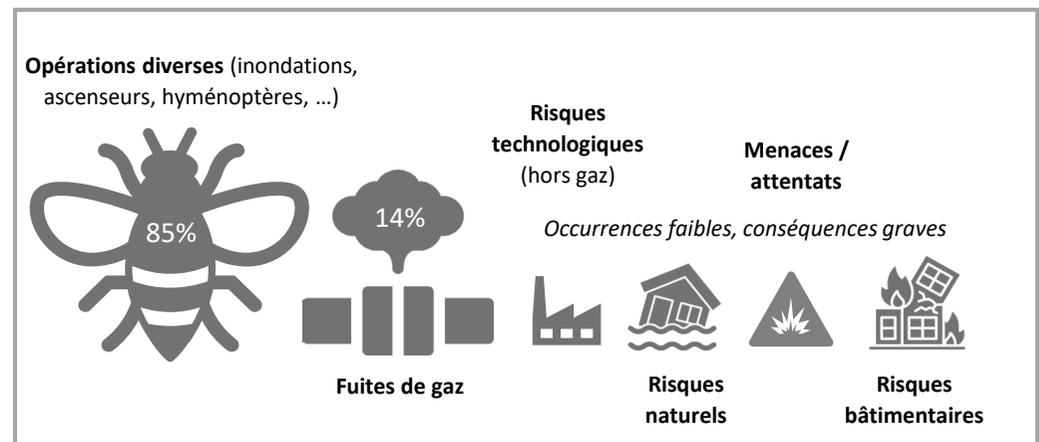


En croissance, du fait du réchauffement climatique et des développements démographiques sur le territoire, les incendies se caractérisent également par leurs phénomènes de saisonnalité.

➤ **Accidents de la circulation – 7%* des interventions :**



➤ **Opérations Diverses – 7%* des interventions :**

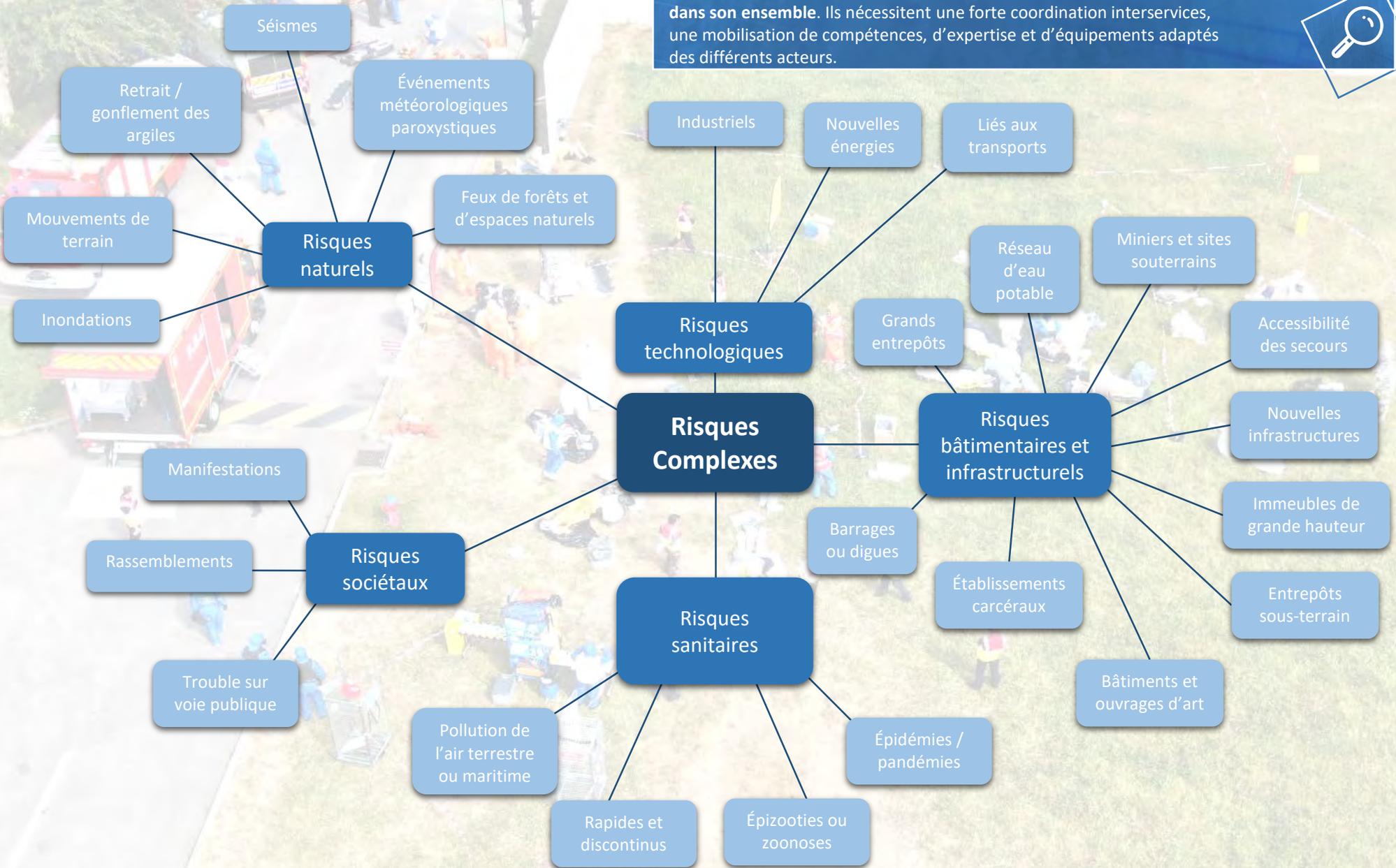


Une pluralité des risques complexes et menaces présents dans le Rhône



Les risques complexes

Les risques complexes se distinguent des risques courants et se caractérisent par une **faible voire très faible occurrence** associée à une **gravité forte en termes d'effets sur les personnes, les biens et l'environnement d'un point de vue de la société prise dans son ensemble**. Ils nécessitent une forte coordination interservices, une mobilisation de compétences, d'expertise et d'équipements adaptés des différents acteurs.



Les risques naturels



6 Bassins versants autour du Rhône et de la Saône

41 000 Habitants exposés aux crues d'intensité moyenne*

**Événement ayant 1 chance sur 100 à 300 de se produire ou d'être dépassé chaque année. Il correspond à l'aléa de référence des PPRNi.*



2,5%

De la superficie du territoire rhodanien soumis à une forte susceptibilité aux glissements de terrain



91 km²

De superficie classée en aléa moyen retrait-gonflement des argiles



13

Communes en zone de sismicité modérée*

**Zone 3 du zonage sismique de la France, correspond à un aléa modéré*



1700

Appels auprès du CTA-CODIS du 16 au 17 septembre 2015 suite à un épisode de vents violents



400

Opérations de secours simultanées le 14 janvier 2009 pour un épisode de pluies verglaçantes

1000

Interventions du SDMIS pour des feux de végétation suite à la canicule du 1^{er} au 15 août 2003

277 828

Hectares de formations végétales et forestières



97%

Des forêts du Rhône sont privées

➤ Les risques technologiques



Exercice NRBC-E

3 066

Installations Classées
Protection pour
l'Environnement
dont

43

sites SEVESO

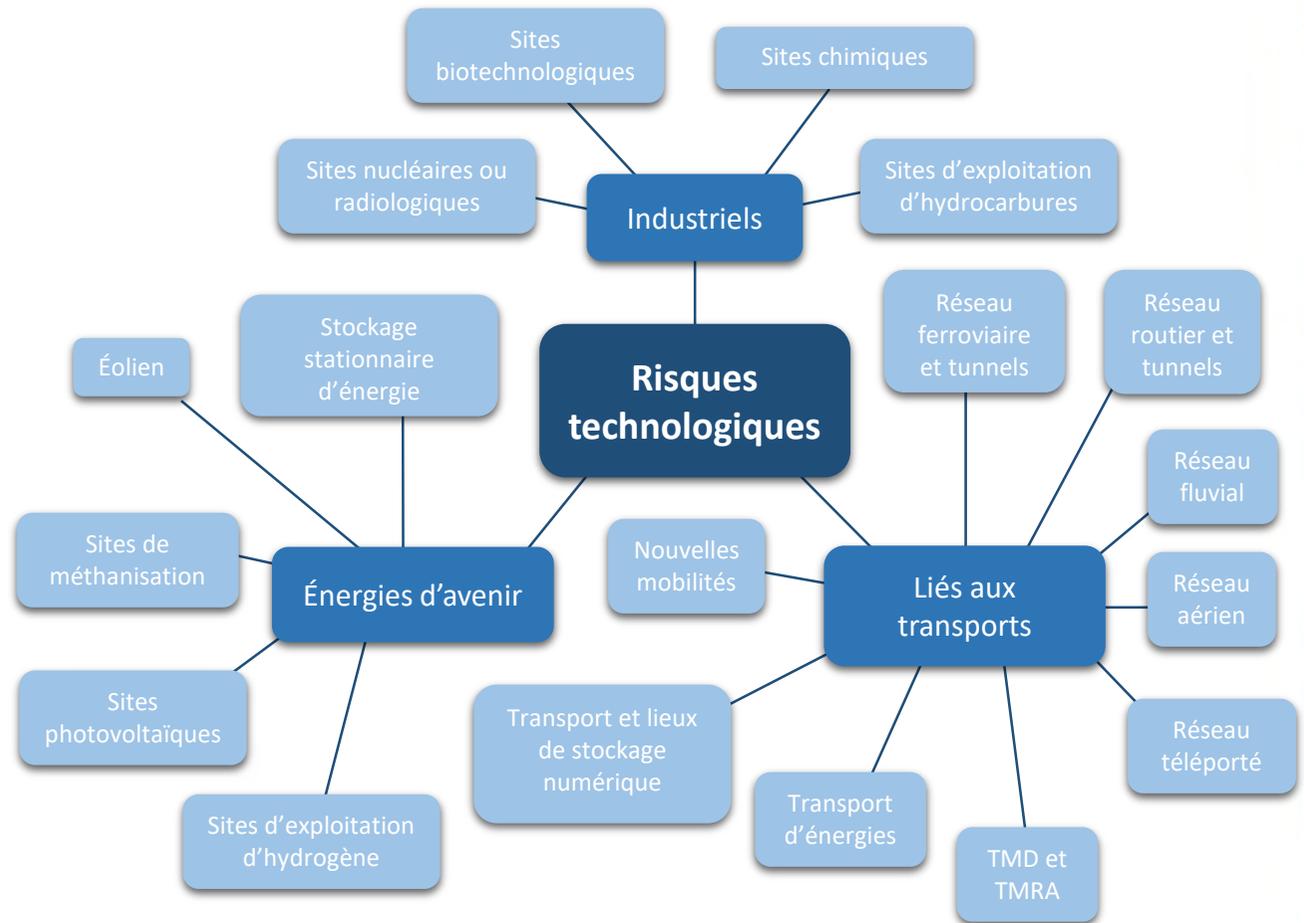


459 km

De voies ferrées

4

Éoliennes installées au parc
éolien du beaujolais vert
pour une capacité de 12
MW



➤ Les risques bâtimentaires et infrastructures

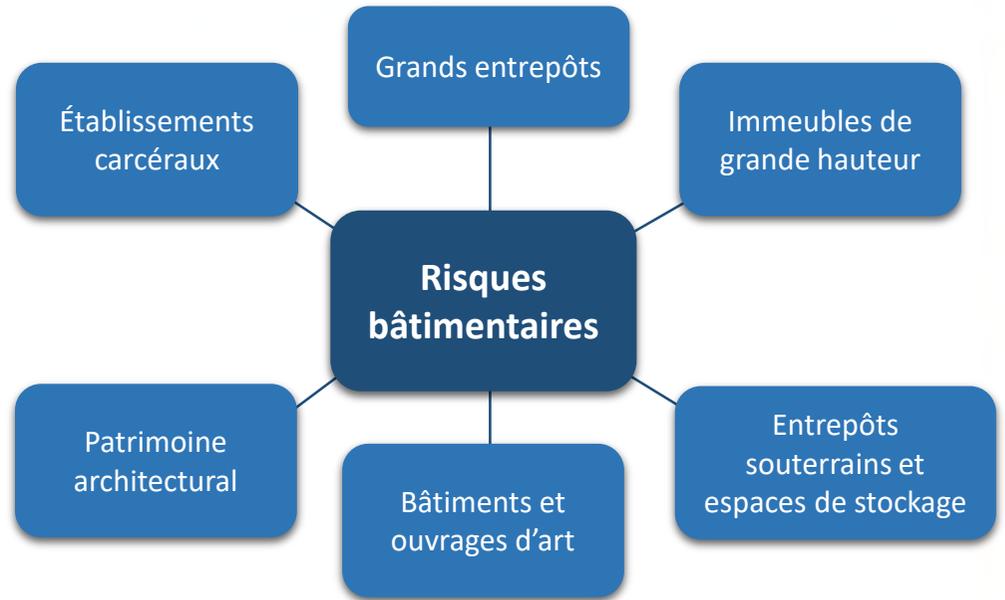
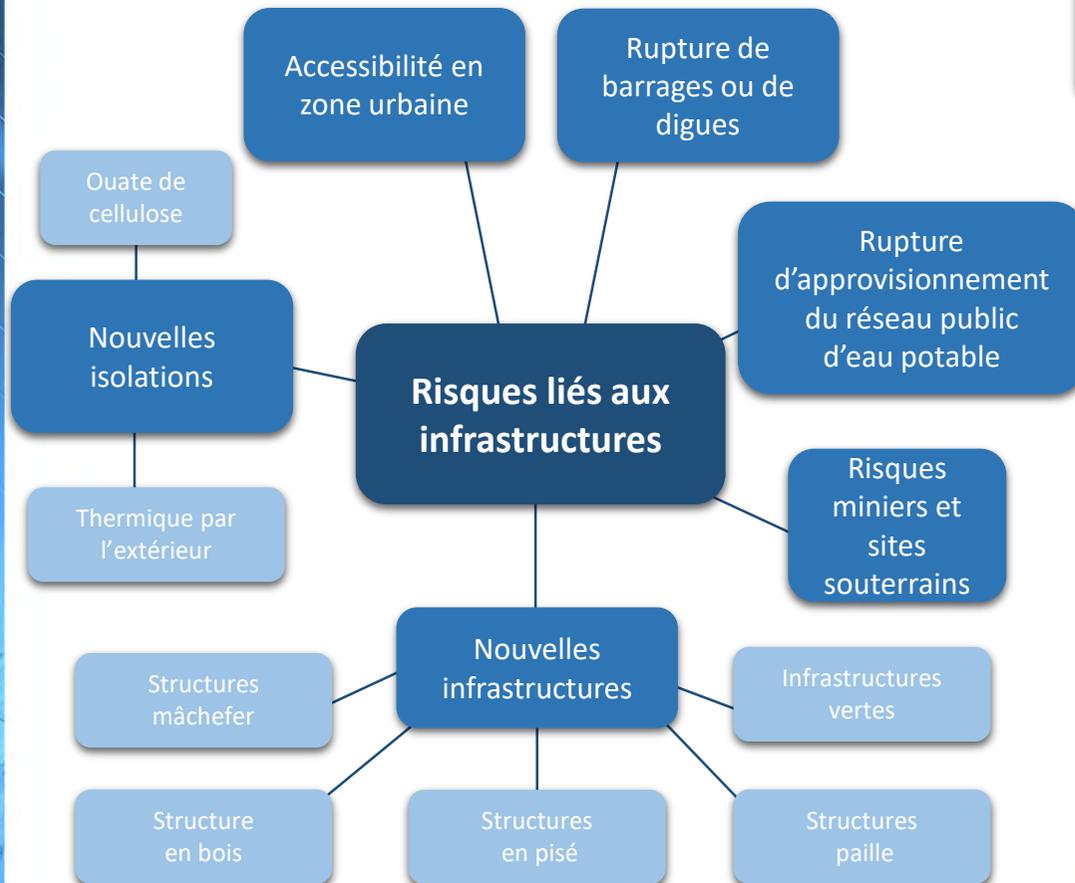
5 360
Établissements
Recevant du Public



19
Immeubles de Grande
Hauteur

60 km

De galeries souterraines réparties sous les collines de
Fourvière, Croix Rousse et l'Ouest Lyonnais



Feu d'entrepôt sur la commune de Corbas – 2021

➤ Les risques sanitaires



Dispositif de vaccination et de dépistage du COVID-19 mis en place par le SDMIS - 2021



Panache de fumées issu d'un feu d'entrepôt – Villefranche - 2021

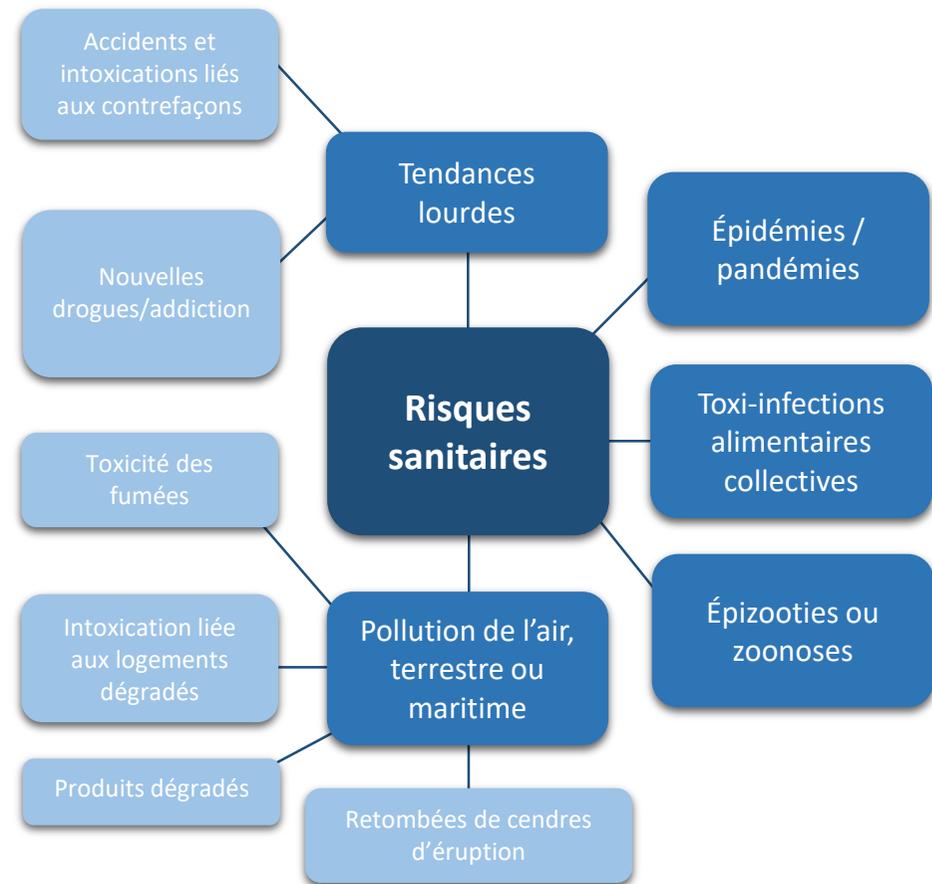


579 149

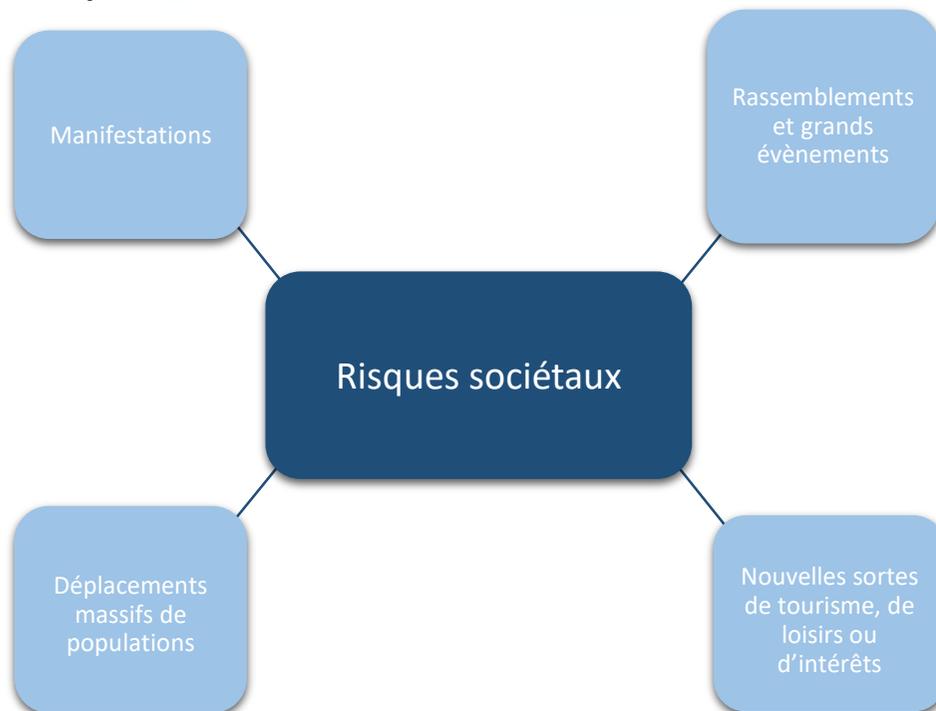
Vaccinations COVID-19 effectuées par les personnels du SDMIS durant la pandémie (2021)

59 683

Prélèvements nasopharyngés réalisés par les personnels du SDMIS durant la pandémie (2021)



➤ Les risques sociétaux



Manifestation contre la réforme des retraites place Bellecour à Lyon - 2023



Groupama Stadium – Coupe du monde de rugby 2023 – 58 883 places



2 millions

de visiteurs à la Fête des lumières en moyenne chaque année

280 000 spectateurs

à la coupe du monde de rugby 2023 – 5 matchs à Lyon

170 000 spectateurs

à la Coupe du monde féminine de football 2019 – 3 matchs à Lyon

Près de 20 000 manifestants à Lyon

Lors de la 3^{ème} journée de mobilisation contre la réforme des retraites en 2023

Les effets potentiels des menaces

Une menace est un acte intentionnel ou une action délibérée conçue par des individus ou des groupes à des fins malveillantes : volonté de causer des dommages, des perturbations ou des conséquences négatives pour la vie, la santé, les biens ou l'environnement.

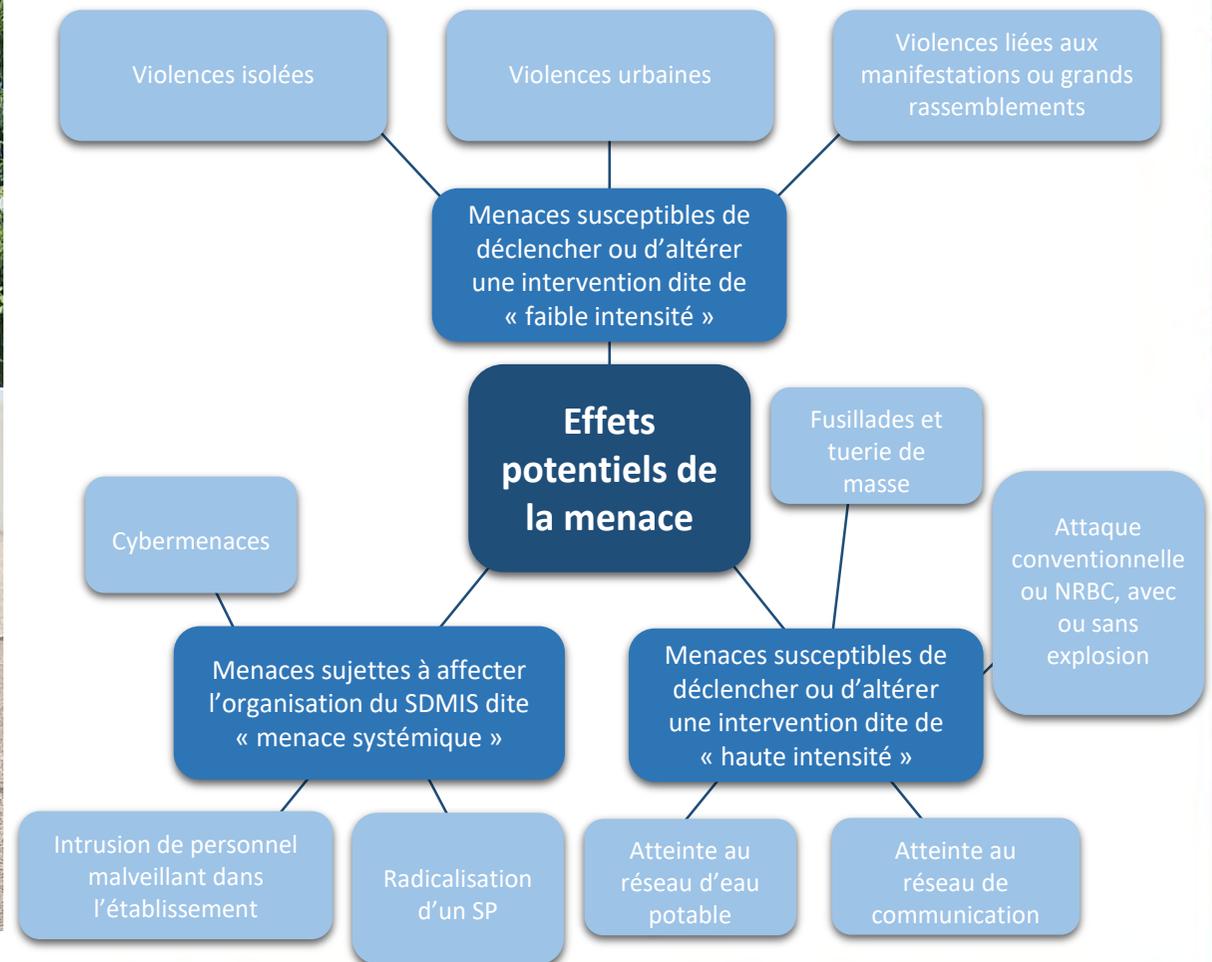


Exercice tuerie de masse au Groupama Stadium - 2023

Optimiser et pérenniser la mise en œuvre des dotations de l'État pour faire face à la menace :

Le Véhicule de Détection Identification et Prélèvement - VDIP est un des moyens de dotation de l'État. Il permet de détecter des substances NRBC directement sur le produit ou par prélèvement en moins d'une heure.

Il assure en moyenne plus de 16 interventions annuelles depuis 2017.

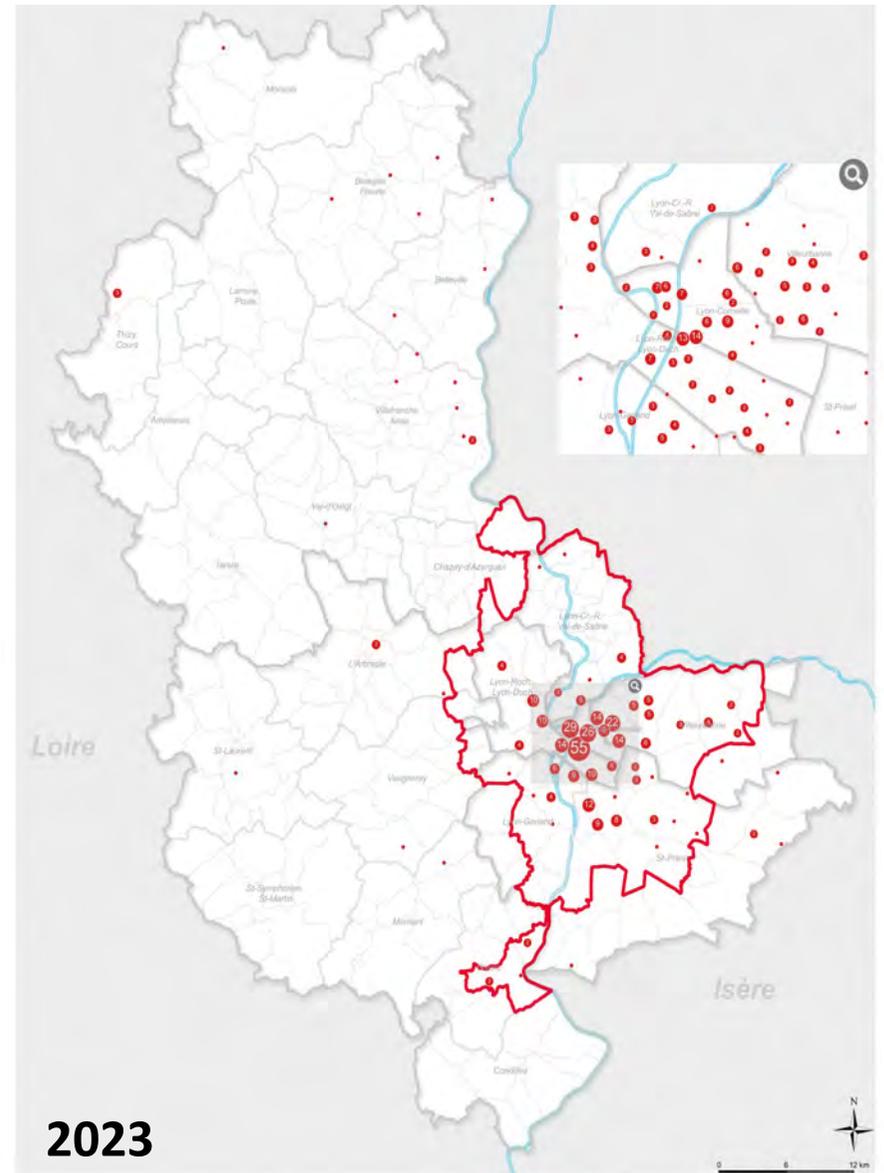
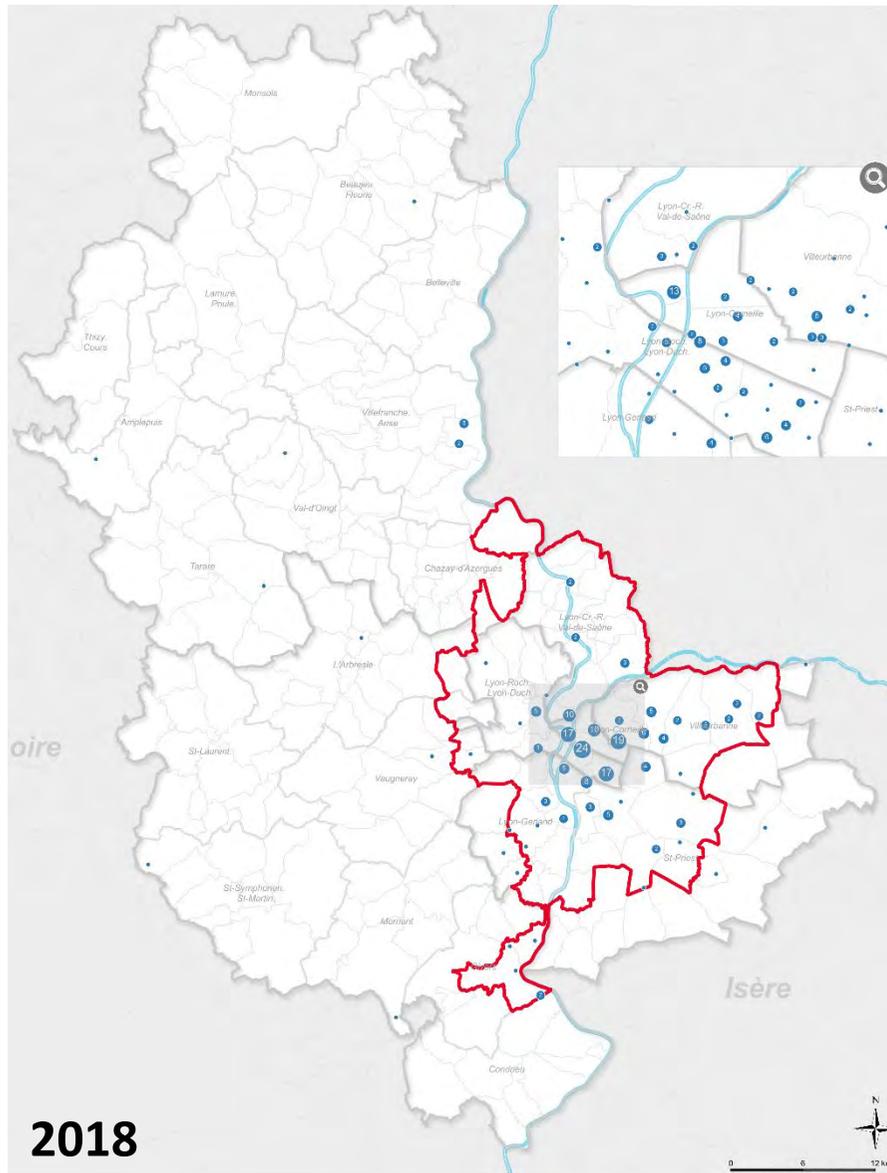


Évolution de 2018 à 2023 des interventions pour plaies par armes à feu ou armes blanches

- Ces interventions ont évolué de 210 en 2018 à 373 en 2023
- Elles soulèvent l'importance de qualifier la menace (directe ou indirecte) et d'apporter une réponse interservices selon le principe du « menant – concourant »

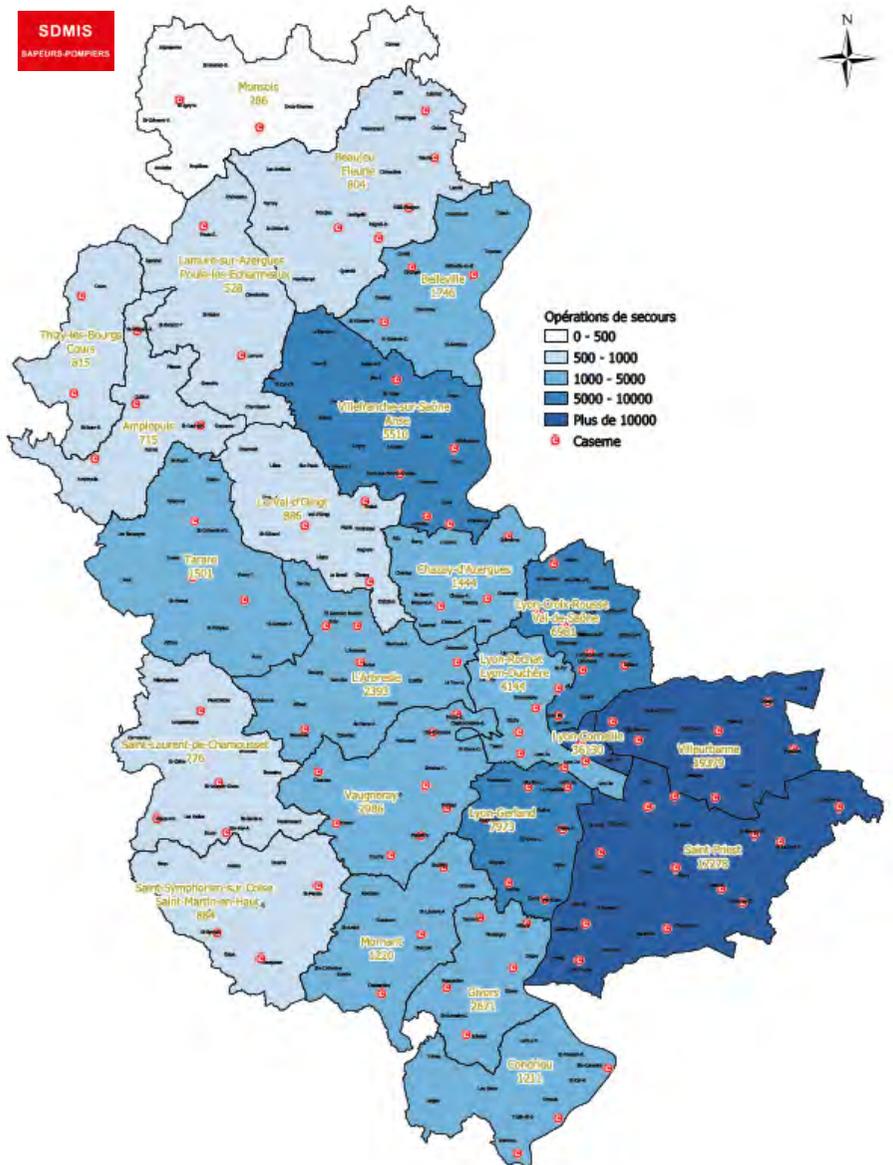


- Bien qu'essentiellement localisées en centre-ville, elles se diffusent à l'ensemble du territoire
- Le SDMIS veille à la sécurité des intervenants avant, pendant et après l'intervention



La capacité de réponse du SDMIS à travers des indicateurs de contexte, de couverture et de réponse opérationnelle

Une réponse opérationnelle dimensionnante auprès des territoires



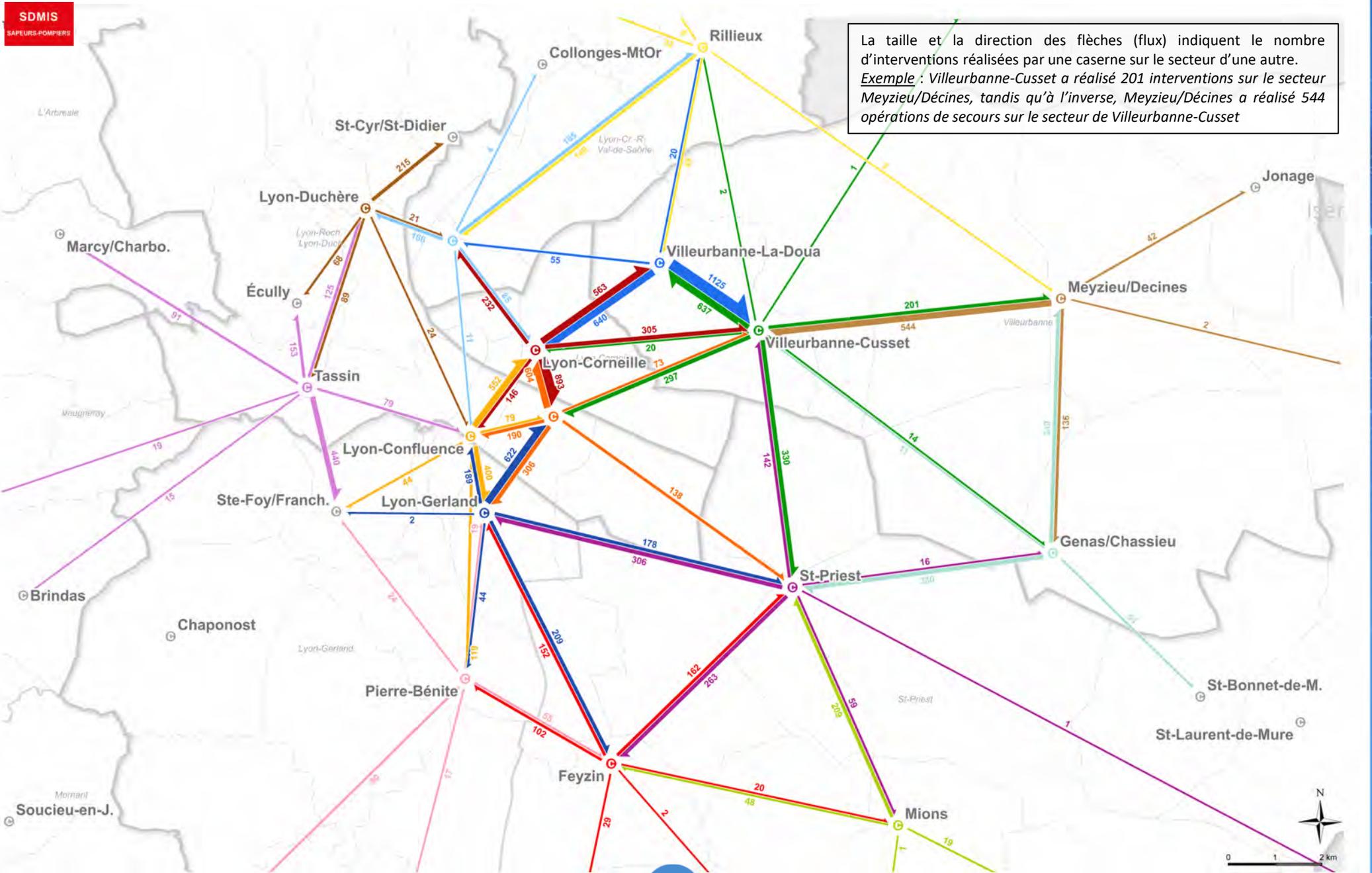
Face à la hausse de la sollicitation opérationnelle ces dernières années, divers phénomènes surviennent :

- **Secteurs ruraux** : difficultés d'armement en journée de semaine
- **Secteurs urbains** : sur-sollicitation de certains secteurs de 1^{er} appel, en particulier sur la couronne Est

Conséquence directe :

- Hausse des interventions réalisées par les casernes sur leurs secteurs de 2^{ème} et 3^{ème} appel, induisant une augmentation du délai de transit

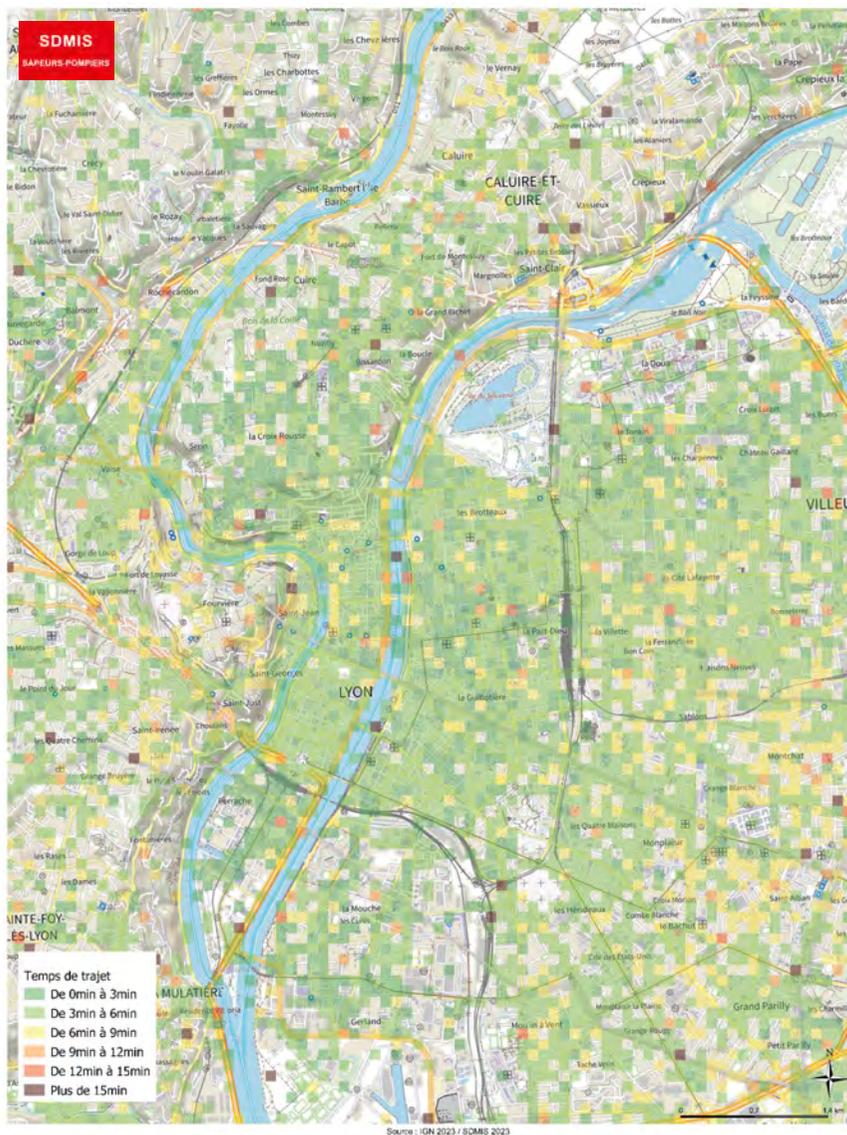
Flux opérationnels inter-casernes hors secteurs de premier appel Focus sur l'agglomération lyonnaise (données 2023)



Évolution de 2015 à 2022 des temps de trajet moyen sur le secteur du centre ville de Lyon



2015



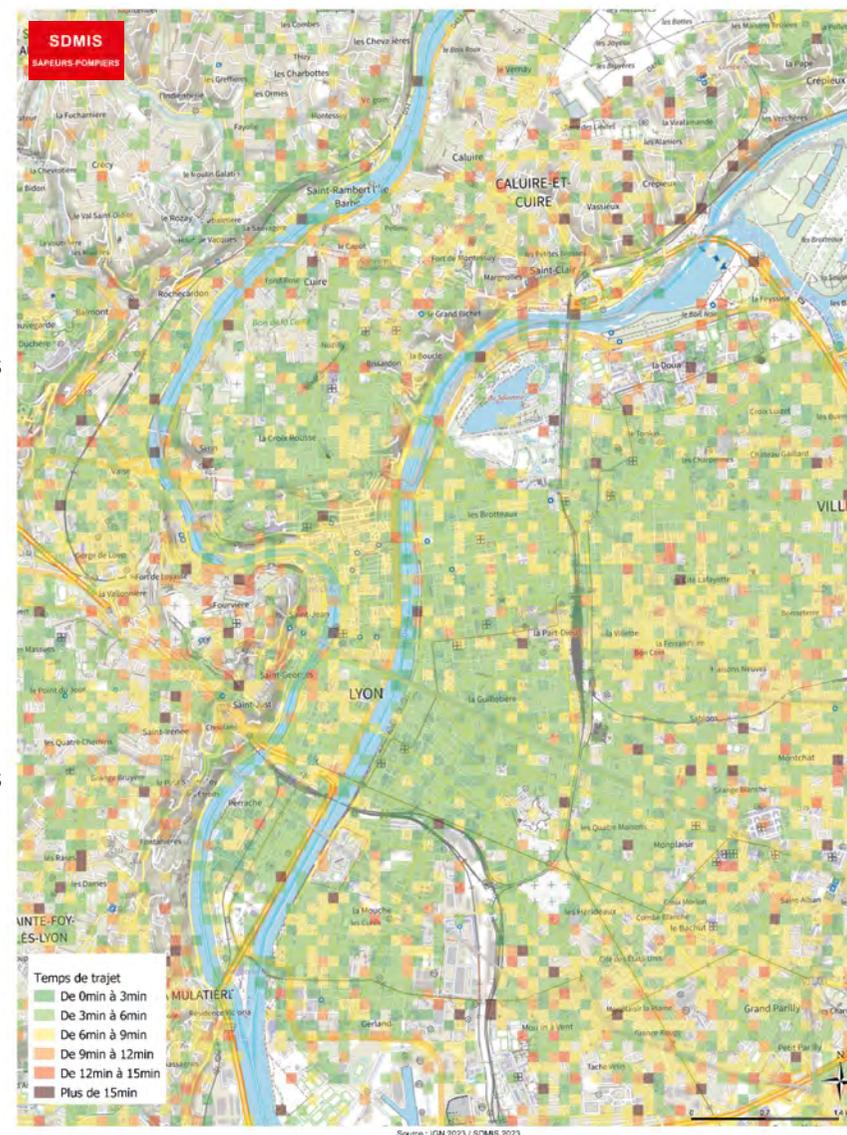
2 minutes

d'augmentation du temps
moyen de trajet d'arrivée



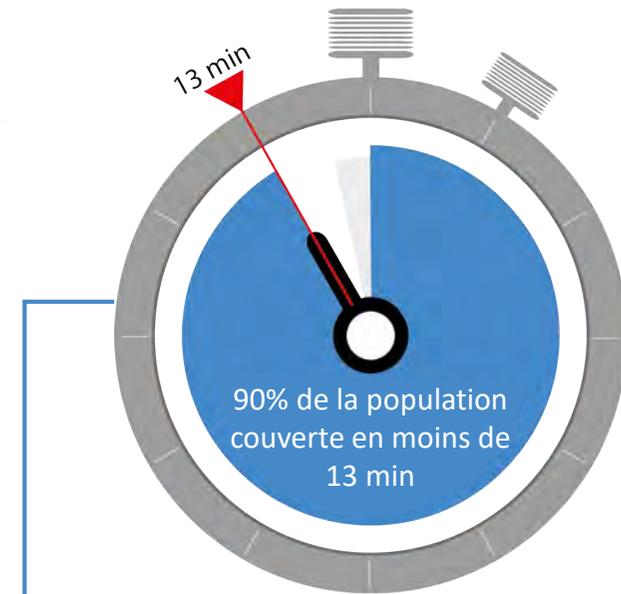
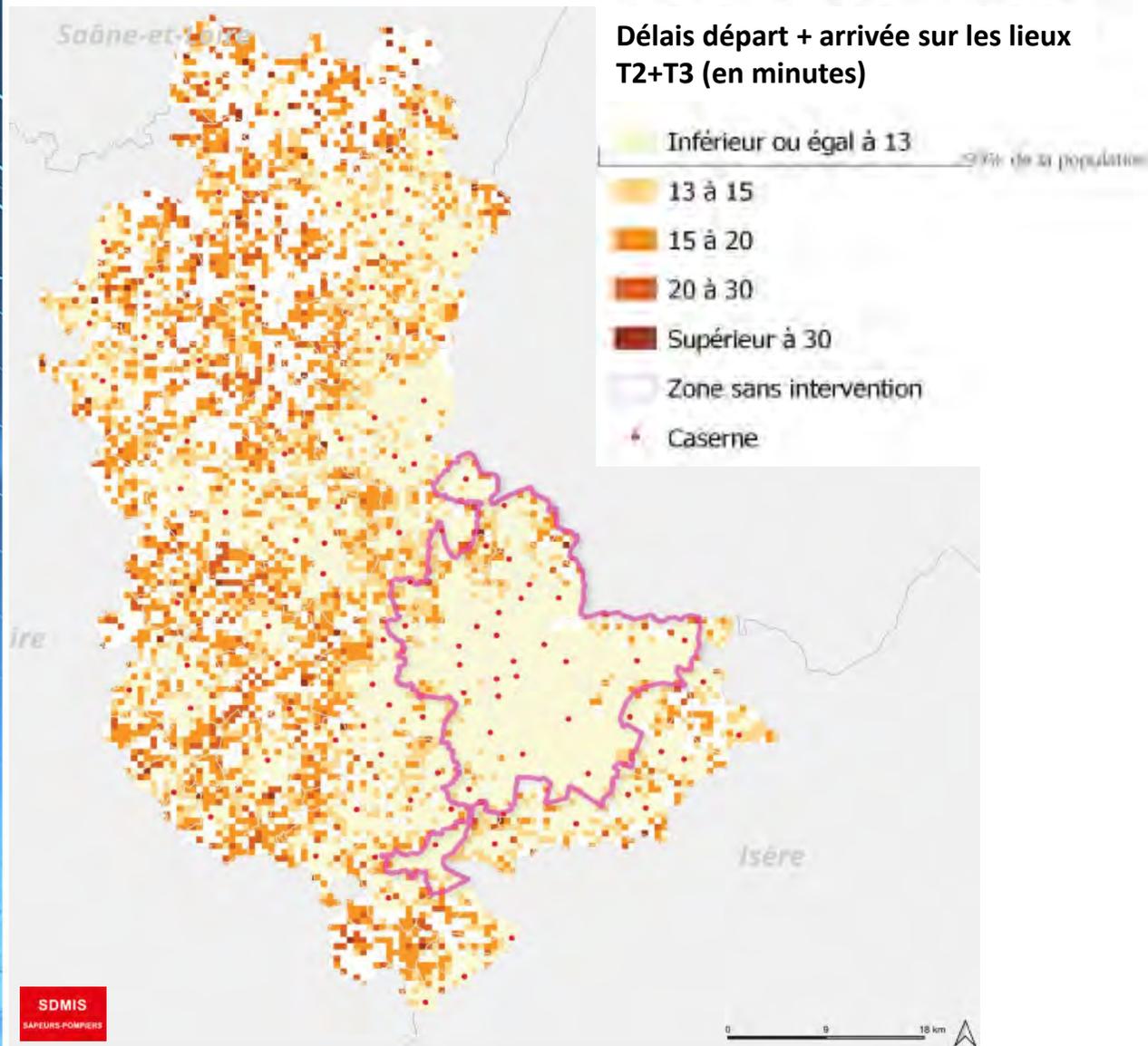
A l'échelle nationale :
1 minute 34
d'augmentation du temps
moyen de trajet d'arrivée
de 2017 à 2022

2022



Délais moyens d'intervention, du départ de la caserne à l'arrivée sur les lieux

Données de 2017 à 2022



- Opérations **SSUAP** : 13 minutes
- **Accidents de circulation** : 13 minutes
- Opérations **Incendie** : 15 minutes
- **Opérations Diverses** : 16 minutes

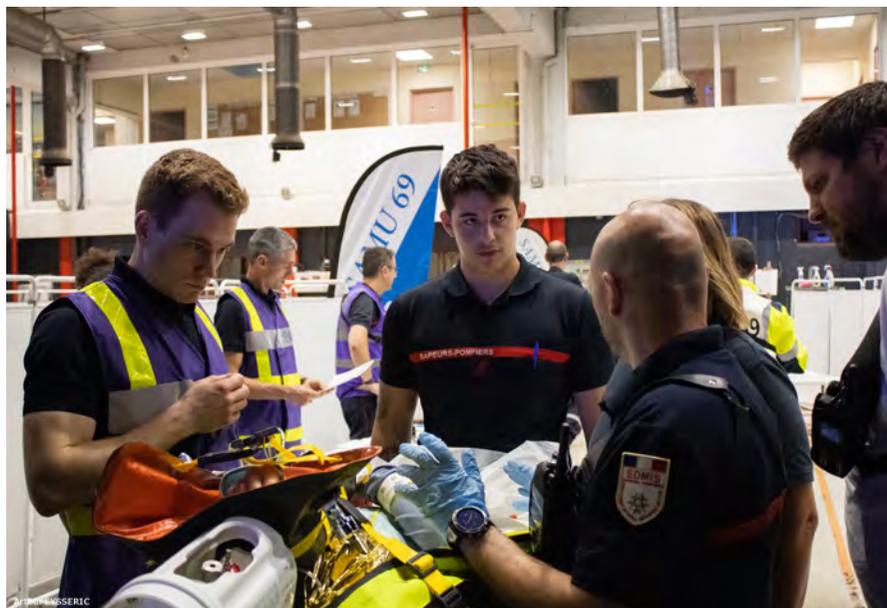
90% de la population du Rhône est couverte en moins de **13 minutes**, toutes interventions confondues. Les délais peuvent varier selon la nature du sinistre, la technicité de la réponse opérationnelle et l'engin sollicité pour remplir la mission.

➤ L'Humain au cœur du dispositif : un système de sécurité civile fondé sur la complémentarité entre SPP et SPV

Sapeurs-pompiers professionnels

Expertise métier et présence en garde postée.

Adaptation de la présence opérationnelle sur les densités urbaines au besoin.



Sapeurs-pompiers volontaires

Besoins de pérenniser le fonctionnement du volontariat.

Deux profils identifiés :

- **Zone rurale** : plus faible disponibilité en journée de semaine du fait des flux pendulaires journaliers.
- **Zone urbaine** : population majoritairement jeune / étudiante, avec des difficultés de pérennisation de l'engagement.

Un objectif de **couverture opérationnelle étendue et équilibrée** s'appuyant sur la complémentarité SPP et SPV :

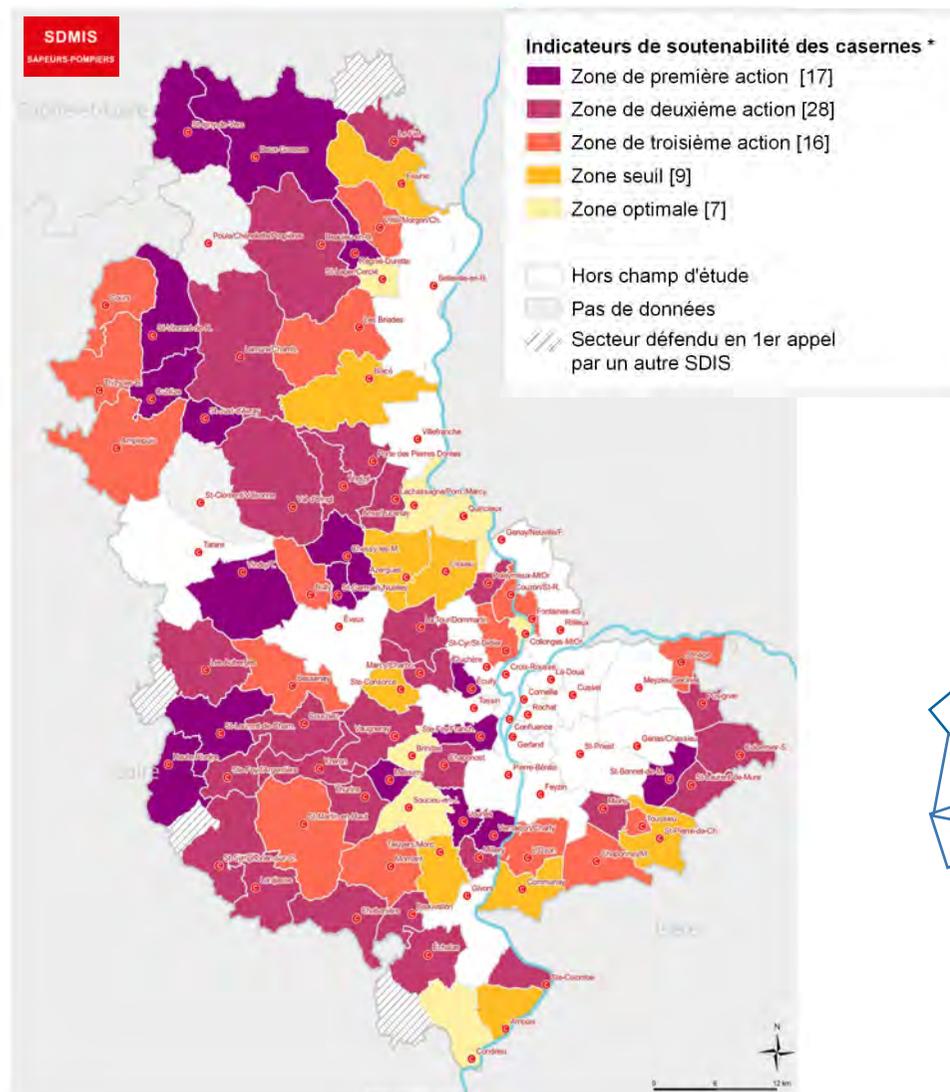
- Pérennisation des engagements SPV et leur montée en compétences,
- Identification de profils spécifiques pouvant renforcer les connaissances techniques des SPP en opérationnel,
- Partage d'expériences, connaissances territoriales et problématiques rurales, qui diffèrent des opérations urbaines.

Poursuivre la complémentarité SPP – SPV :

- Depuis le SACR 2017, le SDMIS a mis en place l'engagement différencié/personnalisé. Il a permis l'augmentation des effectifs SPV (+115% de 2017 à 2022) tandis que la moyenne nationale est en baisse.
- Augmentation de 6,2% des effectifs féminins entre fin 2017 (17,4%) et fin 2020 (23,6%)
- Les sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers ont permis le recrutement de SPV à hauteur de 30% des effectifs engagés en 2022



Focus sur les casernes 100% SPV : des axes de travail pour soutenir et pérenniser le volontariat



Carte de synthèse des potentiels de soutenabilité

Indicateurs pour prioriser les actions au sein des casernes SPV :

- Volumétrie des effectifs
- Féminisation des effectifs
- Adoption de l'engagement différencié (emplois uniquement SUAP)
- Répartition des grades au sein des effectifs
- Volumétrie des disponibilités
- Évolution des disponibilités entre 2021 et 2022
- Nombre de SPV inactifs (en suspension)
- Équilibre entre les engagements et désengagements des SPV
- Taux de chefs d'agrès tout engin (CATTE)
- Taux de réponse opérationnelle en secteur de 1er appel



Chiffres clés :

Durée moyenne d'engagement :

- 5 à 10 ans en secteur rural – effectif en baisse
- 3 à 5 ans en secteur urbain – effectif en hausse

Conséquences :

- Fort impact sur la capacité de couverture opérationnelle de certains secteurs

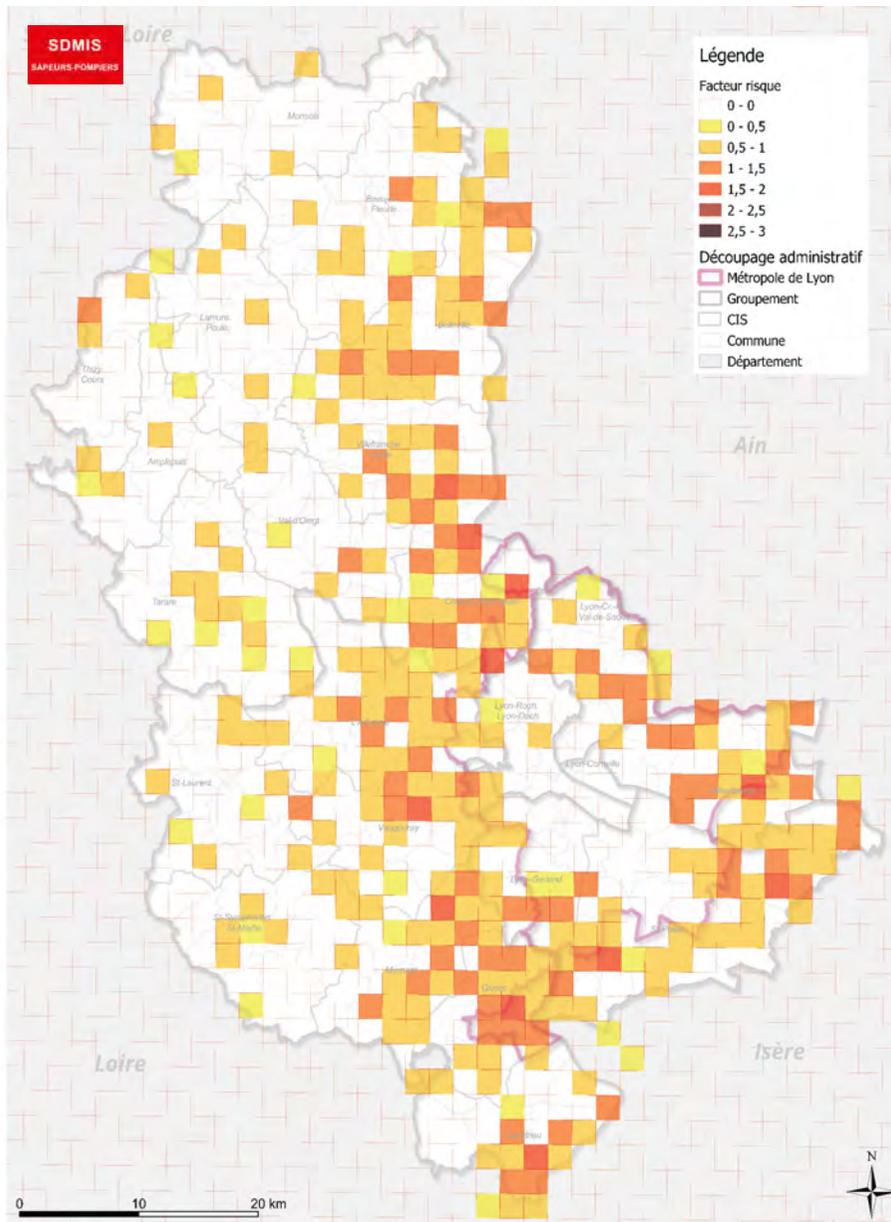
*Soutenabilité = développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Une diversité de spécialités au sein du SDMIS



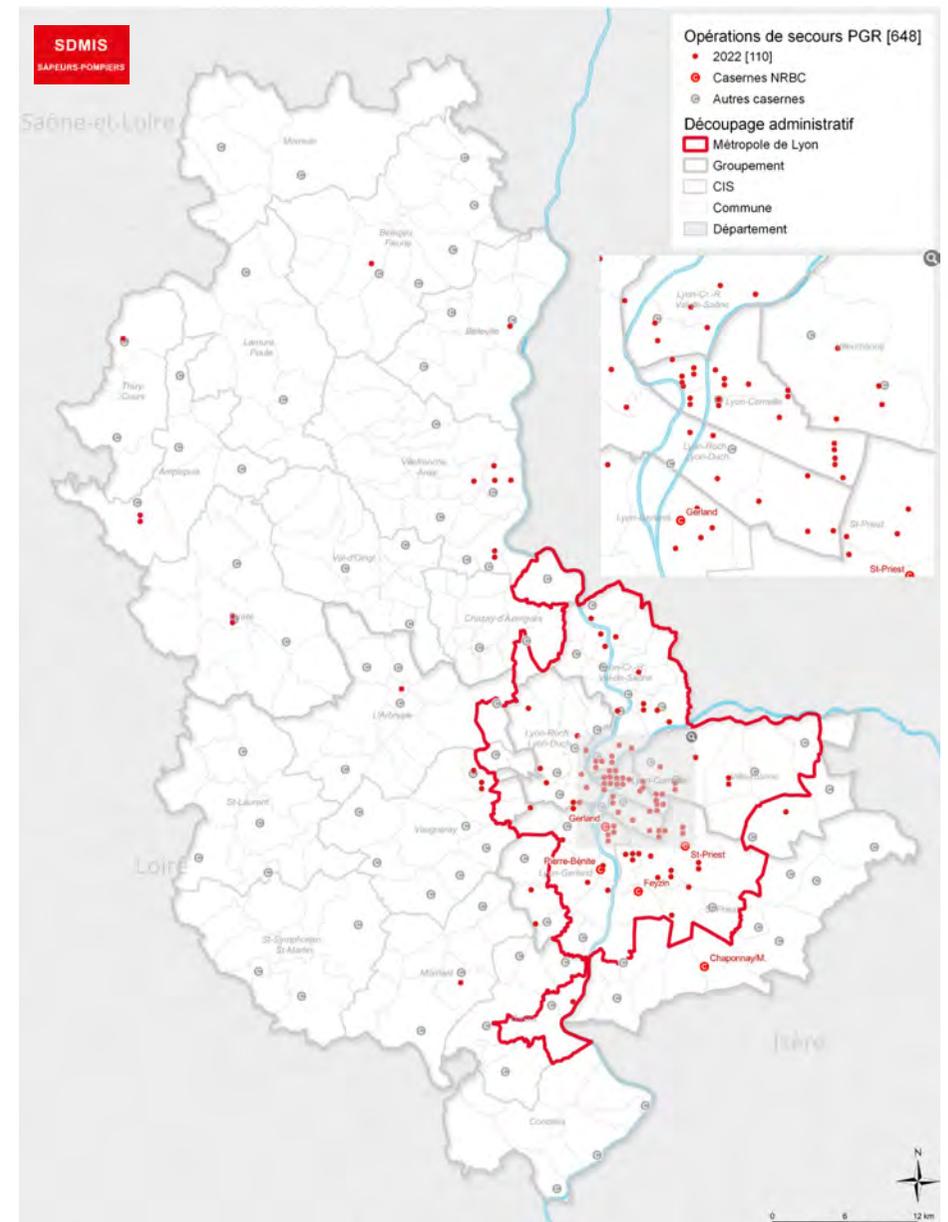
La sollicitation opérationnelle aux situations complexes et aux effets de la menace

Feux de Forêts et d'Espaces Naturels



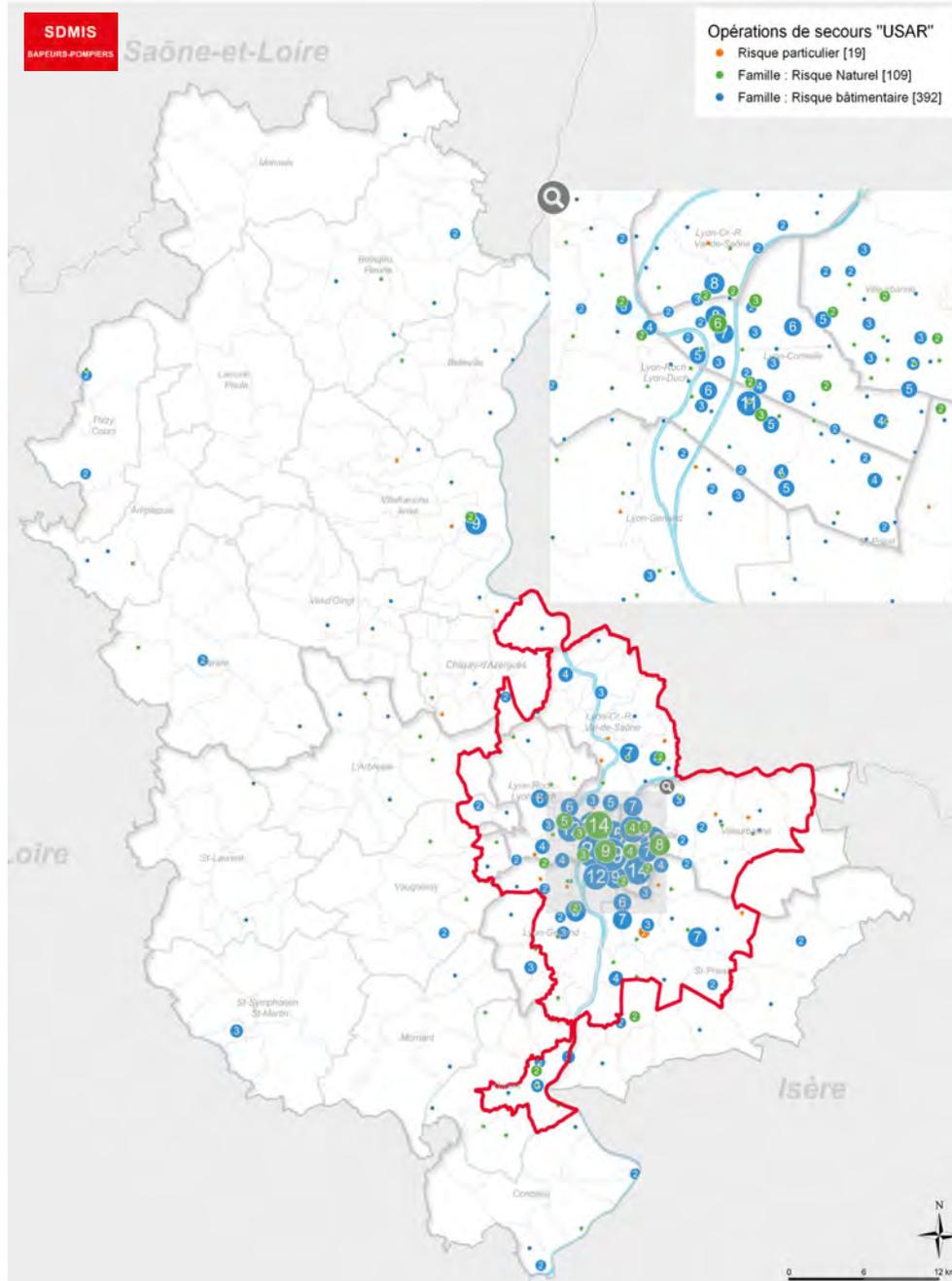
Occurrence des interventions pour feu de végétation - données de 2018 à 2022

Risque Nucléaire Radiologique Biologique Chimique et Explosif



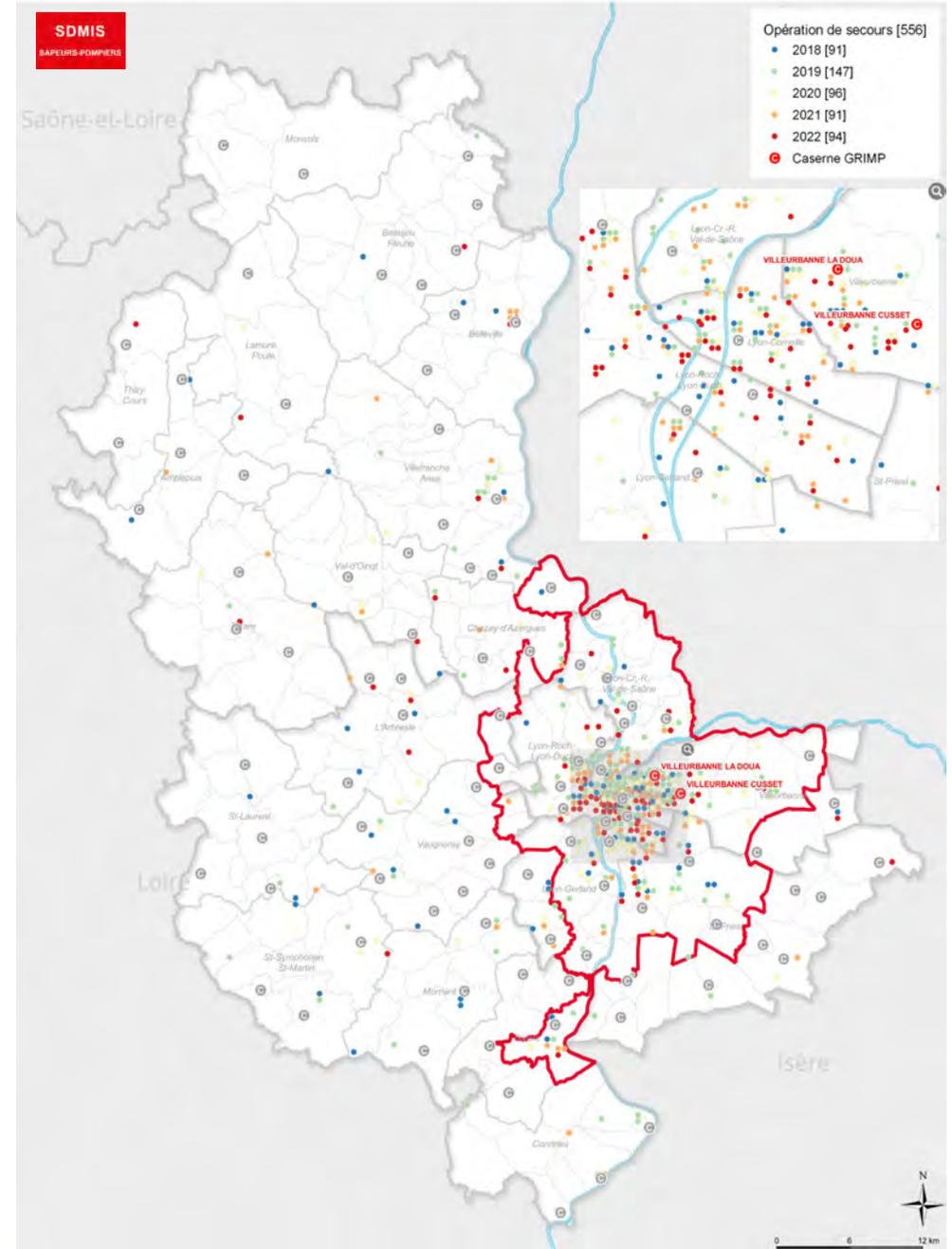
Localisation des opérations de secours pour procédure gaz renforcée - 2022

Unité de Sauvetage d'Appui et de Recherche



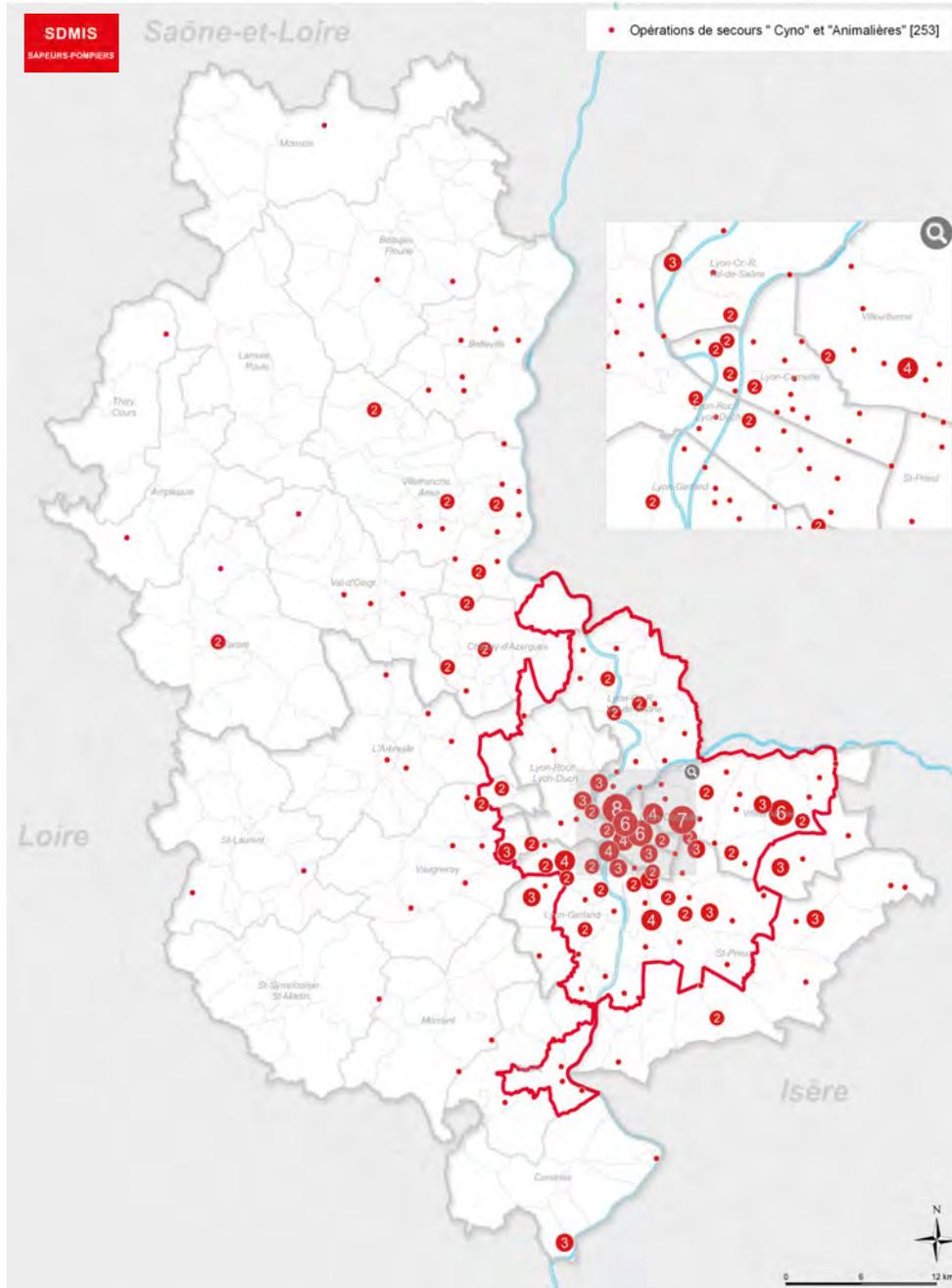
Localisation des opérations de secours par famille de risque - 2018-2022

Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux



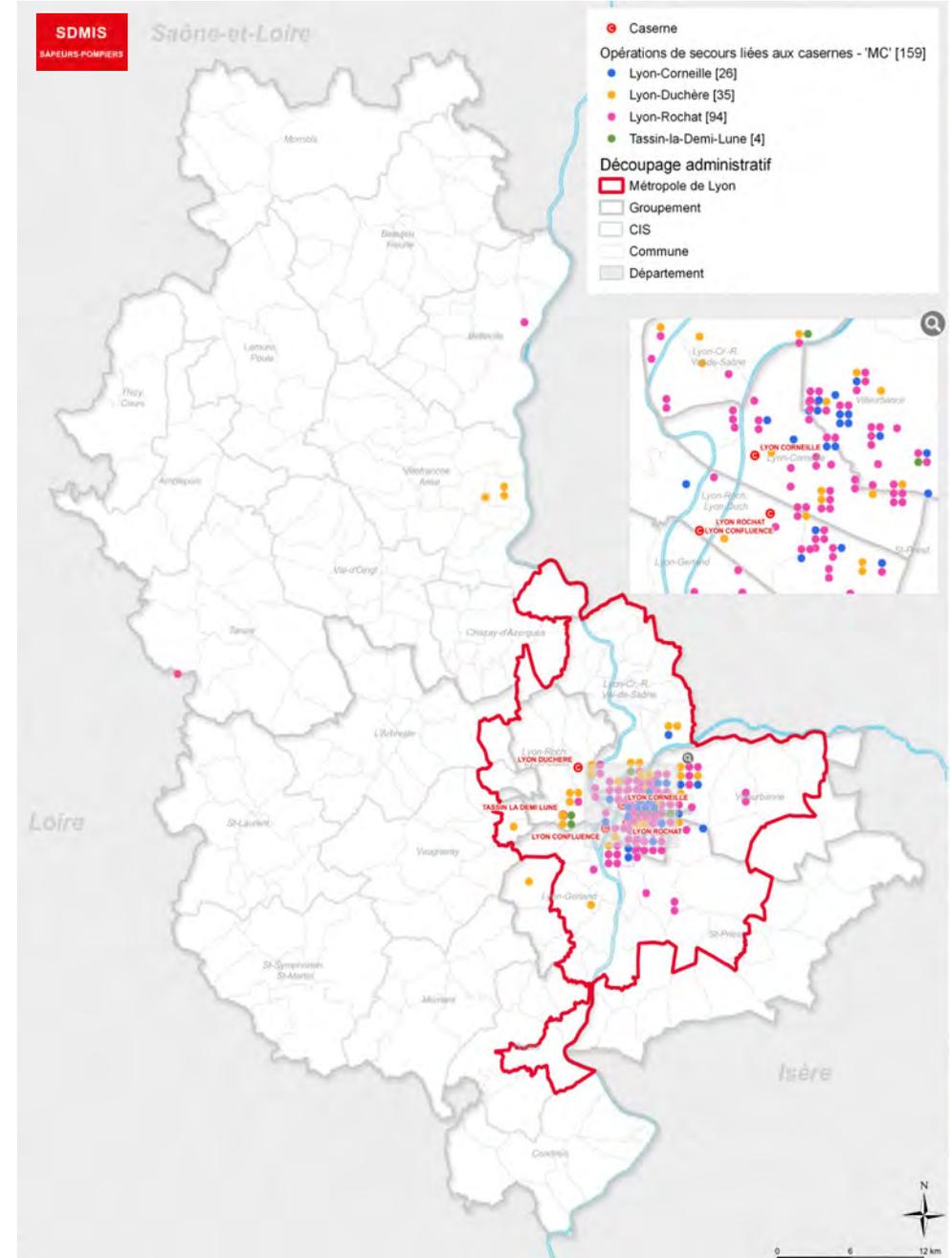
Localisation des opérations de secours du GRIMP - 2018-2022

Cynotechnie et Réponse Animalière



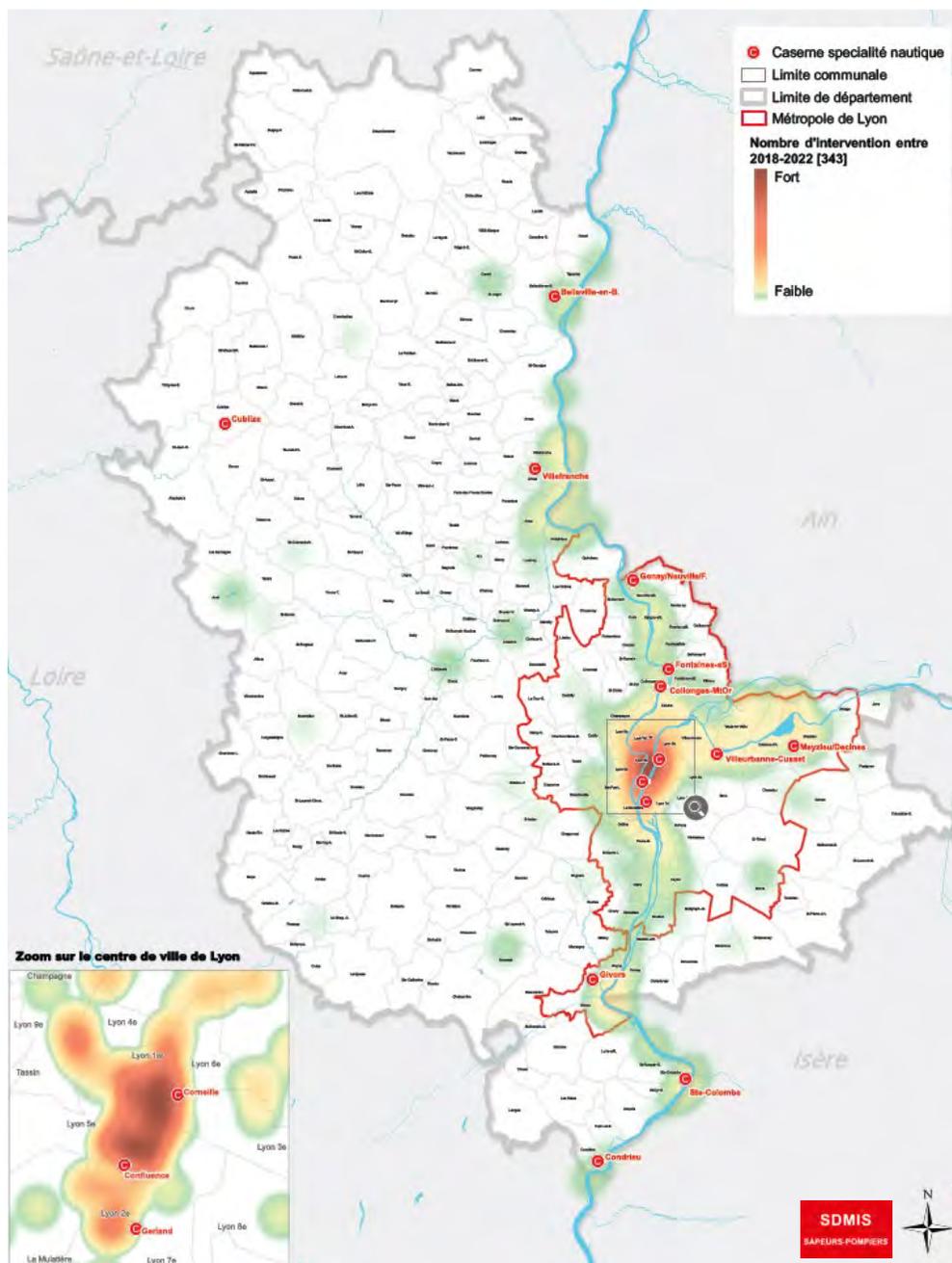
Localisation des opérations de secours cyno et animalières - 2022

Milieu Confiné



Localisation des opérations de secours des casernes Rochat, Duchère, Tassin et Corneille - 2018-2022

Aquatique



Géolocalisation de l'ensemble des activités nautiques sur la période 2018-2022

Système d'Information et de Communication - SIC

3 grandes missions

La conception – l'opérationnel – la formation

13 interventions

Experts SIC entre 2019 et 2022

**60 opérateurs de
Salle Opérationnelle**

Et 16 chefs opérateurs

Conduite et Mise en Œuvre des Véhicules - CMOV

100%

Des opérations de secours font appel à la spécialité CMOV

Plus de 3100

Conducteurs formés sur plus de 1125 véhicules

256

Sessions de formations en 2022





Organiser la réponse graduée : permettre la mobilisation des secouristes, infirmiers de SP habilités à travailler sous protocoles de soins d'urgence et d'antalgie, médecins SP et SMUR. Le nombre de VSM (véhicules de secours médical) a augmenté, permettant d'améliorer la réponse des secours sur le territoire. Le parc dispose désormais d'un VSMTT.

Le parc matériel



183 Véhicules de Secours et d'assistance aux Victimes

- Missions : secours à personne
- Moyenne 2022 : 493 interventions / VSAV

24 Véhicules de Secours Médicaux - 1 Véhicule Action Primaire Santé

- Missions : secours et soins d'urgence aux personnes
- Moyenne 2022 : 72 interventions / VSM



202 Véhicules de lutte contre l'incendie et de secours routier dont 56 avec lot abordage secours routiers

- Missions : incendie urbain, industriel ou végétation

115 Véhicules d'opérations diverses et de présignalisation

- Missions : transport de lots d'interventions selon les besoins opérationnels, présignalisation d'une intervention



14 Moyens spéciaux

- Missions : émulseur, établissement de tuyaux de grande longueur, dénoyage et décontamination

20 Moyens de soutien logistique opérationnel

- Missions : subsistance, soutien mécanique, ravitaillement carburant et porte cellule

14 Véhicules secours routier

- Missions : secours routiers, manœuvre de force, présignalisation et éclairage

17 Embarcations

- Missions : sauvetage

24 Engins de spécialité

- Missions : risques technologiques, sauvetage déblaiement, milieux périlleux, situation exceptionnelle et milieu confiné



39 Moyens Élévateurs Aériens dont 1 Bras Élévateur Articulé

- Missions : Sauvetage, brancardage et extinction
- Moyenne 2022 : 58 interventions / moyen aérien



5 Véhicules Poste de Commandement

- Missions : commandement (armement de 4 sites)
- Moyenne 2022 : 85,5 interventions / VPC



277 autres véhicules d'intervention

- Missions : opérationnelles pour les échelons de commandement, opérations diverses simples et renforts humains

Le parc matériel : les zones de tension et les dotations de l'État

Augmentation des zones de tension sur la réserve et les ateliers logistique en 2022 :

4

Personnes en garde postée au CT Logistique

227

Accidents automobiles du parc SDMIS en 2022

3624

Pannes non maitrisables en 2022

La montée en puissance du CT Logistique et le travail des mécaniciens du groupement logistique est primordial en tout temps pour disposer d'une réponse opérationnelle de qualité.

Plus de 9 moyens

dotés par l'État à vocation zonale voire nationale

Véhicule D'Identification et de Prélèvements - Remorque Satellite - Berce Poste Commandement Opérationnel – 2 Unités Mobiles de Décontamination – 1 portique radiologique - des lots de points de regroupement – un demi ESOL (Établissement de Structure d'Opérations Logistiques).

Confirmer notre capacité à mettre en œuvre un PCO interservices pour le compte du DOS :

La Berce PCO, renforcée par la RSAT, est mise en œuvre lors des exercices de Sécurité Civile réalisés chaque année.



Poursuivre les efforts entrepris en termes de politique de prévention du risque routier :

Le Plan de Prévention des Risques Routiers - PPRR 2021 - 2025 a été approuvé lors du CHSCT du 30 mars 2021 et du CCDSPV du 31 mars 2021.



GLOG = présence d'une logistique mutualisée avec la prise en compte de 1000 véhicules du SDMIS et de 200 de la Métropole de Lyon et du Département du Rhône



Une formation dimensionnante pour l'ensemble du personnel



L'École Départementale et Métropolitaine : un site de 5 hectares avec un plateau technique de 31 ateliers de manœuvres sur 5 zones thématiques

60 000

Journées stagiaires planifiées en 2022

Dont **2000**

Journées de formation organisées pour les stagiaires extérieurs en 2022

Dont **10 000**

Journées de formation destinées aux JSP, élèves rhodaniens des BAC PRO des métiers de la sécurité et cadets de la sécurité civile répartis sur 20 collèges

4

Sites de formation : St-Priest, Villefranche-sur-Saône, Chamelet et Lyon Croix-Rousse

25

Formateurs permanents

1000

Formateurs tous domaines confondus

47

Véhicules dédiés à la formation

2

CEZ NRBC-E par an

17

Exercices de Sécurité Civile par an en moyenne

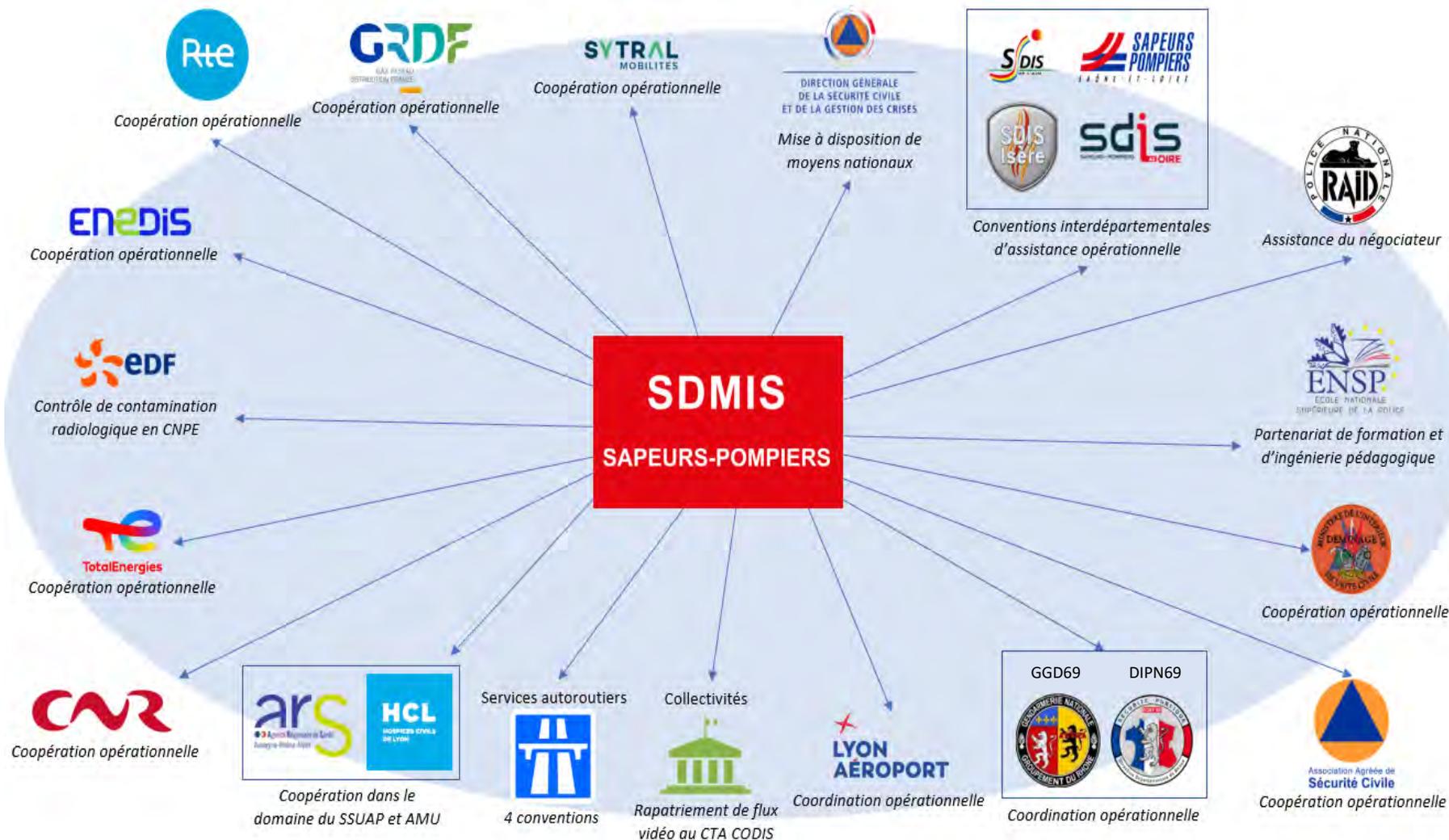
Un travail collaboratif avec des partenaires privilégiés

Ensemble, ces acteurs collaborent au quotidien dans le cadre des missions des sapeurs-pompiers.

Consolider les missions de planification opérationnelle :
 En 2017, moins de 40% des plans ORSEC étaient réalisés dans les temps.
 En 2022, ce sont 80% de ces plans qui sont réalisés à terme.
 L'objectif de 100% est fixé pour 2024



Des relations privilégiées avec nos partenaires concrétisées par 106 conventions



Un partenaire unique du SDMIS, organisateur d'un réseau de transport unifié : SYTRAL Mobilités



1^{er} janvier 2022

SYTRAL devient un établissement public local et porte désormais de nouvelles missions de coordination, d'information multimodale et de planification de l'ensemble des mobilités du bassin métropolitain et départemental

263 communes et la Métropole de Lyon

Desservies par le réseau, soit 98,5 % du territoire rhodanien

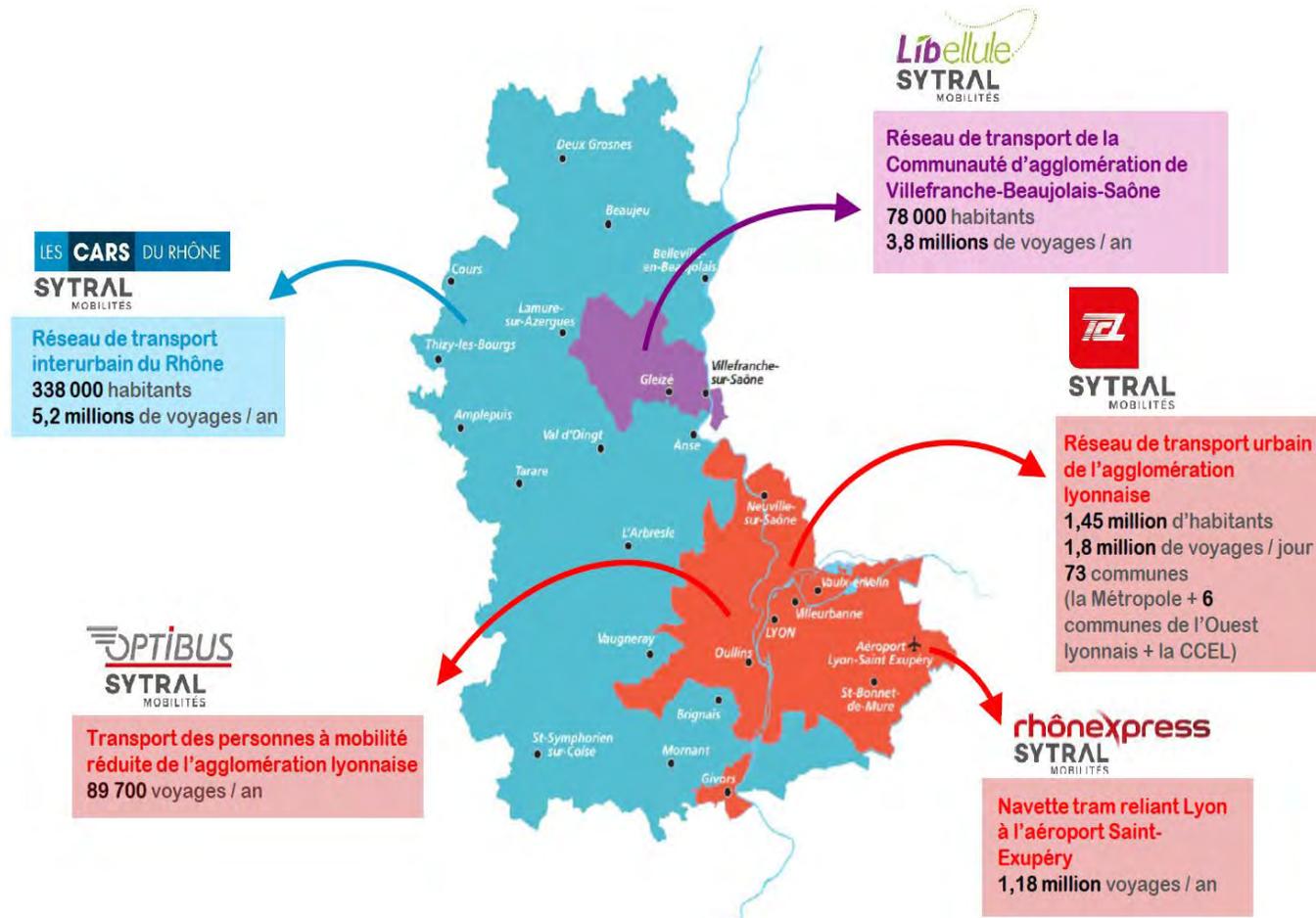
1 900 000

Habitants à l'échelle de leur bassin de mobilité

667 millions

Voyages organisés par an

Réel réseau de transport unifié, SYTRAL Mobilités développe, finance et pilote tous les réseaux urbains et interurbains sur le territoire rhodanien. Il y a un réel objectif d'uniformisation de tous les réseaux de transport et d'agrandissement du champ d'action de SYTRAL.



© Sytral – données 2022

LIVRET C

Des perspectives exogènes et endogènes permettant de mieux dimensionner l'avenir

SACR

SDMIS

SAPEURS-POMPIERS

Arrêté préfectoral n° SDMIS_DPOS_2024_054
portant schéma d'analyse et de couverture des
risques (SACR) du 4 juillet 2024

Rappel de la structuration du SACR : 4 livrets

A

Méthodologie

Un SACR au service des orientations stratégiques de demain

B

État des lieux de l'existant

Partager une vision exhaustive de la performance du SDMIS auprès des territoires ruraux, péri-urbains et urbains

C

Prospective

Des perspectives exogènes et endogènes permettant de mieux dimensionner l'avenir

D

Orientations stratégiques

Définir des orientations stratégiques pour adapter la réponse opérationnelle de demain

Sommaire

+ 01

Des perspectives d'évolutions climatiques qui amplifient les risques sur le territoire

02 +

Des perspectives d'évolutions démographiques qui impactent à terme l'activité opérationnelle

+ 03

Une évolution de la mobilité, des infrastructures et de l'activité économique qui peuvent impacter le déploiement du SDMIS

04 +

Des tendances qui émergent et se renforcent

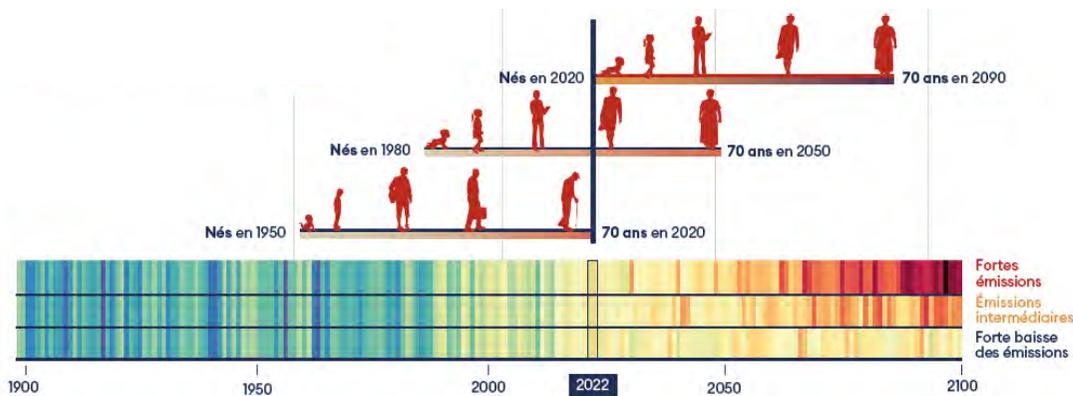
+ 05

Vers un besoin de mutabilité du SDMIS

Des perspectives d'évolutions climatiques qui amplifient les risques sur le territoire

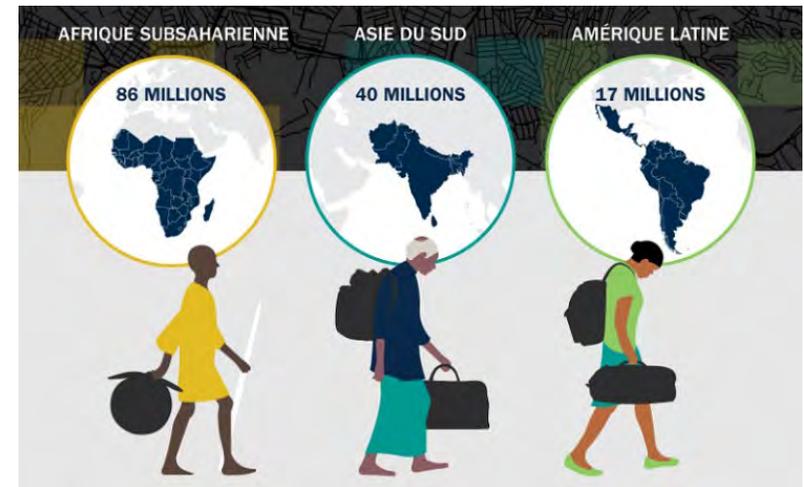
Des évolutions et des problématiques au niveau national et mondial

Évolutions de températures mondiales depuis 1900 et projections des émissions futures selon les démarches politiques face au réchauffement climatique :



©Haut conseil pour le climat

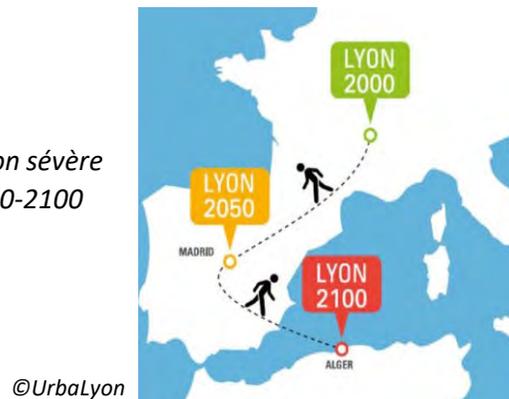
Des conséquences des migrations environnementales à l'échelle mondiale à horizon 2050 :



©Étude Banque mondiale AFP

Des températures extrêmes à venir

Climat rhodanien : vers une élévation sévère des températures à échéance 2050-2100

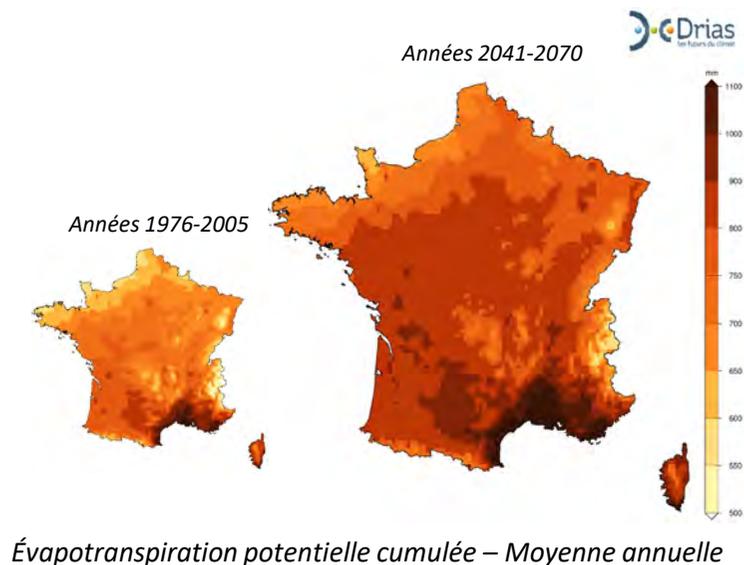


©UrbaLyon

Effets induits pour la population :

- Conflits générationnels et décisionnels
- Un territoire plus extrême
- Des flux de population exacerbés

Aggravation de l'évapotranspiration et nouveau territoire du feu : des perspectives impactantes pour l'homme et la biodiversité



Dès 2035



Missions risque incendie forêt – CGAAER-IGEDD-IGA - 2023



Effets induits pour le territoire :

- Remplacement d'essences d'arbres
- Diminution des surfaces agricoles
- Augmentation des zones de friche
- Expansion de l'urbanisation
- Poursuite du dérèglement climatique
- Fort impact sur la biodiversité



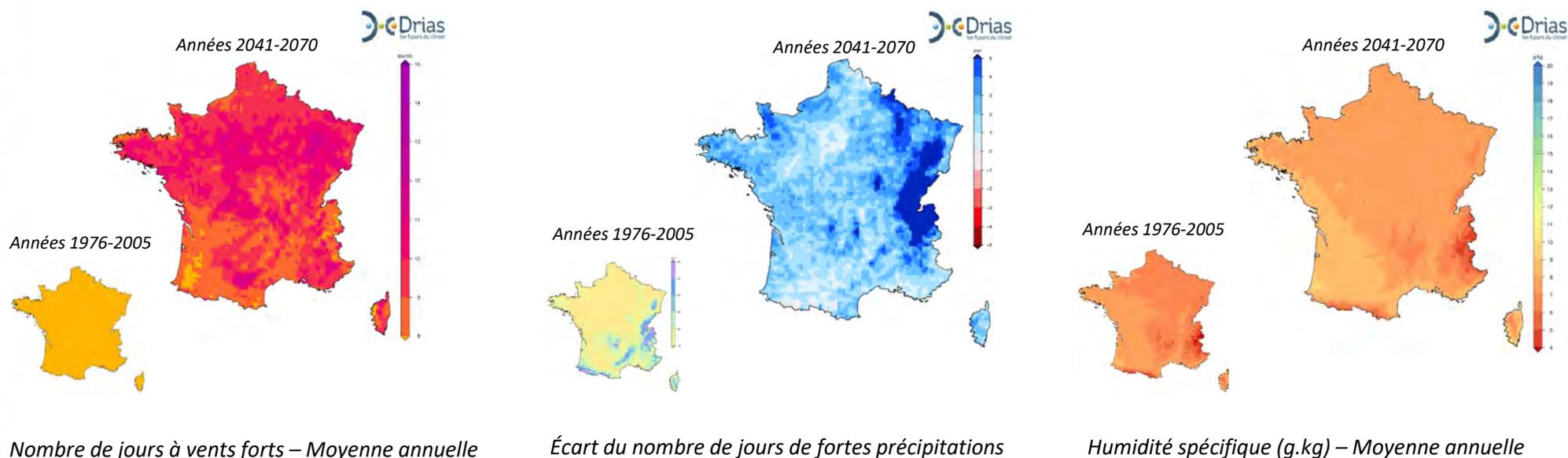
Lien métier sapeur-pompier :

- Augmentation induite des missions de Secours et Soins d'Urgence Aux Personnes et sur le plus long terme, des interventions pour feux de forêt et d'espaces naturels

Points d'attention :

- Sécurité de l'intervenant
- Difficultés d'accès à l'eau et aux secteurs forestiers

Vers une tropicalisation du climat : une intensification des phénomènes météorologiques



Effets induits – Vents violents :

- Élévation du nombre d'arbres arrachés
- Élévation du risque de propagation des incendies à l'air libre

Effets induits – Précipitations importantes :

- Augmentation des inondations et des crues torrentielles
- Intensité des orages et de la foudre
- Élargissement de la saisonnalité (période actuelle : mai à octobre)

Effets induits – Augmentation de l'humidité

- Risques d'hyperthermie
- Augmentation des maladies respiratoires liées à l'humidité des murs de bâtiments (risque de moisissures)
- Augmentation des mouvements de population



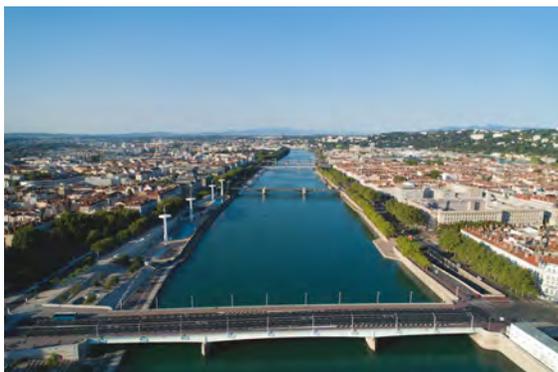
Lien métier sapeur-pompier :

- Accroissement des aléas climatiques à l'horizon 2050* :
 - + 215% pour la sécheresse
 - + 87% pour les inondations
 - + 46% pour les tempêtes
- Augmentation de la réponse courante : Secours et Soins d'Urgence aux Personnes et Opérations Diverses – renforcement de la capacité d'épuisement
- Impacts sur la sollicitation opérationnelle des spécialités : nautiques, sauvetage déblaiement, feux de forêts et d'espaces naturels

Réchauffement climatique : des effets aggravants pour la planète

➤ Pénurie des ressources en eau

-20% à -40% de débit d'été du Rhône et de la Saône à échéance 2055



©Lyon drone service

➤ Introduction de nouvelles EEE sur le territoire

+36% d'Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) d'ici 2050, à l'échelle mondiale



©Center for Disease Control Public Health



- Diminution des ressources en eau sur intervention
- Usage de l'eau potable à limiter

Lien métier sapeur-pompier

- Crise sanitaire (augmentation du Secours et Soins d'Urgence aux Personnes)
- Impact potentiel sur la sollicitation opérationnelle de la réponse animale
- Adaptation opérationnelle - matériel

Effets induits :

- Menace des ressources en eau par le réchauffement climatique et la fonte des glaciers
- Problématiques d'accès à l'eau potable et à l'irrigation des territoires proches du delta du Rhône
- Diminution de la production estivale des installations hydroélectriques



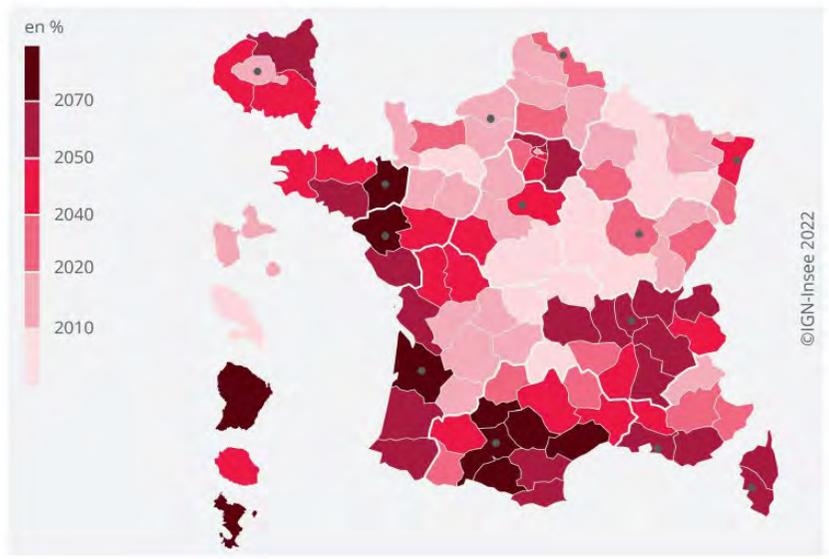
Focus sur le moustique :

- Animal le plus dangereux pour l'Homme qui cause près de 750 000 morts par an dans le monde
- Porteur de nombreuses maladies :
 - Virales : dengue, chikungunya, Zika, encéphalite japonaise, fièvre du Nil occidental
 - Parasitaires : paludisme, filariose lymphatique

Des perspectives d'évolutions démographiques qui impactent les risques sur le territoire

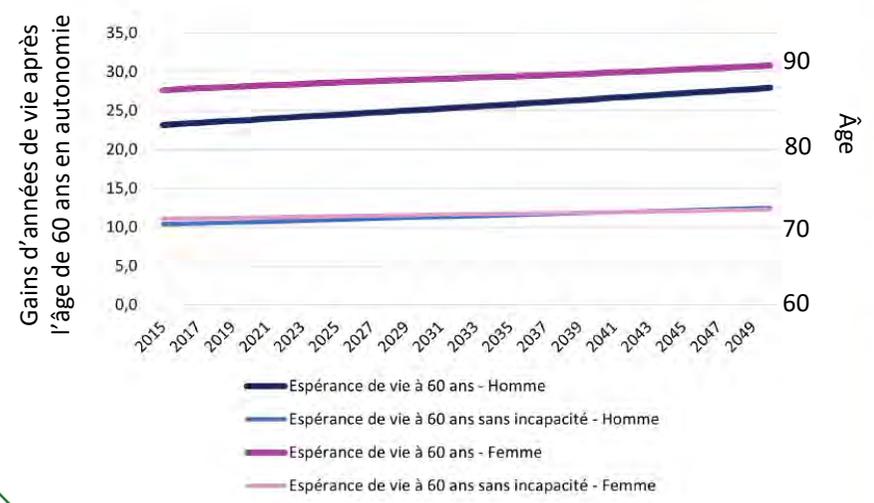
20 000* individus supplémentaires tous les ans sur le territoire rhodanien

Année au cours de laquelle la population départementale serait maximale



Espérance de vie

@UrbaLyon – Circonscription du Rhône



- Baisse de la natalité**
- Hausse de la mortalité**
- Évolution de la politique familiale
- Décès dus à la pandémie
- Viellissement naturel de la population

Effets induits :

- Augmentation de la population
- Augmentation des flux touristiques et pendulaires
- Croissance de l'espérance de vie des seniors : augmentation de la population à dépendance lourde

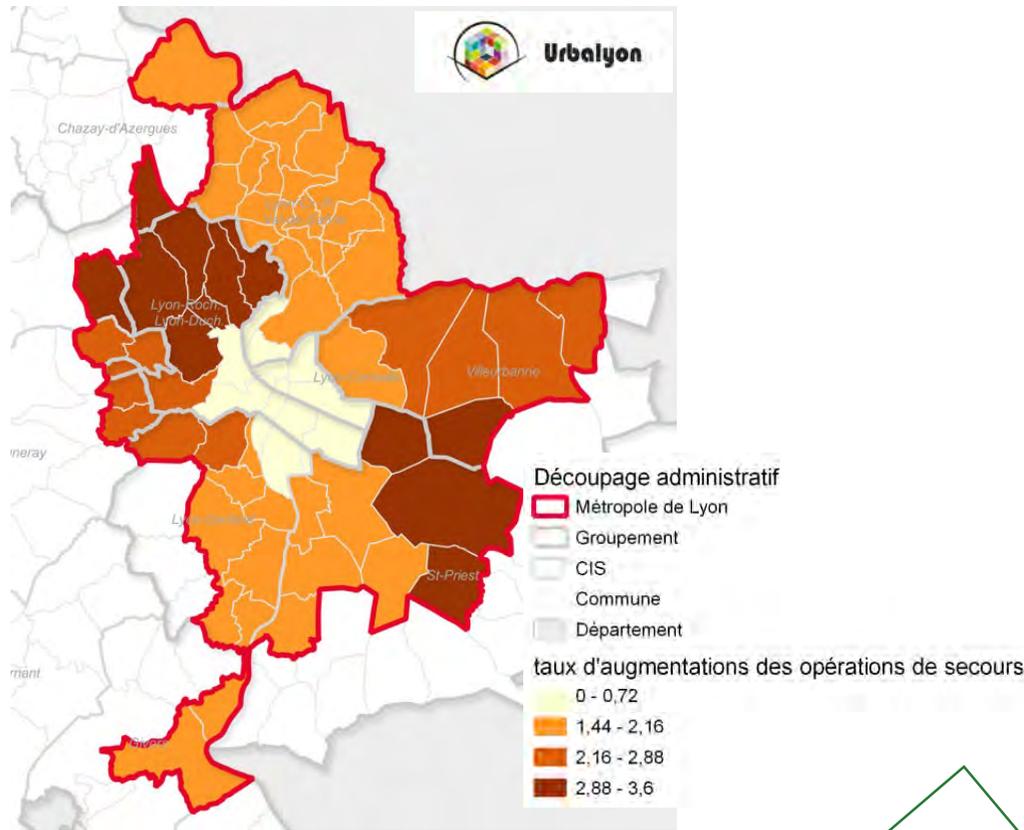
Être attentif au développement des espaces afin d'adapter la réponse aux enjeux liés aux évolutions démographiques et économiques dans les années à venir :

Lien métier sapeur-pompier :

- Augmentation du Secours et Soins d'Urgence Aux Personnes

* Selon les estimations de l'Insee, Omphale 2022, scénario central et des flux démographiques

Projection de l'évolution du nombre d'opérations de secours : zoom sur la Métropole



Enjeux :

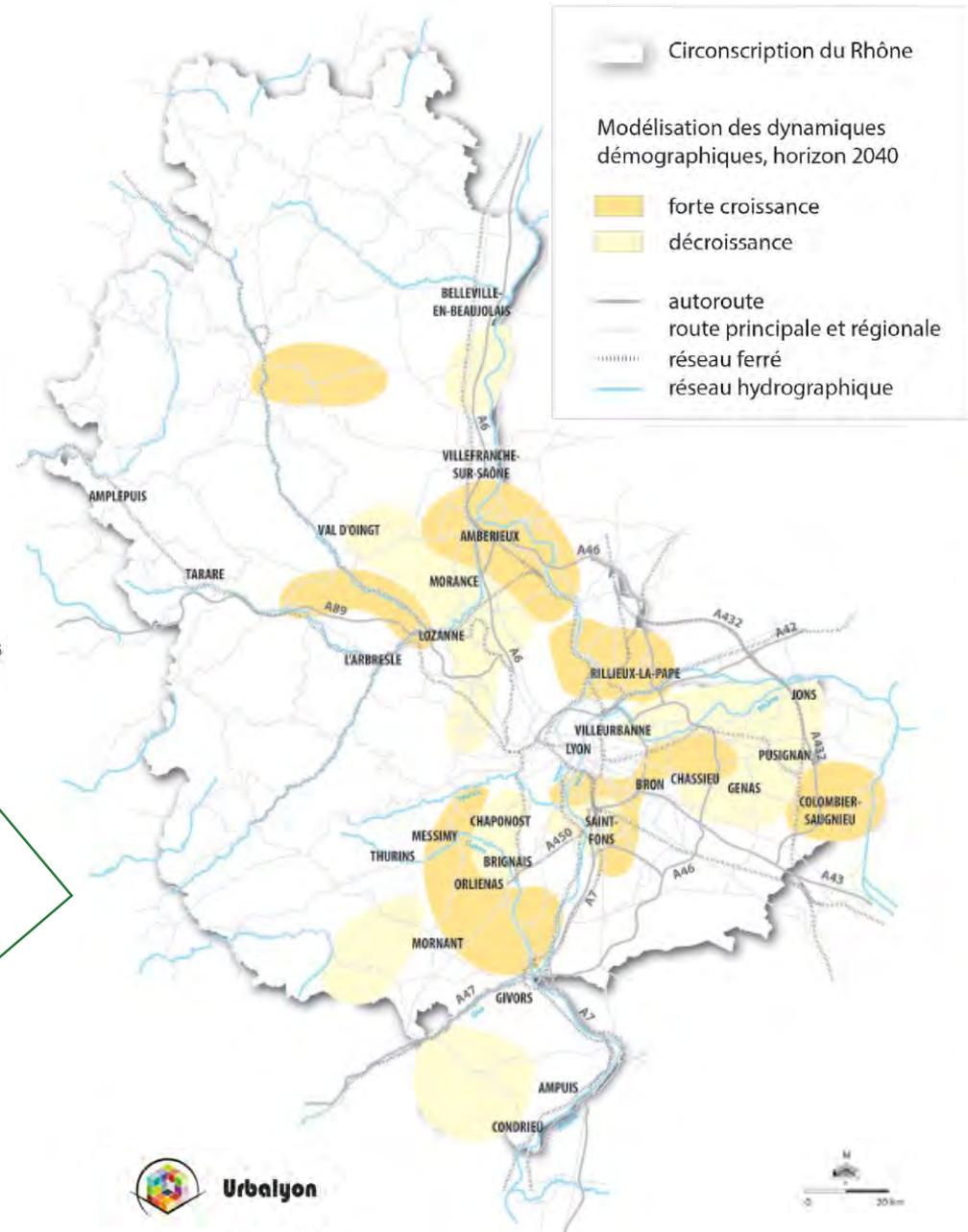
- Identification de zones avec des développements démographiques importants à venir



Lien métier sapeur-pompier :

- Zones avec potentielle hausse de sollicitation opérationnelle

Projections démographiques sur le plan départemental



Une évolution de la mobilité, des infrastructures et de l'activité économique qui peuvent impacter le déploiement du SDMIS

Évolutions des mobilités douces



©Cyclopolis



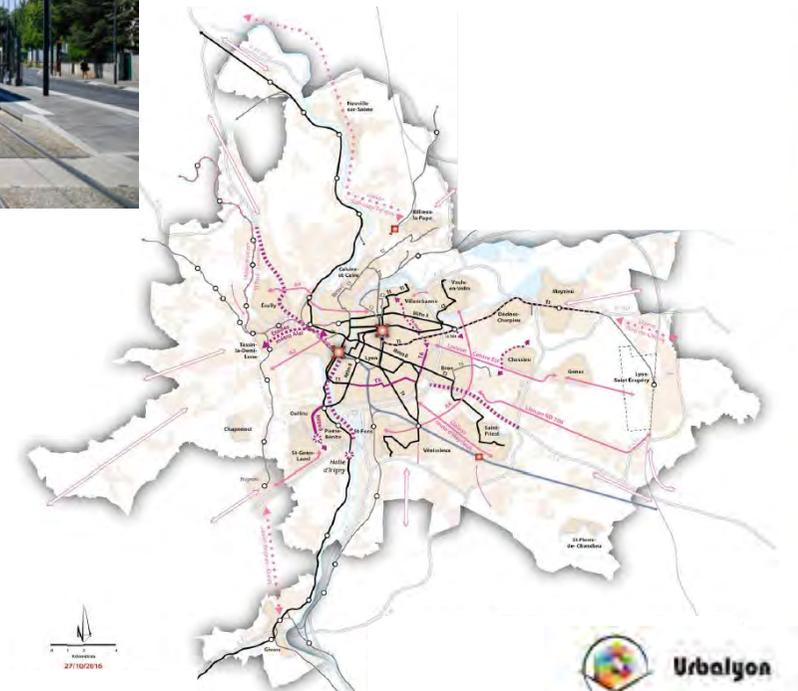
220 km de voies lyonnaises en 2026

355 km en 2030

Évolutions des réseaux de transports en commun



©Sytral



33 km de nouvelles lignes en 2026, **4** projets à l'étude à échéance 2030
dont 3 km de métro, 8 km de bus et 19 km de tram



Effets induits :

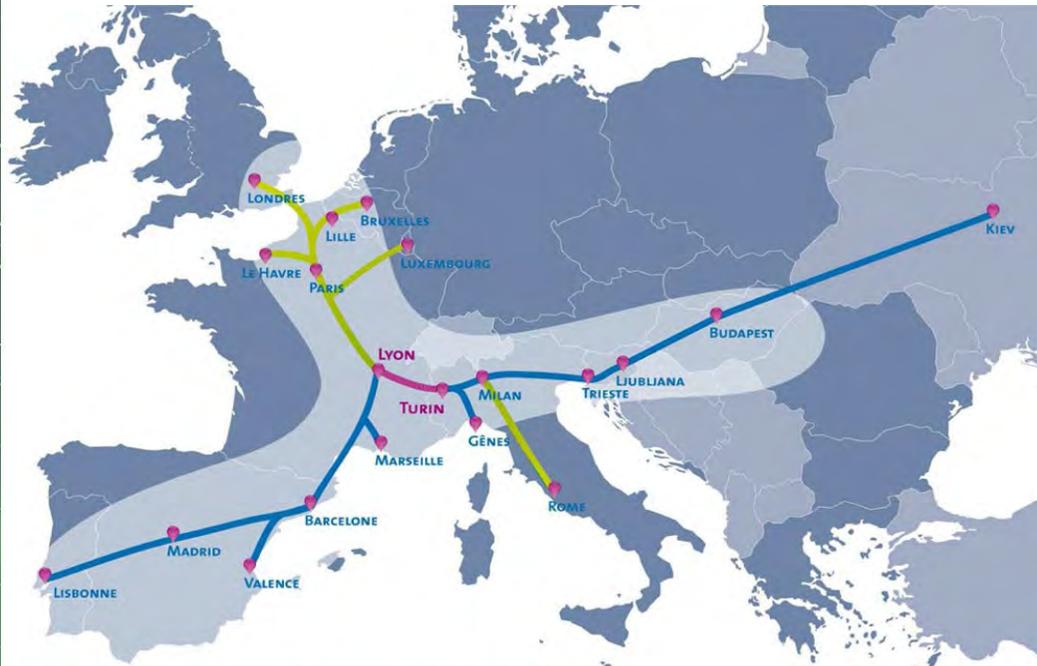
- Extension de la limite de la zone urbaine
- Augmentation de la population rurale reliée au centre-ville



Lien métier sapeur-pompier :

- Augmentation de la sollicitation opérationnelle

Des échanges rhodaniens ouverts vers l'extérieur



LE LYON-TURIN, MAILLON CENTRAL DU CORRIDOR LISBONNE-KIEV

© Transalpine

Lyon au cœur du développement de lignes à grande vitesse

- Liaison ferroviaire du tunnel Euralpin Lyon-Turin : un projet d'aménagement transfrontalier

270 km de lignes nouvelles

350 M d'habitants à proximité

2 gares internationales Saint-Jean-de-Maurienne / Suse

- Une augmentation inévitable des flux touristiques et migratoires
- Développement d'une autoroute ferroviaire performante : équivalent de **30 à 40 poids lourds par heure et par sens**
- Diminution de **3 millions de tonnes de CO₂ par an**

Vols au départ de LYON



Vols européens et internationaux au départ de Lyon

©Aderly

Relance du dynamisme touristique aéroportuaire

Vers de nouveaux records à horizon 2050 ?



Enjeux :

- Augmentation des flux touristiques sur la ville de Lyon

L'accessibilité du centre-ville



Reconquête des espaces publics

Favoriser les accès aux mobilités douces (marche, vélo, transports collectifs)

Urbanisme transitoire : actions tactiques, saisonnières et expérimentations préfiguratrices

Piétonnisation de la presqu'île de Lyon

Augmentation des espaces verts

Amélioration de la sécurité des piétons

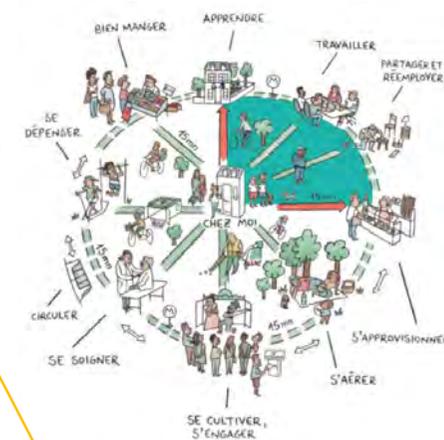
Réduction des pollutions sonores, visuelles et de l'air

© Folia - Perspective rue Joseph Serlin

Ville du quart d'heure

Notion d'urbanisme novatrice dans les grandes métropoles. Six fonctions essentielles accessibles en moins de 15 minutes depuis n'importe quel point de la ville :

- Se loger
- Travailler
- Accéder aux soins
- S'approvisionner
- Apprendre
- S'épanouir (sports, loisirs)



©UrbaLyon

Lien métier sapeur-pompier :

- Accessibilité des engins
- Importance de la connaissance secteur



Les innovations bâtementaires

Nouveaux modèles de constructions :

- Diminution de l'emploi de béton
- Systèmes constructifs poteaux / dalles
- Matériaux alternatifs : pierre ou pisé de terre crue (techniques plus anciennes), constructions bois-paille ou béton de chanvre (nouvelles techniques)
- Arrivée des façades à ossatures bois (FOB) pour des bâtiments d'habitation ou de bureaux (à faible hauteur afin de ne pas avoir une réglementation incendie trop élevée)



© Albizzia - Lyon Confluence

Lien métier sapeur-pompier :

- Augmentation du nombre de bâtiments jusqu'en 3^{ème} famille (plancher bas du dernier niveau habitable <28m)
- Expertise des bâtiments plus importante selon les matériaux de construction (exemple : pisé)
- Risques d'effondrements : augmentation de la sollicitation de la spécialité cynotechnique et de l'unité de sauvetage, d'appui et de recherche



La dispersion des risques



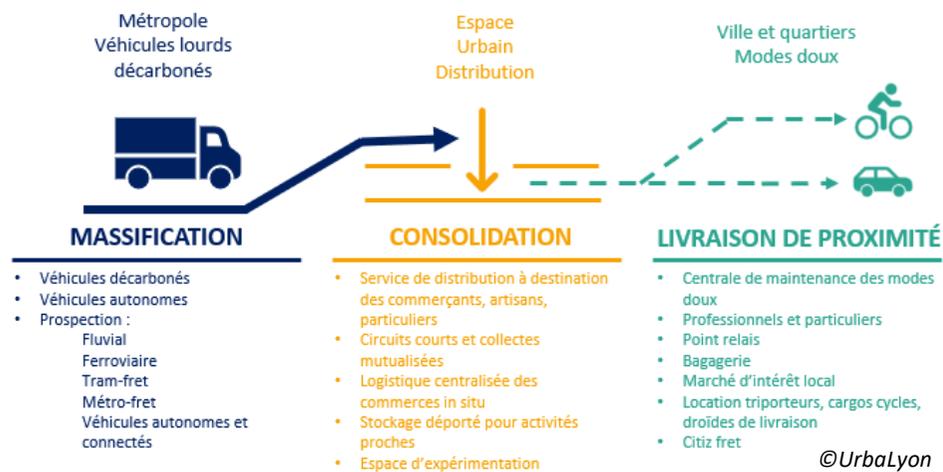
Mixité verticale

Multiplication des usages dans un même bâtiment – cohabitation d'activités résidentielles et socioéconomiques : bureaux, commerces, institutions, services publics, etc.

@UrbaLyon

Expansion logistique – « Livraison du dernier kilomètre »

Nouveau format immobilier de la logistique urbaine
- vers une livraison de proximité par modes doux



@UrbaLyon

Lien métier sapeur-pompier :

- Classification multiple des ERP et superposition des risques (exemple : habitations – stockage – restauration)
- Augmentation des transports de marchandises par voie fluviale
- Émergence de nouveaux risques, liés :
 - Aux stockages souterrains, ou « dark stores »
 - A une diversité de sources de production d'électricité par étage

La végétalisation de la ville

Lutte contre les îlots de chaleurs urbains

« Jardins de rue » : micro-débitumisations permettant les plantations collectives contre façade ou trottoir
Boisements urbains : campagne de plantation de 5 500 arbres supplémentaires
Végétalisation des toitures



Lien métier sapeur-pompier :

- Phénomènes de feux de végétations en zones urbaines et risques supplémentaires à lier aux risques courants
- Nouvelles problématiques d'accessibilité
- Difficultés d'appréhension des structures et des environnements métiers
- Nouveaux feux de toitures : feux de végétations en corrélation avec le risque électrique des panneaux photovoltaïques et augmentation de la technicité des incendies

Des tendances qui émergent et se renforcent

Évolutions technologiques importantes

Éolien : parc éolien du Beaujolais Vert 4 éoliennes – 12MW, projets à l'étude pour développer d'autres parcs

Méthanisation : 45 sites de méthanisation dans la région en 6 ans - 117 d'ici 2025-2026.

Batteries et systèmes d'énergies alternatives : multiplication de ces systèmes à l'avenir.



©CEA

Focus sur le développement de la filière hydrogène dans le Rhône :

- Batteries et stations à hydrogène (déjà 3 stations actives en métropole)
- Méga-électrolyseur, électrolyseur d'immeuble
- Sytral : expérimentation de 2 bus à l'H₂
- 3 Trains bi-mode électrique/hydrogène prévus dans le Rhône pour 2025
- Zones de stockage (cigares) d'H₂ en cours de déploiement à l'aéroport St-Exupéry
- Pipeline de transport d'H₂ d'un kilomètre entre le barrage de Pierre-Bénite et la vallée de la chimie à Saint-Fons
- SYMBIO - coentreprise de Faurecia et Michelin - usine de Saint-Fons – 200 000 piles à hydrogène par an à l'horizon 2030



Région Auvergne-Rhône-Alpes = 80% des acteurs de l'hydrogène en France

Panneaux solaires et photovoltaïques : centrales photovoltaïques : aéroport Lyon-Saint Exupéry (été 2024), carrières de Millery (fin 2024), ombrières (61 ombrières sur un parking de 82 000 m² à Corbas, plus grand de France), structures flottantes (lac de la Madone - Mornant), vitres photovoltaïques en façade, ...

Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE) : plus de 800 bornes dans la circonscription administrative du Rhône de 7kW à 24 kW et d'autres en construction. Ventes de voitures électriques = 16,8 % du marché du neuf en 2023.

Hydroliennes : 4 hydroliennes sur le Rhône fin 2023

Lien métier sapeur-pompier :

- Risque électrique renforcé
- Spécialisation et augmentation de la technicité des incendies
- Nécessité d'un soutien de l'intervenant adapté
- Expertise accrue des spécialités



Des outils de communication qui se développent

Le futur système national unique de gestion de l'alerte et de gestion opérationnelle – NexSIS :

Traitement et gestion opérationnelle des alertes provenant des numéros 18 et 112, interopérabilité augmentée entre services, entraide entre les CTA-CODIS, hypervision opérationnelle et prise en compte de nouveaux flux de données.

Le Réseau Radio du Futur – RRF :

Il dotera les acteurs de la sécurité et du secours à partir de 2024 d'échanges voix et vidéo, d'appels de détresse et de géolocalisation des utilisateurs. Ce nouveau service sera porté par des smartphones dotés d'une carte SIM permettant la priorisation et la préemption sur le réseau des opérateurs téléphoniques.

Le réseaux d'alerte et d'alarme :

Avec l'évolution des technologies et l'arrivée de NexSis et RRF, le réseau d'alerte et d'alarme doit être adapté et modernisé.

Renouveler l'ensemble de son parc de postes radio et des équipements associés :

Le renouvellement du parc des outils de communication pourrait être entrepris à partir de 2024.



Projet FENICS - Field Emergency Network information and Communication Squad

Module international d'assistance au profit des élus pour contribuer au rétablissement rapide des réseaux de télécommunications permettant la gestion de crise.

Module de Gestion Opérationnelle et Commandement

Déploiement d'un logiciel pour la conduite des opérations d'urgence permettant de présenter une situation précise et partagée par toutes les parties prenantes.

L'Intelligence Artificielle (IA) :



L'IA présente un grand intérêt pour la sécurité civile et pourrait se décliner par l'amélioration :

- De la prédiction des interventions (caméras)
- De l'automatisation du traitement d'appel
- De la localisation et de la reconnaissance des victimes
- De l'aide à la décision (anticipation, conduite temps réel)
- De l'aide au bilan et au diagnostic d'urgence (télémédecine)
- Des opérations avec la robotisation autonome et collaborative
- Aide au commandement (générateur de réponse)
- De l'assistance informatique (synthèse d'intervention, création de support de PEX)
- Évolution de la formation (e-learning) et simulation

Des menaces qui se diversifient et s'étendent

Les menaces de faibles intensités : une menace grandissante

Violences isolées : agressions, blessures par arme blanche ou à feu :



Coups et blessures volontaires enregistrés en France (sur personnes de 15 ans et plus)

L'évolution des coups et blessures volontaires sur le territoire français depuis 2008 laisse prévoir une augmentation sur les prochaines années.

Les menaces de fortes intensités : une menace qui demeure réelle



©LyonMag – Attentat rue Victor Hugo – Lyon – 2019

Manifestations – violences urbaines : Cibles économiques, violence accrue pouvant aller parfois jusqu'au terrorisme. Les réseaux sociaux et internet facilitent la coordination et la mobilisation des individus pour mener ces actions violentes.

De nombreux facteurs peuvent les faire évoluer :

Économie Politiques Santé
 Enjeux sociaux Tension montante
 Contestations technologiques
 Turbulences globales
 Contestations liées à la discrimination
 Mouvements écologistes
 Tensions internationales Féminisme
 Activisme en ligne Environnement



Lien métier sapeur-pompier :

- Levée de doute et/ou qualification de la menace
- Protection des intervenants
- Réponse interservices
- Application de la réponse graduée du courant à l'exceptionnel (tuerie de masse), de l'ORSEC NRBC et NOVI
- Préparation aux travers d'exercices de sécurité civile, de drills et dans le cadre des Entraînements interministériels zonaux (EIZ) NRBC

Tuerie de masse – Fusillades – Attaque conventionnelle ou NRBC, avec ou sans explosion : apparition de nouvelles formes de menaces de fortes intensités : mouvances antiautoritaire et d'ultradroite, hybridation, écoterrorisme, etc. Les procédés rudimentaires (armes blanches, à feu) sont le mode d'action le plus probable mais la combinaison de modes opératoires sophistiqués, portés par une cellule dormante, demeure une menace réelle.

Des menaces qui se diversifient et s'étendent

➤ Les menaces systémiques : des menaces qui s'accroissent

Menaces anticoncurrentielles : multiplication des pratiques hostiles, déloyales ou illégales pour acquérir des informations (espionnage), contournement des règles d'accès aux marchés (corruption, influence, pressions politiques), déstabilisation et sabotage.

Cybermenaces : toutes les activités malveillantes se déploient désormais à la fois sur le plan physique et sur le plan cybernétique : cyberguerre, cybersabotage, cybercriminalité, cyberactivisme, cyberpropagande, cyberespionnage, ...

Bien que le SDMIS ne soit actuellement pas une cible privilégiée des cybermenaces, le service peut être une victime collatérale d'une attaque subie sur ses services partenaires, ses entreprises ou prestataires externes.

La protection contre les menaces, qu'elles soient d'origine interne ou externe, naturelle, accidentelle ou délibérée via la sécurité du système d'information est la clé de voute de la résilience d'un système.



Lien métier sapeur-pompier :

- Protection du système d'information du SDMIS
- Sensibilisation des acteurs
- Culture du secret des informations
- Modes secours
- Sécurité de l'information
- Interventions pour sabotages, vandalisme



Atteinte au réseau d'eau ou de communication : depuis plusieurs années, l'État rencontre des nouvelles revendications d'actes radicaux et des contestations de toute nature. Ces dernières tendent à se renforcer dans les années à venir.



Exemple :

11 avril 2023, intervention pour un incendie volontaire à proximité d'une ligne haute tension sur la commune de Genas – acte de sabotage privant momentanément 7000 clients d'électricité.

Vers un besoin de mutabilité du SDMIS

Une acculturation de la population à la conduite à tenir face à une situation à risques et un renforcement des liens avec les élus, pour une réponse opérationnelle plus efficiente



Acculturation de la population à la gestion de crise



Prise en compte du nouveau découpage administratif (revu en 2015) pour renforcer les liens avec les élus



Prise en compte de la géographie du territoire et l'évolution des bassins de vie



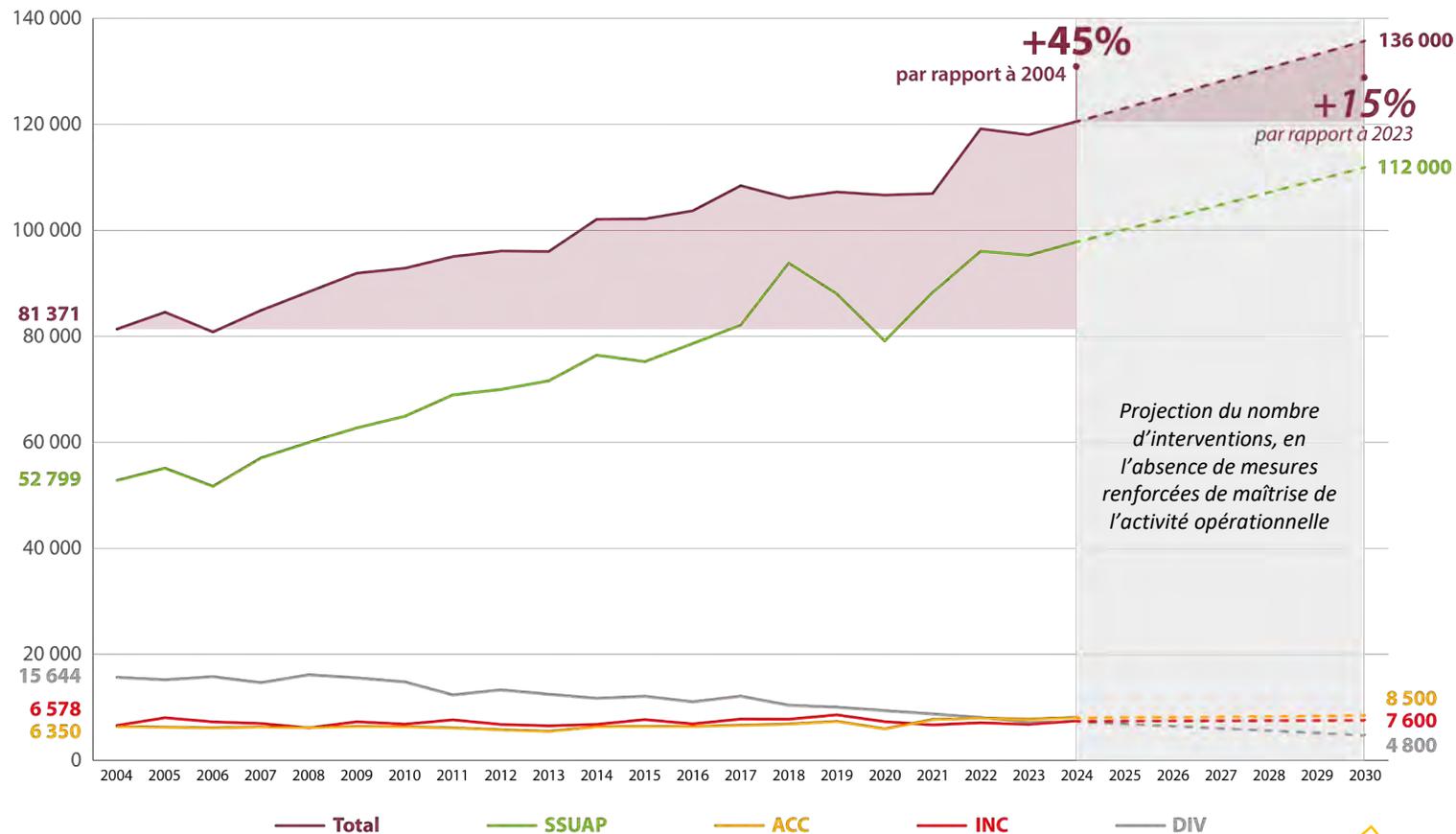
Liste de défense des centres de secours



Enjeux :

- Besoin d'adaptation du SDMIS à la réalité de fonctionnement des territoires
- Fonctionnement optimal et résilient
- Sociologique : demande unanime des casernes, CIS et groupements
- Managérial – cohésion territoriale : rapidité d'échanges entre les différents échelons hiérarchiques, collaborations inter - CIS

Une réponse départementale qui tend vers des zones de ruptures, en l'absence de mesures renforcées de maîtrise de l'activité opérationnelle

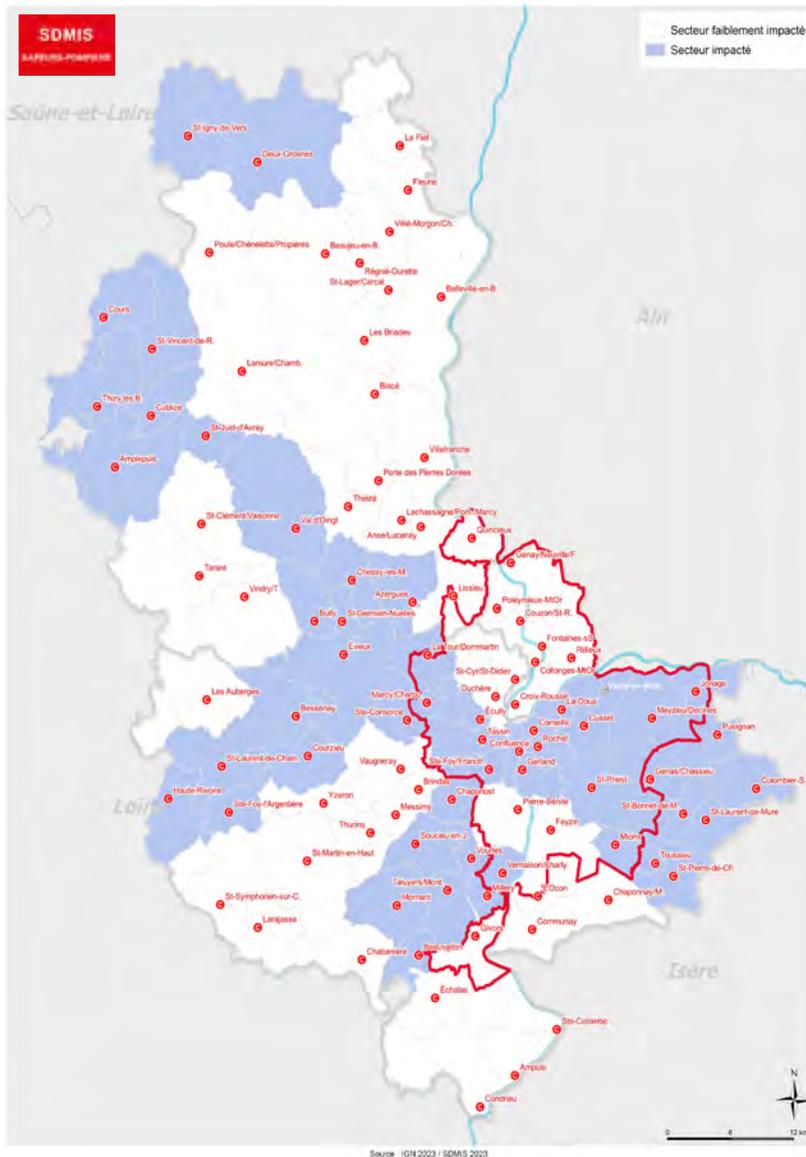


Lien métier sapeur-pompier :

- Faire face à une augmentation de la sollicitation SSUAP pour assurer une couverture optimale
- Étudier une réponse optimale et garantir la couverture pour les autres risques courants (couverture incendie) et complexes



A travers différents critères d'évaluation et des projections démographiques envisagées sur le territoire, des zones de ruptures sont identifiées dans les années à venir :



Critères de gravité – confrontation de l'état des lieux et des perspectives d'évolution :

- Délais d'intervention
- Temporalité des opérations de secours
- Taux d'armabilité des engins
- Flux inter-casernes
- Taux de couverture des interventions sur secteur de premier appel
- Développements démographiques identifiés à échéance 2050
- Évolution de la mobilité, des infrastructures et de l'activité économique à échéance 2030



Lien métier sapeur-pompier :

- Identification de zones en difficultés opérationnelles dans les années à venir
- Suivi permanent des zones de ruptures

Identification des zones de faiblesses concernant les réponses capacitaires opérationnelles

Une réponse interservices de plus en plus nécessaire

La dimension multirisques des crises, et leur gestion cumulée, devraient augmenter dans les années à venir. Les crises modernes sont de plus en plus interconnectées et rendent leur gestion plus complexe.

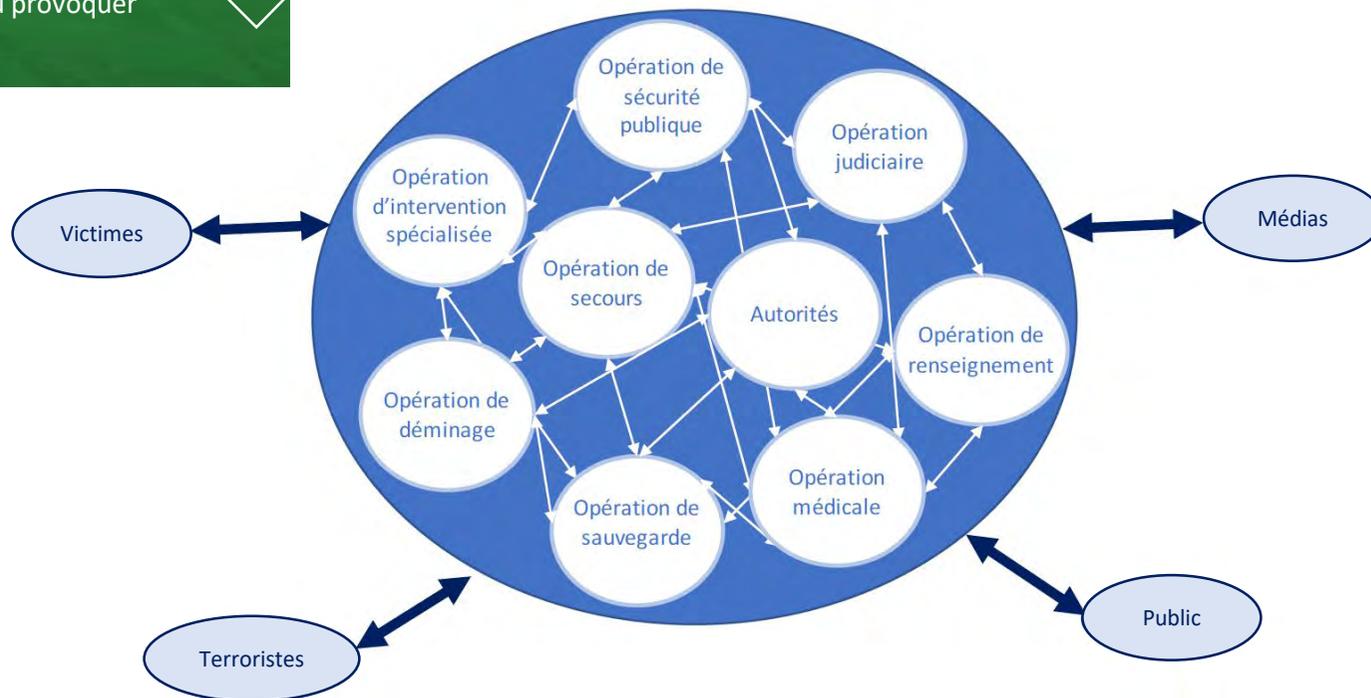
Exemple :

Une pandémie peut entraîner des perturbations économiques qui, à leur tour, peuvent affecter la sécurité alimentaire ou provoquer des tensions sociales



Restrictions des ressources
Stress Événements climatiques
Crises budgétaires
Menaces Migrations des populations
Pressions mondiales Pandémies
Géopolitiques Conflits
Épidémies Ingérences étrangères

Ces facteurs exigent une réponse rapide et coordonnée. Ils peuvent entraîner des tensions capacitaires accrues.

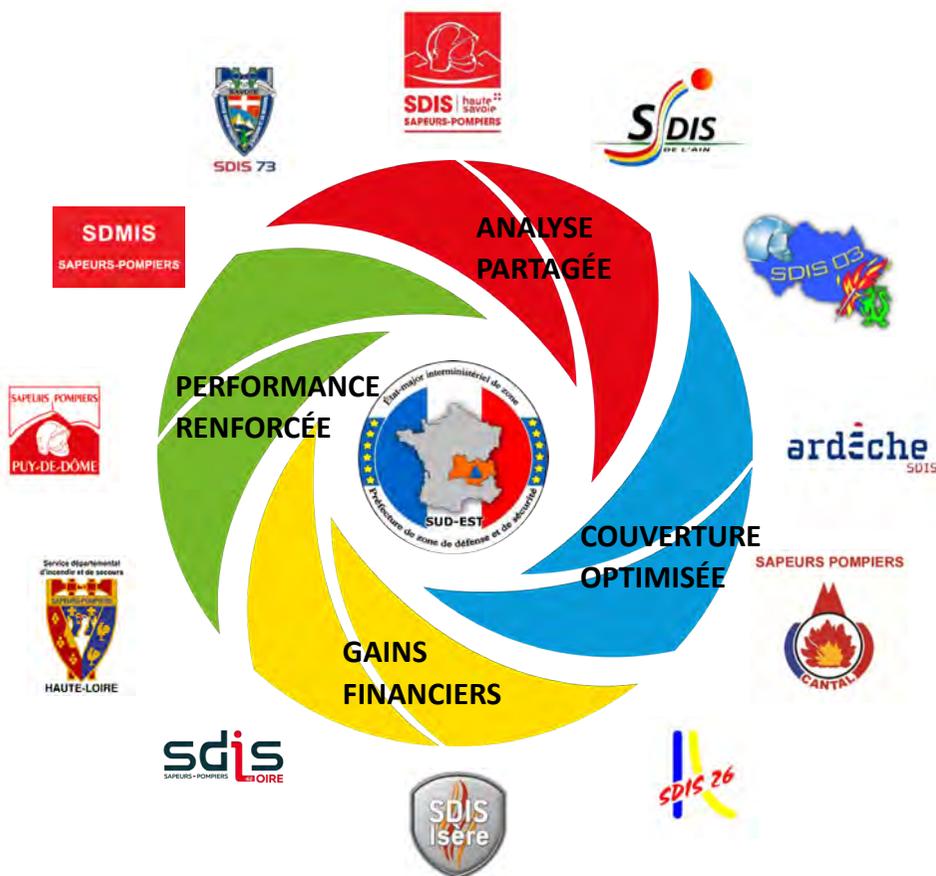


Dans ce contexte où les crises de natures différentes doivent être gérées simultanément, il est essentiel de renforcer la planification, la coordination et la préparation au travers d'une réponse interservices.

Une réponse opérationnelle vers une mutualisation extra-départementale

12 SIS de la zone de défense et de sécurité Sud-Est mutualisent leurs efforts :

- Mutualisation des spécialistes
- Optimisation des moyens
- Gains financiers
- Cadre commun (pacte capacitaire)
- Visibilité pluriannuelle



Des acteurs de la sécurité civile de plus en plus engagés au niveau national et international

Les effets du dérèglement climatique sont de plus en plus prégnants et imposent pour les prochaines années une meilleure synergie des différents acteurs locaux, nationaux et internationaux

LIVRET D

Définir des orientations stratégiques pour adapter la réponse opérationnelle de demain

SACR

SDMIS

SAPEURS-POMPIERS

Arrêté préfectoral n° SDMIS_DPOS_2024_054
portant schéma d'analyse et de couverture des
risques (SACR) du 4 juillet 2024

Rappel de la structuration du SACR : 4 livrets

A

Méthodologie

Un SACR au service des orientations stratégiques de demain

B

État des lieux de l'existant

Partager une vision exhaustive de la performance du SDMIS auprès des territoires ruraux, péri-urbains et urbains

C

Prospective

Des perspectives exogènes et endogènes permettant de mieux dimensionner l'avenir

D

Orientations stratégiques

Définir des orientations stratégiques pour adapter la réponse opérationnelle de demain

6 orientations stratégiques



Le SDMIS au cœur des territoires ruraux, péri-urbains et urbains



La couverture des risques



Le SDMIS au cœur des dispositifs de Sécurité et de Protection Civiles



La sécurité des Sapeurs-Pompiers dans l'opérationnel



L'efficacité au profit de la réponse opérationnelle



La résilience du SDMIS

6 objectifs transversaux



L'humain au cœur de la réponse opérationnelle



L'appui technologique au service du SDMIS



L'évolution de la formation



L'ouverture citoyenne



La transition écologique



Un SACR dynamique

Un défi

Une ambition



Axes de travail

Un plan d'actions

Renforcer le lien avec les élus au cœur des territoires

- **Développer** le conseil auprès des Maires dans les domaines de la sécurité civile
- **Accompagner** la montée en compétence des élus sur les sujets de Sécurité Civile et de gestion de crise
 - Impliquer le SDMIS dans l'élaboration et le suivi des Plans Communaux et Intercommunaux de Sauvegarde, et dans la réalisation d'exercices
 - Participer aux Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
 - Animer le réseau des « correspondants incendie et secours » auprès des Maires (loi MATRAS du 25 novembre 2021)
- **Donner** aux élus un accès aux données statistiques et cartographiques produites par le SDMIS
- **Faire** du SDMIS une marque territoriale, en lien avec les acteurs locaux
- **Mettre à disposition** un rapport d'activité annuel du SDMIS, personnalisé par secteur, au profit de chaque Maire
- **Pérenniser** la participation du SDMIS aux commissions de suivi des sites à risques

La réalité géographique complexe du département du Rhône et de la métropole de Lyon implique des déclinaisons stratégiques et tactiques spécifiques en termes de couverture opérationnelle.



Développer le lien avec la population au cœur des territoires

- **Acculturer** la population à la conduite à tenir face aux situations à risques
- **Promouvoir** le déploiement d'un applicatif sécurité civile permettant de mobiliser en temps réel les sauveteurs isolés



LE SDMIS AU CŒUR DES TERRITOIRES RURAUX, PÉRI-URBAINS ET URBAINS

Pays de l'Arbresle

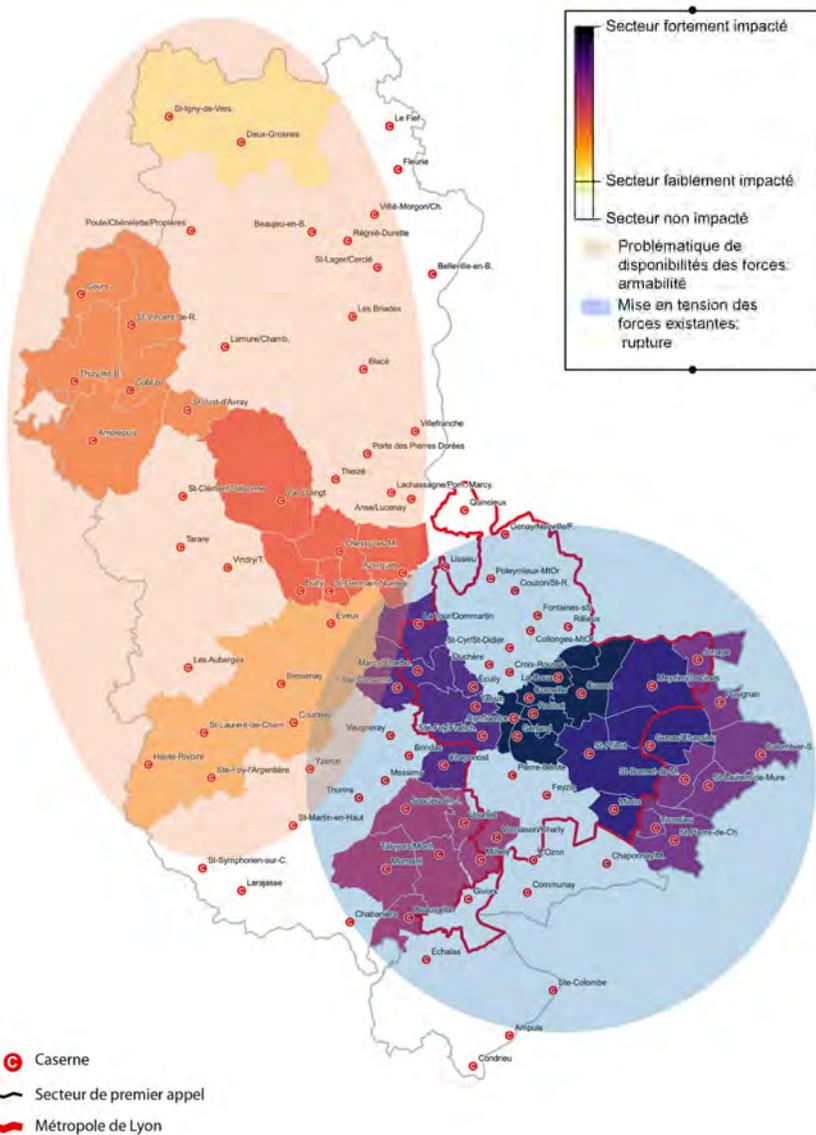


Améliorer la réponse et la couverture opérationnelles du SDMIS au plus près des territoires

- **Identifier** les objectifs de couverture opérationnelle à 5 ans, à 10 ans et à échéance 2050, au regard des évolutions démographiques et sociétales
- **Adapter** la réponse opérationnelle du SDMIS au cœur des territoires par un renforcement agile et adapté des effectifs au regard des besoins de couverture
- **Pérenniser** le volontariat, **renforcer** les effectifs de sapeurs-pompiers volontaires, les **fidéliser** et **accompagner** le management des équipes
- **Réévaluer** les contours des secteurs de 1^{er} appel des casernes



Caserne de Saint-Symphorien-sur-Coise



LE SDMIS AU CŒUR DES TERRITOIRES RURAUX, PÉRI-URBAINS ET URBAINS

Planifier les évolutions stratégiques liées au dimensionnement et au positionnement des casernes

- **Affiner** les souhaits de regroupement actuels et futurs en lien avec les acteurs locaux
- **Appréhender** les bassins de vie, les caractéristiques locales et la résilience territoriale
- **Intégrer** la compréhension des liens unissant les zones urbaines, péri-urbaines et rurales
- **Confirmer** l'ancrage des SPV sur le territoire en renforçant la qualité de vie dans les casernes et dans les services
- **Faire** de nos structures des facteurs de cohésion sociale, de vecteurs de solidarité, de citoyenneté et de mieux vivre ensemble

Identification des zones nécessitant des améliorations de la réponse capacitaire opérationnelle – Étude par secteur de 1^{er} appel

Consolider les liens avec les autres partenaires publics ou privés

- Développer les partenariats avec les services publics institutionnels et les acteurs locaux



Cohérence du découpage administratif



Géographie



Logique managériale



Étude des bassins de vie



LE SDMIS AU CŒUR DES TERRITOIRES RURAUX, PÉRI-URBAINS ET URBAINS



Dynamiques urbaines et rurales

Identification des bassins de vie opérationnels



Adapter la réponse structurelle du SDMIS aux besoins des territoires

- Adapter le découpage des centres d'incendie et de secours et des groupements à la réalité du fonctionnement du territoire
- Redéfinir l'organisation de la chaîne hiérarchique au sein des territoires
- Mettre en conformité les arrêtés structurants du SDMIS (Règlement Opérationnel, arrêté de classement des centres, arrêté portant organisation du SDMIS) à cette nouvelle organisation

Affirmer le rôle d'expertise du SDMIS dans la mise en œuvre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie - DECI



- Favoriser le développement des schémas communaux et intercommunaux de défense extérieure contre l'incendie
 - Adapter le Règlement Départemental et Métropolitain de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDMDECI) en vue de prendre en compte les points d'eau naturels ou artificiels présents sur le territoire
 - Diffuser auprès des maires la liste des points d'eau naturels et artificiels présentant les caractéristiques permettant d'être retenus au titre du RDMDECI
 - Promouvoir le transfert et la gestion de la DECI à l'échelon des communautés de communes et des communautés d'agglomération
 - Intégrer une logique de proportionnalité entre les règles visant à couvrir le risque incendie et leurs conséquences pour les communes (Étude d'impacts, Budget, Urbanisme), amélioration de la synergie entre les règlements d'urbanisme et la DECI



LE SDMIS AU CŒUR DES
TERRITOIRES RURAUX,
PÉRI-URBAINS ET URBAINS

- **Rendre** efficient l'usage de l'eau en phase opérationnelle

- Repenser l'usage de l'eau dans une optique de préservation de la ressource
- Adapter le dimensionnement de la réponse hydraulique du SDMIS, en permettant le plus tôt possible de s'affranchir du réseau d'eau potable, au profit d'eau issue de milieux naturels



Construire conjointement avec nos partenaires la Défense de la Forêt et des Espaces Naturels Contre l'Incendie face au dérèglement climatique des prochaines décennies, suite à la création de la Sous-Commission Départementale de Sécurité Spécialisée

- **Évaluer** la progression et l'évolution des aléas et des risques
- **Promouvoir** l'élaboration d'un Plan de Protection des Forêts et des Espaces Naturels Contre les Incendies
- **Développer** l'acculturation au risque d'incendie de forêts et d'espaces naturels
 - Participer aux démarches de prévention dans les secteurs forestiers dans la perspective de la saison estivale
 - Relayer et diffuser la météo des forêts destinée au grand public sous forme d'alerte avec les messages de prévention (bons gestes, proscrire les comportements inappropriés, rappel de la réglementation) pour les niveaux de risques élevés
- **Organiser** une réponse opérationnelle interservices dans le but de la protection de la forêt et de la faune :
 - Développer des partenariats (ONF, DDT, Chambre d'Agriculture...) dans le but de fédérer de nouvelles ressources pour faire face aux feux de végétation et d'espaces naturels
 - Renforcer le nombre de zones d'écopage pour les moyens aériens de la Sécurité Civile
 - Participer à la mise en place d'un dispositif de réponse opérationnelle et de mutualisation des ressources (réseaux d'irrigations, matériels agricoles)
- **Faciliter** l'accès à des ressources hydrauliques naturelles ou artificielles

Renforcer l'accessibilité aux massifs

- Mettre en place un atlas partagé en interservices de Défense de la Forêt et des Espaces Naturels Contre l'Incendie
- Identifier des Points de Rencontre des Secours en Forêt (PRSF)
- Conseiller sur la création des pistes permettant l'accès aux secteurs forestiers incluant des zones de retournements



LE SDMS AU CŒUR DES TERRITOIRES RURAUX, PÉRI-URBAINS ET URBAINS

Accompagner la transformation du couvert végétal pour les prochaines décennies

- Veiller la transformation de la forêt par des essences résistantes aux évolutions de température (essences méditerranéennes)
- Conseiller sur la mise en place des zones d'appui, de coupure agricole ou de zones pyrorésistantes
- Inclure dans la réflexion les zones agricoles en jachère



Le territoire rhodanien est soumis à un ensemble de risques, présents ou émergents, qui peuvent fortement impacter la population, les animaux, les biens et l'environnement. La diversité des territoires défendus est un défi permanent en termes de capacité de projection sur le terrain et de couverture des risques. Les impacts de ces besoins de technicité augmentée imposent une adaptation permanente du SDMIS.



Ajuster la réponse opérationnelle dès l'alerte



Développer les partenariats avec les porteurs de projets d'aménagements urbains, pour faciliter l'accessibilité des secours

- Adapter si possible le gabarit des moyens aux évolutions urbaines
- Poursuivre l'accompagnement des projets d'aménagements urbains afin de conserver une accessibilité des secours (habitations, établissements recevant du public)
- Étudier la mise en œuvre de nouvelles solutions techniques facilitant l'accessibilité des équipes et des engins de secours engagés (portails, bâtiments)

Améliorer la compréhension de la zone d'intervention et de l'environnement opérationnel

- Renforcer les compétences des cadres concernant la lecture bâimentaire en cas d'incendie
- Déployer des outils et procédures permettant aux effectifs de faciliter leur compréhension de la propagation d'un feu de structure
 - Développer des compétences dans le domaine du dessin opérationnel
 - Rechercher des solutions innovantes permettant de réaliser en temps réel des scans 3D de bâtiments



LA COUVERTURE
DES RISQUES



Déployer une réponse incendie graduée

- Mettre en place une réponse de proximité adaptée pour les feux simples à l'air libre et permettant également une première réponse sur les feux de structure
- Déployer une réponse adaptée pour les feux de structures et ajuster le parc matériel
- Déployer une réponse spécialisée sur les feux plus techniques (Engin d'appui incendie, appui robotisé...)
- Étudier un potentiel futur déploiement des lances à brumisation diphasiques, actuellement en cours d'expérimentation

Accompagner le déploiement du Secours et Soins d'Urgence Aux Personnes (SSUAP) et l'Aide Médicale d'Urgence (AMU)

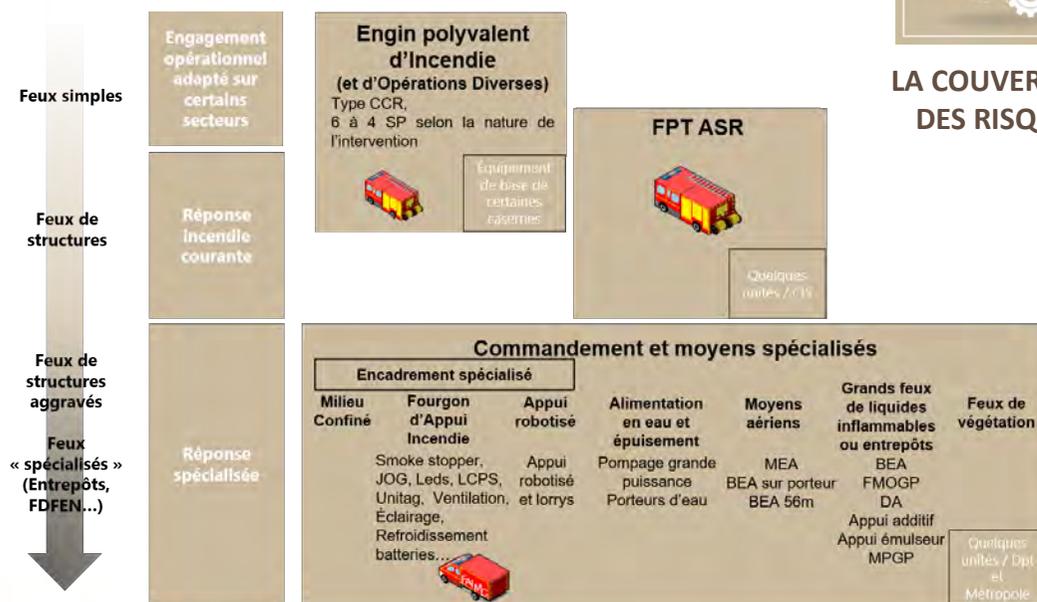
- Maîtriser l'évolution des interventions de Secours et de Soins d'Urgence Aux Personnes et de l'Aide Médicale d'Urgence
- Développer une réponse graduée, en complémentarité avec les partenaires du SDMIS
 - Conforter la réponse opérationnelle SSUAP
 - Conforter la réponse préhospitalière par les personnels de Santé
- Adapter la réponse SSUAP aux besoins et au regard de l'évolution de la sollicitation opérationnelle, en veillant à une réponse minimale de la couverture incendie
 - Assurer une veille scientifique afin de faire évoluer les prises en charge secouristes, paramédicales et médicales
 - Conforter la place de l'officier de liaison et de coordination au CRRA 15 / SAS 69
 - Mettre en adéquation le fonctionnement de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) avec le déploiement des actes de soins d'urgence

2



LA COUVERTURE DES RISQUES

Schéma d'illustration non contractuel



Adapter la réponse en moyens élévateurs aériens au regard des besoins de couverture opérationnelle

- Déployer une réponse en moyens aériens permettant une couverture adaptée des territoires : de l'échelle aérienne vers la réponse spécialisée avec le bras élévateur aérien en passant par des moyens permettant d'assurer une couverture des habitats difficiles d'accès
- Redimensionner le parc des moyens aériens aux besoins de couverture



LA COUVERTURE
DES RISQUES

Consolider le schéma de réponse "Secours Routier (SR)" à 3 niveaux dans la continuité du SACR 2017

- Valider la cartographie d'implantation des moyens pour faire face aux accidents
- Repréciser le champ d'action des lots abordages et les missions du secours routier
- Analyser l'évolution des interventions sur les véhicules à énergies alternatives
- Assurer une veille active sur l'ensemble des évolutions technologiques liées aux véhicules et nouveaux moyens de mobilité



Adapter la réponse du SDMIS pour mieux maîtriser l'activité opérationnelle

- Adapter la réponse et le positionnement des remorques selon les besoins de couverture opérationnelle
- Réévaluer l'engagement du SDMIS sur certaines opérations de secours :
 - En créant un outil de pilotage unique via des conventions cadres
 - En permettant la bonne articulation de l'engagement de nos moyens en lien avec nos partenaires
 - En préservant la disponibilité opérationnelle
 - En valorisant financièrement nos actions
- Évaluer l'impact de l'évolution réglementaire concernant la prise en charge de la réponse animale (loi Matras du 25 novembre 2021)
- Globaliser, homogénéiser et ajuster la réponse opérationnelle sur les interventions pour hyménoptères
- Réinterroger les besoins de couverture opérationnelle nécessitant l'engagement de véhicules de gamme basse
- Ouvrir le champ des réflexions vers une réponse de proximité, agile et rapide, par l'intermédiaire d'une nouvelle gamme d'engins sapeurs-pompier accompagnant la mutation de la mobilité urbaine
- Réaliser un plan de sauvegarde des moyens du SDMIS en situation de tension opérationnelle, afin de préserver une réponse courante SSUAP et Incendie

Renforcer la réponse face aux risques complexes

- S'adapter face aux évolutions des risques complexes et aux effets des menaces
 - Identifier de façon permanente les risques complexes
 - Identifier de façon permanente les nouveaux effets de la menace

- Ajuster la réponse opérationnelle des spécialités aux besoins de couverture et renforcer la maîtrise des coûts induits
 - Définir l'ensemble des scénarios majorants couverts par chaque spécialité
 - Définir le niveau de réponse opérationnelle attendu par chacune d'elle, au regard du pacte capacitaire zonal
 - Identifier les points de rupture potentiels des spécialités
 - Mettre en adéquation le besoin par spécialité au regard du dimensionnement validé

- Affiner la stratégie de réponse face aux feux de grands entrepôts et de grands sites industriels

- Adapter la réponse face à la menace conventionnelle de la menace de « faible intensité » à la tuerie de masse

- Confirmer pour les 5 ans qui viennent le dimensionnement actuel de la réponse face au risque de feux de forêts et d'espaces naturels, sans augmentation du parc matériel



LA COUVERTURE DES RISQUES



Pérenniser la capacité du SDMIS à faire face à des situations d'envergure sur 4 sites simultanément

- Pérenniser la réponse du SDMIS visant à prendre en charge 600 victimes dont 100 dans un état grave
- Être en capacité à mettre en place 4 corridors d'extraction en cas de tuerie de masse
- Consolider le fonctionnement et le dimensionnement de la garde départementale

Faire évoluer le process de gestion, d'utilisation et de rejet des eaux d'extinction ou de dénoyage, qu'elles soient potables, claires ou grises

- Adapter le parc des moyens de pompage aux besoins d'alimentation et d'épuisement
- Déployer une réponse modulable de motopompes de grande capacité, adaptable à la saisonnalité, permettant le pompage à des distances éloignées et la captation d'eaux grises
- Uniformiser, redéployer et moderniser les moyens d'acheminement de l'eau (porteurs d'eau et dévidoirs automobiles)
- Déployer un process opérationnel permettant le réemploi des eaux d'extinction, notamment depuis les bassins de décantation des industriels



LA COUVERTURE DES RISQUES



Adapter la réponse face au risque inondation

- Anticiper l'évolution de la fréquence et de l'intensité des crues torrentielles et inondations de plaine
- Moderniser les capacités de déploiement existantes du SDMIS pour lutter contre le risque inondation
- Faciliter la gestion prévisionnelle de l'engagement des moyens face aux risques d'événements météorologiques paroxystiques en intégrant un travail statistique et géomatique basé sur l'historique des phénomènes à l'échelle territoriale et l'analyse des saisonnalités

Conforter la place du SDMIS dans la mise en œuvre de la réponse de Sécurité Civile

- **Consolider** les missions de planification opérationnelle (ORSEC) et de prévention contre les risques d'incendie et de panique
- **Pérenniser** le positionnement du SDMIS comme acteur dans l'expertise des risques et des menaces et maintenir un haut niveau d'excellence en termes de détection, d'identification et de prélèvement
- **Déployer** une réponse opérationnelle interservices dans le cadre de la préservation et de la sauvegarde des biens culturels



Affirmer les missions de prévention des risques, notamment la gestion du fichier départemental des ERP/IGH et la présidence, pour le compte du préfet, de la sous-commission départementale de sécurité des ERP/IGH

Acteur majeur de la gestion des crises, le SDMIS, sous l'autorité du Préfet et des Maires, assure en lien avec les services partenaires une réponse opérationnelle couvrant des risques courants aux risques exceptionnels.



LE SDMIS AU CŒUR DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILES

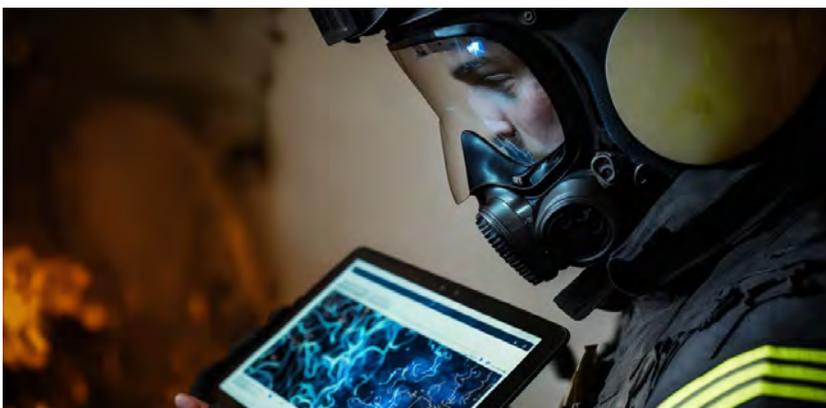
Renforcer les synergies et les solidarités entre les services d'incendie et de secours de la zone de défense et de sécurité Sud-Est

- **Optimiser** la couverture opérationnelle du SDMIS en offrant et en profitant des forces spécialisées disponibles sur la zone de défense et de sécurité Sud-Est, pour permettre une montée en puissance adaptée aux situations de crise
- **Nécessiter** de mieux coopérer avec les SIS limitrophes en affinant les complémentarités
- **Optimiser** et **rationnaliser** le coût des dépenses induites pour le SDMIS
- **Formaliser** le déploiement d'un pacte capacitaire entre les SIS de la zone de défense et de sécurité Sud-Est par le biais de conventions

S'adapter aux grandes transformations de l'environnement opérationnel du SDMIS

Organiser le pilotage et la gestion de l'innovation au sein du SDMIS

- Préfigurer un incubateur à idées
- Explorer de nouvelles idées d'innovation
- Mettre en place un comité scientifique et stratégique permettant de sélectionner les idées, en appui de la prospective du SDMIS
- Développer et produire les projets d'innovation retenus en prenant soin de sécuriser juridiquement les conditions de financement de l'innovation



LE SDMIS AU CŒUR DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILES

Financer la gestion de l'innovation par la captation de fonds externes

- Établir une cartographie des acteurs en vue de capter des nouveaux financements
- Évaluer l'intérêt de la création d'une fondation SDMIS pour la recherche et le développement, permettant le recueil de fonds provenant du secteur public ou privé
- Évaluer l'intérêt de la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif dans le but d'allier efficacité économique, développement local et utilité sociale des idées d'innovation
- Rechercher et obtenir des financements issus de projets européens

Consolider le réseau de partenaires de l'innovation et de la prospective

- Consolider le réseau de partenaires et promouvoir une stratégie d'influence à leur égard, afin de les inciter à développer des technologies qui répondent aux besoins du SDMIS
- Publier un document d'orientation de l'innovation à destination des partenaires externes, formalisant les axes de recherche privilégiés par le SDMIS sur le moyen et le long terme
- Participer activement au Réseau des Référents Études Innovation et Prospective de la DGSCGC
- Pérenniser le partenariat et l'expertise avec une agence d'urbanisme
- Étoffer le réseau des partenaires porteurs de l'innovation



Optimiser et pérenniser la mise en œuvre des dotations de l'État pour faire face aux risques courants, complexes et à la menace

- **Pérenniser** les partenariats existants au profit de la réponse opérationnelle
- **Poursuivre** la mise en œuvre des opérations de secours renforcées par l'hélicoptère de la Sécurité Civile
- **Maintenir** les synergies existantes avec l'État permettant de déployer sur le territoire du SDMIS des moyens opérationnels nationaux



LE SDMIS AU CŒUR DES
DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ
ET DE PROTECTION CIVILES

Pérenniser une véritable plateforme de Sécurité Civile : CTA, CODIS, COZ et le PC Rhône déplacements



Confirmer la capacité du SDMIS à mettre en œuvre un Poste de Commandement Opérationnel interservices pour le compte du Directeur et du Commandant des Opérations de Secours

Pérenniser le positionnement du SDMIS comme acteur majeur dans la gestion de crises sociétales nationales ou internationales



Au quotidien, les sapeurs-pompiers du SDMIS sont exposés à une multitude de facteurs de risques : des substances chimiques généralement issues des produits de combustion lors des feux, en passant par les agents biologiques ou physiques, par les risques routiers ou encore les efforts intenses.



Ils sont également exposés aux environnements violents augmentant au fil des années. Dès lors, le SDMIS maintient sa volonté de pérenniser et de renforcer la sécurité de ses agents.

Renforcer la sécurité en amont des opérations

- **Renforcer** la politique de prévention du risque routier
 - Adapter le management des équipes au regard de l'évolution des indicateurs d'accidentologie routière
 - Renforcer les dispositifs de formation et déployer un simulateur de conduite
 - Évaluer les effets et l'homogénéité des expérimentations du balisage sur les différents engins
- **Accroître** la politique de prévention des accidents cardiovasculaires
 - Sensibiliser davantage à la pratique d'une activité sportive
 - Accompagner la reprise d'activité physique d'un agent par un suivi individuel par un Encadrant des Activités Physiques Adaptées et un membre de la Sous-Direction Santé
 - Étudier l'évolution des Indicateurs de la Condition Physique par des indicateurs plus pertinents, comme les parcours opérationnels adaptés
 - Sensibiliser les effectifs sur la prise de stupéfiants et la consommation d'alcool

Maintenir un haut niveau de vigilance et d'implication dans le dispositif de prévention et de lutte contre les agressions

- **Pérenniser** l'usage des caméras piétons dans les casernes ciblées
- **Faciliter** les dépôts de plaintes et assurer leur suivi
- **Conforter** le rapprochement avec les bailleurs sociaux et les polices municipales pour mieux sécuriser certaines opérations de secours
- **Poursuivre** l'effort déployé et l'attention portée aux violences faites à l'encontre des sapeurs pompiers



LA SÉCURITÉ
DES SAPEURS-POMPIERS
DANS L'OPÉRATIONNEL

- **Renforcer** la Santé, Sécurité et Qualité de Vie en Service - SSQVS
 - Finaliser l'ensemble des Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels
 - Dynamiser les campagnes de prévention suite à l'identification des accidents dominants
- **Intégrer** dans la dynamique de la garde des micro-rappels sur la sécurité



Renforcer la sécurité en phase opérationnelle

- **Poursuivre** la réflexion sur le déploiement des gilets pare-lame, casques, lunettes de protection, veste EPI adaptée.
- **Renforcer** le dispositif de protection contre la toxicité des fumées
- **Consolider** les connaissances et les modalités d'intervention sur les risques émergents liés aux énergies d'avenir : panneaux solaires, ombrières, hydroliennes, éoliennes, méthaniseurs, batteries et systèmes d'énergies alternatives (hydrogène, lithium...)



LA SÉCURITÉ DES SAPEURS-POMPIERS DANS LE DOMAINE OPÉRATIONNEL



Officier sécurité sur une opération de secours

Renforcer le soutien de l'intervenant et la logistique opérationnelle

- **Améliorer** l'organisation du Soutien Sanitaire Opérationnel (SSO) pour mieux prendre en charge la santé des intervenants
- **Pérenniser** le dimensionnement de la prise en charge psychologique des Sapeurs-Pompiers
- **Renforcer** les procédures de soutien de l'Intervenant et de la logistique opérationnelle
- **Pérenniser** la fonction d'officier sécurité déployée au sein du SDMIS
- **Permettre** une montée en puissance de la caserne logistique pour faire face aux interventions complexes et/ou de longues durées

L'efficacité au profit de l'opérationnel vise à améliorer la mobilisation et l'engagement du personnel, à instaurer la culture de l'amélioration continue et à favoriser la performance globale.



Cette dernière doit se baser sur une exploitation efficace des données, constituant un outil majeur de prise de décision et de contrôle pour la gouvernance.

Renforcer la dynamique de démarche qualité du SDMIS par une approche :

Externe de contrôle qualité

- S'inspirer des contrôles qualité du monde de l'industrie
- Organiser une revue aléatoire des interventions pour développer un contrôle qualité sur l'ensemble de la chaîne de secours
- Étudier le devenir de certaines victimes prises en charge par le SDMIS, afin d'améliorer la qualité et la performance opérationnelle
- Renforcer l'analyse de la valeur produite par le SDMIS
- Mesurer et mieux anticiper le coût sur le temps long de chaque matériel et engin dès leur achat

Interne de renforcement de l'efficacité

- Poursuivre le modèle de management EFQM (European Foundation for Quality Management) dans lequel le SDMIS s'est inscrit en 2017
- Définir des indicateurs de suivi : niveau de performance opérationnelle - niveau de performance organisationnelle et management
- Poursuivre le déploiement du guichet unique permettant le recueil centralisé des sollicitations des effectifs et des partenaires externes
- Pérenniser l'Unité de Protection des Agents du SDMIS et suivi de la Qualité opérationnelle (UPAQ) pour faire face aux sollicitations issues du terrain
- Consolider l'engagement du SDMIS en Recherche des Causes et Circonstances des Incendies (RCCI), dans un démarche d'amélioration continue des techniques opérationnelles
- Consolider la pratique du Partage d'Expérience

5



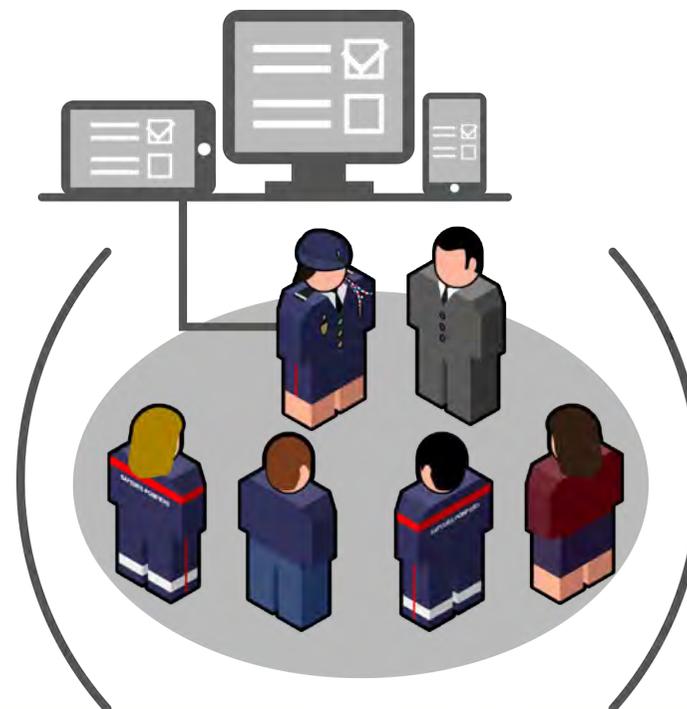
L'EFFICACITÉ AU PROFIT DE L'OPÉRATIONNEL

Valoriser le gain du sauvé

- **Développer** une méthode et des outils de mesure et d'analyse pour certaines thématiques et situations identifiées
- **Communiquer** sur l'analyse de la valeur du sauvé

Créer une véritable architecture et un management adapté des bases de données du SDMIS

- **Valoriser** les datas du SDMIS et créer de la richesse à travers leurs usages
- **Préparer** la maturation du déploiement des données en vue de l'évolution de l'usage de l'Intelligence Artificielle



Il existe un large panel d'événements perturbateurs pouvant déstabiliser le SDMIS. La structure se doit d'anticiper, de se préparer, de répondre, et de s'adapter aux changements progressifs et disruptifs.



Accroître sa résilience conforte le SDMIS comme acteur exemplaire dans le domaine de la gestion de crise en lui permettant d'avoir une réactivité et une anticipation adaptée.



Résilience organisationnelle

- **Finaliser** le Plan de Continuité d'Activité (PCA) en intégrant une organisation de pilotage gestion de crise
- **Réactualiser** le plan d'organisation en cas de sapeur-pompier décédé en service
- **Encourager** la création d'une réserve opérationnelle en s'appuyant sur la fidélisation des anciens sapeurs-pompiers (missions logistiques)
- **Attirer** les meilleurs profils pour les métiers en tension du SDMIS



LA RÉSILIENCE DU SDMIS

Résilience des infrastructures

- **Mettre en œuvre** des mesures proportionnées visant à assurer le niveau de Sécurité du Système d'Information – SSI
 - Développer une approche par les risques, pragmatique et progressive
 - Mettre en œuvre des mesures de sécurité conformes aux pratiques préconisées par les autorités reconnues en la matière
 - Assurer une traçabilité renforcée pour un meilleur contrôle
 - Protéger les accès aux sites SDMIS
 - Pérenniser et élargir les tests de résilience / audits dans les domaines de la cyber attaque et la perte de communications

- **Renforcer** la résilience électrique
 - Anticiper l'adaptation des secours électriques des installations du SDMIS
 - Mettre à jour le plan de continuité électrique

- **Accompagner** les transmissions et les Systèmes d'Informations et de Communications (SIC)
 - Maintenir le niveau de sécurité de la transmission de l'alerte et de l'alarme
 - Étudier l'opportunité du maintien du site de repli à la Croix-Rousse dans la perspective du passage à NEXSIS
 - Anticiper et planifier les changements du système d'envoi des secours et du réseau radio actuel induits par le passage à Réseau Radio du Futur (RRF) et NexSIS
 - Déployer un système de sécurisation des communications via une solution type FENICS



Résilience opérationnelle

LA RÉSILIENCE DU SDMIS

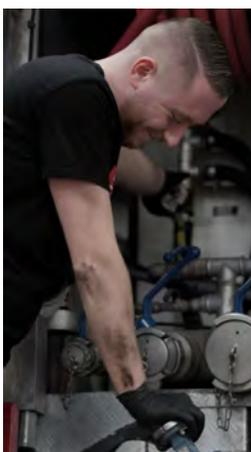
Résilience économique

- **Identifier** les points de rupture potentiels et le degré de dépendance externe pour dimensionner les circuits de réapprovisionnement
- **Conforter** les stocks logistiques stratégiques permettant de conduire une opération de longue durée ou de grande ampleur
- **S'intégrer** dans une politique d'achat raisonnée de matériels rustiques, intégrant les principes de fiabilité et de durabilité

- **Évaluer** et **ajuster** la réponse opérationnelle aux enjeux, dans un objectif de toujours mieux dépenser
- **Identifier** de nouvelles sources de financement pour l'accompagnement de projets (subventions, partenariat avec des acteurs locaux, nationaux, européens ...)
- **Renforcer** l'ingénierie et les mutualisations pour permettre le portage des projets (bâtimentaires, matériels...) dans un contexte financier contraint
- **S'assurer** de l'effet des actions réalisées par le SDMIS au regard des dépenses engagées

Reconnaître et valoriser les contributions individuelles et collectives

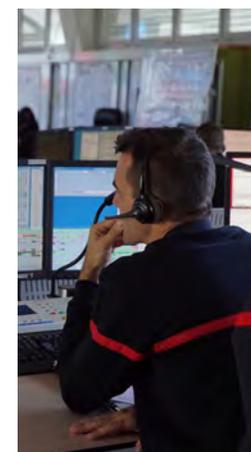
- Favoriser les contributions individuelles et collectives
- Cultiver un contexte de travail inclusif et collaboratif
- Créer un environnement où les personnels se sentent valorisés, engagés et connectés à la mission et aux valeurs de l'organisation
- Poursuivre les démarches visant à adhérer aux valeurs et orientations du SDMIS



Le SDMIS doit affirmer son engagement à mettre au cœur de son organisation la richesse humaine de ses personnels, clé de la réussite opérationnelle.



L'HUMAIN AU CŒUR DE LA RÉPONSE OPÉRATIONNELLE



Affirmer la volonté du SDMIS de lutter contre les discriminations et favoriser la mixité et la diversité

- Renforcer la mixité du métier de sapeur-pompier et susciter les vocations
- Consolider les processus de recrutement pour garantir la diversité des profils
- Favoriser le bien vivre ensemble

Engager, fidéliser et accompagner le management des sapeurs-pompiers volontaires au travers d'un plan d'actions pour l'avenir du volontariat

Vers le plan d'actions pour l'avenir du volontariat au SDMIS pour la période 2024-2026
« Engagés pour nos sapeurs-pompiers volontaires »



- Favoriser toutes les actions visant à fidéliser le volontariat
- Poursuivre la promotion de l'engagement personnalisé
- Promouvoir les bonnes pratiques visant à concilier temps de vie professionnelle, personnelle et activité de SPV

- Poursuivre le développement des conventions (conventions employeurs, périscolaires, service de remplacement) et des labels employeurs et valoriser l'action des partenaires conventionnés/labellisés

Vers le plan d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes au SDMIS pour la période 2022-2024



L'évolution des événements météorologiques, le besoin d'interopérabilité entre les acteurs de la chaîne de secours, et la diversification des canaux d'informations, impactent le travail quotidien des acteurs de la sécurité civile. Ces tendances interrogent sur de nouveaux modes de fonctionnement. En ce sens, l'appui technologique constitue un véritable levier afin d'apporter des réponses concrètes à ces enjeux.



Déployer les Réseaux Radios du Futur – RRF (projet national porté par l'ACMOSS)

LE RÉSEAU RADIO DU FUTUR



L'APPUI TECHNOLOGIQUE
AU SERVICE DU SDMIS

Déployer le futur système national unique de gestion de l'alerte – NexSis (projet national porté par l'ANSC)

- Limiter les coûts induits du changement de réseau via une stabilisation des infrastructures
- Conserver les 3 vecteurs de transmission de l'alerte : Réseau Privé Virtuel, réseaux 4G/5G et les Fréquences de Transmission de l'Alerte - FTA

Renforcer l'apport des technologies au profit des opérations de secours

■ Déployer l'appui robotisé terrestre et aérien pour repousser les limites opérationnelles

- Établir une réponse d'appui robotisé terrestre au profit des opérations de secours
- Étudier l'opportunité du déploiement de drones automatiques supervisés à distance
- Analyser la pertinence du déploiement de drones filaires de captation d'images dans les Véhicules Poste de Commandement (VPC)

■ Développer le nomadisme numérique

- Moderniser le fonctionnement numérique des VSAV
- Consolider le bilan numérique SSUAP et explorer la possibilité de développer des applications de communication et traductions automatiques
- Renforcer l'aide à la gestion opérationnelle et au commandement
- Optimiser la circulation des informations opérationnelles avec le CODIS, les autorités et les services partenaires
- Développer l'écosystème du sapeur-pompier connecté pour plus de sécurité sur intervention (capteur sur tenues, géolocalisation, casques connectés)
- Explorer la possibilité de réaliser une téléconsultation via la tablette opérationnelle utilisée pour les missions SSUAP dans l'objectif d'une meilleure prise en compte de la situation à distance par le médecin régulateur
- Initier la mise en œuvre de solutions facilitant la perception de situations opérationnelles par la réalité augmentée, virtuelle et mixte



L'APPUI TECHNOLOGIQUE AU SERVICE DU SDMIS

■ Déployer l'usage de l'Intelligence Artificielle

- Introduire l'approche prédictive basée sur l'intelligence artificielle pour améliorer la réponse opérationnelle
- Promouvoir sur les caméras des centres de supervision urbains (CSU) l'intégration d'IA pour la prédétection d'évènements de sécurité civile et la possibilité de les retransmettre sur les engins engagés
- Explorer la possibilité de traduire automatiquement les appels d'urgence réceptionnés en langues étrangères
- Explorer la possibilité d'alerter les automobilistes de l'arrivée imminente d'un véhicule de secours (radios, message d'alerte) et de piloter l'interaction des usagers sur leur trajet

■ Analyser les gains que pourraient apporter les exosquelettes dans les prochaines décennies

■ Renforcer les solutions de captation des images sur les réseaux sociaux et les médias pour les faire remonter directement au CTA/CODIS

- Se rapprocher des Médias Sociaux en Gestion d'Urgences

Face aux évolutions et aux mutations actuelles, le SDMIS doit rester performant et s'adapter. La formation permet d'acquérir ou de développer des compétences, et de s'ajuster face aux risques émergents et aux nouvelles techniques opérationnelles.



Développer des process de formation visant l'acquisition ou l'amélioration de compétences adaptées aux besoins opérationnels

- **Adapter** de façon agile la formation aux besoins réels et aux risques émergents
- **Consolider** le parcours de formation SSUAP « du secourisme à la santé »
- **Renforcer** l'entraînement aux missions de sécurité civile
- **Transformer** la culture sapeur-pompier vers un usage raisonné de l'eau en intervention



L'ÉVOLUTION DE LA FORMATION



Disposer d'un cadre de formation efficient et adaptable

- **Mettre en place** un cadre de formation efficient et des process de formation adaptés et novateurs, intégrant diversité, missions et disponibilité
- **Individualiser et poursuivre** la modernisation de la formation pour répondre aux besoins de l'ensemble des personnels du SDMIS (SPP/SPV/PATS)
- **Organiser** la formation en proximité avec les territoires
- **Adapter et perfectionner** l'approche pédagogique



Ouvrir le SDMIS à des partenariats, recherches et innovations

- **Contribuer** à une mutualisation zonale de la formation
- **Favoriser** l'ouverture de l'école à l'extérieur ainsi que les partenariats tournés vers l'innovation
- **Poursuivre** la transition numérique en formation



L'ÉVOLUTION DE LA FORMATION

Développer de nouveaux outils pédagogiques

- **Mettre en œuvre** un centre de simulation interservices de formation et d'entraînement à la gestion de crise
- **Intégrer et développer** des outils pédagogiques innovants, adaptés aux missions et facilement accessibles
- **Développer** les solutions de réalité virtuelle



Pérenniser la politique de développement des sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers

- **Consolider** le partenariat existant entre le SDMIS et l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADMJSP) et renforcer le lien avec la jeunesse au cœur des territoires

Poursuivre l'engagement du SDMIS auprès de l'Éducation Nationale

- **Développer** le réseau des intervenants SDMIS auprès de l'Éducation Nationale dans les filières cadets de la sécurité civile, des baccalauréats professionnels « métiers de la sécurité » et des IUT

Sensibiliser à l'engagement citoyen

- **Participer** à des dispositifs permettant d'acculturer la population aux gestes qui sauvent
- **Récompenser** les actions citoyennes

Renforcer la capacité du SDMIS à encadrer les jeunes du Service National Universel (SNU)

- **Accueillir** les jeunes du SNU dans les casernes et les territoires
- **Former** les jeunes aux gestes de premiers secours

L'ouverture citoyenne doit offrir la possibilité à tous de s'intégrer activement à un engagement citoyen. La diversité est une richesse forte pour le SDMIS.



**L'OUVERTURE
CITOYENNE**



Les grands enjeux environnementaux sont ceux du changement climatique, de la raréfaction des ressources, de la diminution de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires. Pour y répondre, le SDMIS réaffirme son engagement en faveur de la transition écologique afin de consolider son modèle de développement durable qui renouvelle ses façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble.



Évaluer de façon périodique la pertinence des doctrines et techniques opérationnelles mises en œuvre par le SDMIS, au regard des enjeux de transformations environnementales

- **Explorer** de nouveaux procédés industriels tels que ceux basés sur la chimie verte, dans le but de réduire et d'éliminer l'usage de substances néfastes pour l'environnement
- **Définir** un cadre stratégique de la politique du « laisser brûler » en fonction de la balance bénéfiques/risques pour certaines situations
- **Finaliser** la démarche de transformation du stock des émulseurs en émulseurs sans fluor

Adapter les comportements en agissant pour une meilleure efficacité et une meilleure sobriété énergétique

- **Inscrire** les actions entreprises par le SDMIS dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)
- **Développer** une culture de la transition écologique
 - Promouvoir les bonnes pratiques et renforcer la formation des cadres pour encourager les équipes
 - Développer les actions en lien avec le Plan de Déplacement d'Administration
 - Sensibiliser les personnels à l'écoconduite et aux écogestes du quotidien
 - Limiter le chauffage dans les halls de départ
- **Favoriser** les achats durables
 - Intégrer des clauses sociales et environnementales dans 100% des procédures d'achat public
 - Former les acheteurs aux achats responsables et durables
- **Limiter** la production de déchets et intégrer davantage le recyclage



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Vers le plan d'actions du SDMIS en faveur de la transition écologique pour la période 2022-2027

- **Agir** pour une sobriété énergétique
 - Mettre en place une sobriété numérique
 - Équiper le bâti en panneaux photovoltaïques (environ 13 000 m²)
- **Agir** pour une efficacité énergétique
 - Favoriser l'autoconsommation des bâtiments
 - Prendre en compte l'indice de réparabilité et de durabilité lors d'achat de matériels
- **Limiter** l'impact environnemental du numérique et du Système d'Information
 - Soutenir la réparation des équipements électriques
 - Développer la connaissance de l'empreinte environnementale du Système d'information



Faire de notre parc immobilier un axe majeur de la transition écologique

- **Diminuer** les consommations d'énergie et favoriser l'utilisation d'énergies vertes
 - Limiter l'usage d'énergie carbonée à 50% de l'énergie consommée en 2027
 - Acheter prioritairement de l'énergie verte
 - Identifier les bâtiments énergivores, puis réaliser un plan de priorisations et d'actions des rénovations thermiques
 - Étudier les solutions de chauffage via les réseaux de chaleur locaux
 - Réfléchir à des solutions de productions de chaleur à partir de sources renouvelables
 - Recourir aux contrats de performance énergétique
 - Prendre en compte les rendements énergétiques dans le choix des éclairages et favoriser les détecteurs de mouvements

- **Améliorer** la performance énergétique lors de travaux
 - Mieux isoler les bâtiments
 - Installer des régulateurs centraux de chauffage
 - Automatiser les fermetures des portails de halls de départs
 - Valoriser les travaux par des certificats d'économie d'énergie
 - Valoriser les matériaux biosourcés

- **Favoriser** la perméabilité des sols et les aménagements paysagers
 - Aménager les surfaces extérieures avec des revêtements limitant le ruissellement
 - Porter le nombre d'arbres de 250 à 500 sur les sites du SDMIS

- **Limiter** les usages et consommations d'eau
 - Agir sur la récupération des eaux pluviales des bâtiments pour les réutiliser pour les WC, arrosages extérieurs et pour remplir les engins pompes



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Parc éolien du Beaujolais Vert, inauguré le 29 septembre 2022

Accompagner la transition énergétique de la flotte des véhicules

- **Accompagner** la transition énergétique des véhicules gamme basse
 - 100% des véhicules légers opérationnels en hybride prioritairement rechargeable
 - 100% des véhicules légers non opérationnels en motorisation électrique
 - Investir dans des vélos ou trottinettes électriques pour les réunions intramuros ou visites de prévention

- **Accompagner** la transition énergétique des véhicules gamme moyenne
 - Déployer à titre expérimental 2 VSAV à motorisation décarbonée
 - Acquérir des véhicules électriques pour les circuits logistiques

- **Accompagner** la transition énergétique des véhicules gamme poids lourds



Le SACR « dynamique » est un outil de pilotage induisant une démarche d'évaluation continue. Il permet de mieux prendre en compte l'augmentation des risques, leurs évolutions ainsi que les modifications réglementaires. Il permet une adaptation progressive du SDMIS tout en anticipant mieux les besoins, en adaptant les ressources et les stratégies, et en assurant une réactivité accrue face aux urgences. Il impose une restitution régulière de l'avancement de la mise en œuvre des orientations stratégiques auprès des autorités du SDMIS.



Des orientations stratégiques au profit de l'organisation

- **Pérenniser** la capacité du SDMIS à assurer l'analyse, la couverture des risques et la prospective
- **Réaliser** un suivi régulier de la mise en œuvre des orientations stratégiques du SACR et de leur actualisation
- **Produire** pour le compte du Conseil d'Administration du SDMIS un rapport régulier de l'état d'avancement et de mise en œuvre du SACR
- **Modéliser** via un processus automatique la compréhension opérationnelle et systémique (cartographie dynamique)
- **Partager** les analyses et redistribuer les données à l'échelle des groupements et des territoires

Des orientations stratégiques aux travers d'outils

- **Créer** une base de cartographie dynamique
- **Déployer** des outils numériques de modélisation et de simulation
- **Accompagner** les partenaires pour le développement des modèles prédictifs

Concevoir

Convaincre

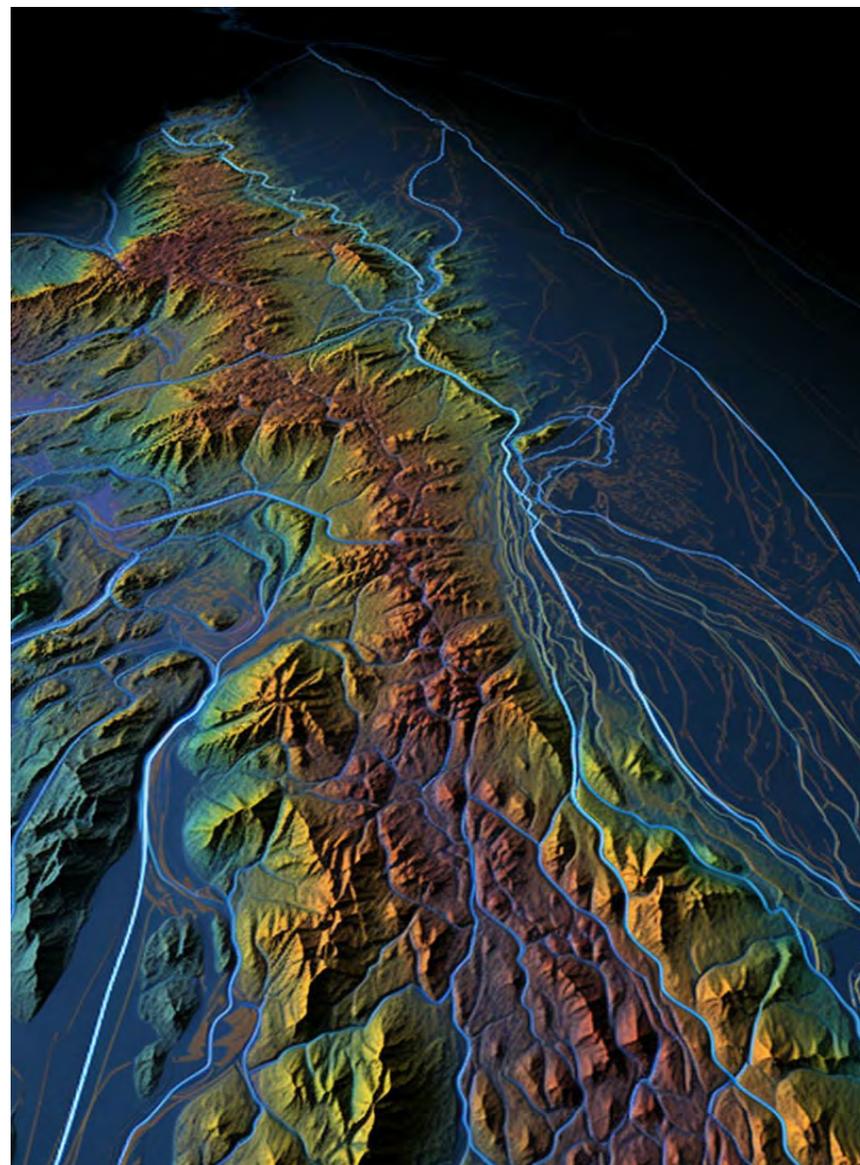
Conduire



UN SACR
DYNAMIQUE

Contrôler

Ajuster





Lien documentation



Mail de continuité de l'équipe SACR

Documents

Vidéo de présentation du SACR

Démographie et bassins de vie – décembre 2022

Évolution des modes de vie de la Cité – janvier 2023

Méthodologie des 9 Figures – prospective 2040

Rapport des challenges de la prospective

Livret A – Un SACR au service des orientations stratégiques de demain

Livret B – Partager une vision exhaustive de la performance du SDMIS auprès des territoires ruraux, péri-urbains et urbains

Livret C – Des perspectives exogènes et endogènes permettant de mieux dimensionner l'avenir

Livret D – Définir des orientations stratégiques pour adapter la réponse opérationnelle de demain

Plaquette SACR – 1 : Présentation générale

Plaquette SACR – 2 : Les ambitions

Plaquette SACR – 3 : Le plan d'actions

« S'élever pour mieux voir, relier pour mieux comprendre, situer pour mieux agir. »

Joël de Rosnay – Scientifique prospectiviste

17, rue Rabelais, 69003 LYON

SDMIS

SAPEURS-POMPIERS

